

6) ESPRITS, FANTOMES, REVENANTS, SORCIERS ET SORCIERES.

VESTIGES DE SUPERSTITION

En train de disparaître la croyance aux esprits dans nos régions. Bien me souvient pourtant de vieilles gens qui ne doutaient pas de leur authenticité et n'entendaient plaisanterie à ce sujet.

Seul l'esprit malin, le diable, inspire encore une vague crainte à certains. Ce monstre biblique au nom légèrement patoisé en diabou, dut, dans la nuit des temps, se substituer à lèz, d'origine vraisemblablement celtique. (Note : ce nom viendrait-il d'Esus, l'initial s'expliquant par agglutination de l'article ?

"...inuitis placatur sanguine diro  
Tentates, horrensque feris altaribus Esus."

Lucain "Ph. reale" I.1 pp 444 sq

Les formulettes "~~là les mè fote~~ ... ~~là les mè élève~~ ...  
"le l. mè foute'si... le l. mè enlève" sont seules à rappeler que nos ancêtres helvètes vénéraient la grande trinité gauloise.

Le souvenir d'une divinité infernale des Romains, l'Orcus, persistait naguère sous une forme féminine dans noertes. La formulette "~~à kima là noertes~~", dur comme la n." s'employait fréquemment. On en avait dérivé le verbe ainoertché au sens d'en-sorcèler.

Le diable inspirait autrefois une sainte terreur. La jolie anecdote relevée par le doyen Bridel en témoigne. Un nègre passa un beau jour par la Vallée. Des habitants croyant voir l'esprit du mal en chair et os se recommandèrent à lui en ces termes : "Monsieur le Diable, ne nous faites point de mal". ou "~~và tè làvè là mè, kof k t'èi~~ - va te laver la figure, sale que tu es". La croyance au diable survit dans les formules imprécatoires du type "Diable t'enlève" même les conversations les plus anodines sont semées d'appels au démon, mais leur empreinte diabolique s'est effacée. "Vides de sens précis, ce ne sont plus que réflexes involontaires des vivacités du tempérament" dit Mr Jeanjaquet dans une brochure bien connue.

Fantôme, revenant, expressions vides de sens pour la génération actuelle. Nul n'y croit plus. Seule la manie de se déguiser en fantôme a de la peine à disparaître. Jeu dangereux que celui d'effrayer son prochain!

Un jour, il y a tantôt un siècle de cela, le sonneur du Brassus parvenu le soir du 31 décembre à la cage des cloches, y aperçut un fantôme blanc gesticulant. Le pauvre marguillier, saisi d'une frayeur panique, faillit s'évanouir. Un voisin facétieux lui avait joué ce soi-disant bon tour.

L'idée même de réapparitions de défunts fait hausser les épaules aujourd'hui. Il n'en était pas de même à une époque relativement récente.

1. là les mè fote sa...  
là les mè élève

2. và tè làvè là mè,  
kof k t'èi

Grande effervescence dans la commune du Lieu vers 1830. Un revenant apparaissait au hameau de Fontaines-aux-Allemands. Le spectre, affublé d'un linceul, faisait cent fois le tour d'un puits, à grand cliquetis de chaînes. Cette troublante apparition, qu'on observait de loin, se renouvelait chaque nuit.

Quelques jeunes gens courageux résolurent de tirer la chose au clair. Ils s'attaquèrent au fantôme et recoururent en lui un individu de la région. La maison voisine était à vendre. Le rusé compère espérait l'acquérir à vil prix en la faisant passer pour hantée. Cet incident ne contribua pas peu à saper la croyance populaire aux revenants. (La personne de qui me vient ce récit touche aux quatre-vingt-dix. Elle le tenait de sa mère, née en 1820. En revanche, un vieux de Combencire m'assurait avoir rencontré à plusieurs reprises l'âme de son père qui hantait un chalet voisin.)

L'anecdote que voici remonte à un siècle au moins. Dans une maison du village du Lieu la voix accusatrice d'un esprit se faisait entendre nuit après nuit. Elle reprochait au propriétaire certain méfait autrefois commis, lui enjoignant de restituer l'objet du larcin. La ferme en question disparut lors du grand incendie de 1858. La famille ne voulut à aucun prix reconstruire sur l'emplacement du bâtiment réputé hanté.

La Vallée redouta, en son temps, les exploits d'un géant, émule du grand Lustucru. Les enfants tardaient-ils à rentrer le soir, il se trouvait quelque grande personne pour leur crier d'un ton mi-menaçant, mi-badin : "Veza vhe k lù Kormora (ou Kromora) dè tchà dè kro n tè pràenè". "Prends garde que le C... ne te prenne!" Bien me souvient avoir été intimidé de la sorte.

Le goût du fantastique régna toujours chez les enfants. Combien d'entre eux se figuraient ou avaient entendu raconter que des êtres fabuleux hantaient le galetas; dissimulés derrière la grande cheminée, les dévidoirs, les quenouilles ou les rouets.

Aux Piguet-Dessous, une fois la nuit tombée, les gosses entraient prudemment la porte tendant aux combles en s'écriant tout tremblants :

"Sans dents, ni barbe  
Attrape-moi si tu le peux"

L'huis se refermait vite et la bande filait au triple galop.

Même à notre siècle, les enfants imaginent des êtres surnaturels et plus ou moins malfaisants, qu'ils baptisent au gré de leur fantaisie. Chez moi, deux dormeuses fort usées, faisaient l'office. Le galetas était leur domaine. Les cadets n'y pénétraient qu'en tremblant. Ils redoutaient de voir apparaître le fabuleux Manie et Mâretoutaille, créés par l'imagination fertile de leurs aînés. (Manie)

Autrefois chacun croyait aux "servants" nains qui hantaient les chalets et les crevasses des rochers. A la longue, on en vint à douter de l'existence de ces étranges gnômes, puis on se gaussa de cette superstition ancestrale. Le nom de "servant" prit un sens péjoratif. Les parents l'appliquaient à tort et à travers à leurs enfants. Combien de fois ne me suis-je pas entendu traiter de "tsancrou dè piti vama - sacré petit diable!"

1. Viza vâc kô lû  
Kormora (Kromora)  
dè tchà dè kro

sârud

Nos "servants" régionaux répondaient aux noms de grebelieux et de nyonnélou (mal ne l'entend).

Il y a longtemps, bien longtemps, on en comptait deux bandes à la Vallée. L'une avait élu domicile dans les onfractuosités de la Roche Brezanche, aux limites de Bourgogne; l'autre dans les profondeurs de la Dent de Vaulion. Cette dernière équipe comprenait sept sujets, selon le doyen Bridel, qui, en son temps, recueillit la tradition sur place. Les grebelieux exploitaient les mines d'or de Chouchoux (nom primitif de la Dent). Le produit de ces riches filons permit de construire à St Oyens (St Claude du Jura) une église remarquable. (ou à la St Michel)

Une fois par an, la veille de Noël, les sept grebelieux de la Dent, montés à rebours sur des porcs ou des sangliers dont la queue servait de bride, faisaient sept fois le tour du lac de Joux entre minuit et une heure du matin. Dans le délai fixé, la meute ensorcelée regagnait son gîte rocheux pour n'en sortir qu'un an plus tard, jour pour jour, heure pour heure.

(Note : voyez sur le même sujet J. Zihlmann "Die wilde Jagd" Folk-Lore suisse; 1939, pp 51 - 54)

Mes arrière-grands parents, amodiateurs de la montagne communale des Charmilles, eurent longtemps à se féliciter des services rendus par le nyonnélou, ce diable bienfaisant. Nullement, le gnôme mettait tout en ordre à l'étable, enlevait le fumier sans faire le moindre bruit. Une tasse de crème qu'il ne s'agissait pas d'oublier, lui servait de récompense. Méfiant à l'extrême, messire nyonnélou ne voulait à aucun prix se laisser voir. L'oncle Abraham-Isaac eut le malheur d'enfreindre la consigne. Le gnôme bienfaisant abandonna le chalet à tout jamais.

Le louton (lutin) franco-comtois, du moins sa variété bonne et serviable, ressemble fort au nyonnélou comtois. Une autre espèce se montrait souvent taquine et méchante envers les pauvres humains. Le louton était aussi dénommé freguille poussot.

(note : à leur sujet : H- Cordier "Au pays des sapins" IV 15 - 17 et 19 - 20 thurier "Traditions populaires de la Haute-Saône et du Jura " 637 )

Disparue, elle aussi, la croyance aux sorciers et sorcières. Et pourtant, la Vallée eut, en son temps, les siens et les siennes.

Vers 1675, le procès de sorcellerie d'un certain Michel Meylan, bourgeois du Lieu, se déroula à Romainmôtier. Quelques lignes y sont consacrées dans un Procès verbal du Conseil. Un autre Meylan, domicilié à Morges, obtint une attestation de sa commune d'origine, comme quoi il n'avait aucun lien de proche parenté avec le malheureux M. M. exécuté à mort à Romainmôtier pour ses maléfices. Nous n'en savons pas davantage sur ce tragique événement. L'auteur de ces lignes en a fait le sujet d'un court poème en patois local. Une ancienne mélodie y a été adaptée.

De nos sorciers et sorcières du XVIII<sup>e</sup> siècle, ni noms, ni renseignements ne sont parvenus jusqu'à nous. Il faut descendre jusqu'au XIX<sup>e</sup> pour retrouver des traces de cette engeance redoutée.

Dans la première moitié du siècle dernier, il y a cent ans environ vivait au Bas-du-Chenit une vieille présumée sorcière. Originnaire de la plaine vaudoise, cette personne avait appris de sa mère l'art de magie.

Elle en hérita un beau jour le grand Grimoire (défiguré chez nous en Grand Grimoine). Il s'agissait d'un lourd infolio à transporter à travers le Marchairuz. La pauvrete n'en pouvait plus lorsque survint le diable en personne. Il lui offrit, dit la chronique sacandaleurs, de lui aider à des conditions que vous devinerez.

On prétendait que la sorcière avit le mauvais oeil. Il lui suffisait d'un regard, accompagné d'une formulette incompréhensible, pour rendre malades gens et bêtes, pour arrêter la croissance des enfants, des herbages et des légumes.

Des plaintes furent déposées. L'autorité judiciaire intervint. Selon la lre des versions, elle ne parvint pas à découvrir le pot aux roses. Flairant le péril, la sorcière eut le temps d'enfourer le précieux volume dans le pré voisin. Des années durant, affirmaient les mauvaises langues, l'herbe cessa de pousser sur ce point maudit.

Une autre tradition veut que le malfaisant Grimoire découvert sous le plancher, ait été solennellement brûlé au Brassus sur la place de la Lande.

Bref, l'imagination populaire et la malveillance se donnèrent libre carrière, amplifiant, montant en épingle de menus incidents. La soi-disant sorcière put finir paisiblement ses jours en famille.

Chez nous, comme ailleurs, la tradition veut que sorciers et sorcières se soient réunis sur des points déterminés pour y célébrer leurs orgies ou sabbats (*sôbâ* en patois). Ces assemblées avaient le plus souvent lieu à l'occident de la chaîne du Risoud, dans la combe des Laisinettes. H. Cordier a donné une description aussi minutieuse que saisissante de ces "settes" dans "Au Pays des Sapins" IV pp 21-22 (Légende du Gobelet d'argent).

Selon toute probabilité, des sabbats avaient également lieu au faite de la chaîne du Mont-Tendre, entre la "bosse" la plus méridionale de cette sommité et celle du Grand Conay. Le nom d'un abri pour le bétail, le Couvert des Sorciers, paraît évoquer le lointain souvenir.

On a mis à tort sur le compte du Diable de Mollens (voyez à son sujet "Po Rocafâ") certains méfaits diaboliques ou magiques comme longtemps auparavant au chalet des Chaumilles et ailleurs.

Arrivait-il à une vache de retenir son lait, l'oncle Abraham Isaac croyait dur comme fer qu'un sorcier de la plaine avait le pouvoir de faire jaillir le lait dans son propre seillon. D'autres fois, ce mauvais génie envoyait un serpent fabuleux têter les bêtes droit avant l'heure de la traite.

L'on disait volontiers d'un prétendu sorcier : "~~là dâ sô sâ têt lès ârbâ d'le Sâb Djan~~" "Il a dans son sac toutes les herbes de la Saint-Jean". L'expression "~~avâ sêkôda wava~~" avoir secondé vue, s'entendait souvent autrefois.

*l'â dâ sô sâ têt l'êz êrbê d'le sâf Djan*

*avâ sêkôda wava*

Les vestiges de superstition ne manquent pas. En voulez-vous quelques exemples?

Le chiffre 13 paraît encore de mauvais augure à nombre de nos concitoyens et concitoyennes. Un chat noir traversant la route devant votre nez ne présage rien de bon. Renvoyez votre course à demain, si non il arrivera malheur. Combien de gens redoutent, même aujourd'hui, d'apercevoir une araignée le matin. Les ménagères avisées savent bien que les pois et les haricots, pour prospérer, doivent être plantés en nombre impair. Elles mettaient pareillement des oeufs à couver en nombre impair : 11, 13 ou 15. Arrive-t-il que la salière se renverse accidentellement, des visites s'annonceront dans la journée. Evitez de poser une miche sur sa partie bombée (*à tôle*), quelque désagrément en résulterait. Si deux paires de mains viennent casuellement à se superposer en saluant et à former ainsi une sorte de croix, l'une des quatre personnes mourra au cours de l'année. Néfaste également de contempler le croissant de la lune à travers une vitre. Qu'on s'empresse d'ouvrir aussitôt la croisée! Autrefois, nos cultivateurs s'efforçaient à jeter râtelures et peignures à même la presse du char à foin. Si non, le chargement versait du côté où les déchets avaient été négligemment déposés. La persuasion que le vendredi est jour néfaste montre encore de temps à autre le bout de l'oreille. Tout récemment une jeune dame de ma parenté témoigna une vive satisfaction de ce qu'un fils venait de lui naître un jeudi, tard dans la soirée, non ce vendredi maudit.

La formulette exécutoire suivante, de nature badine, donne une idée de celles qui avaient cours autrefois. Certains plaisantins des villages voisins la proféraient au début du siècle en traversant le Sentier.

*Ki lo Dieu nò prèzèrva  
Dè ròc fègè  
Dèz eiz drumy  
Dè la Kato bée Dzák  
È dè tôte lè vyèl fème dau Sabèl*

Le bon Dieu nous préserve  
Des roches fendues  
Des eaux dormantes  
De la Cathon chez Jaques  
Et de toutes les vieilles femmes du Sentier.  
(la Cathon passait pour sorcière)

Les superstitions anciennes s'estompent, puis disparaissent. Chose curieuse, il s'en crée ou emprunte de nouvelles. La mode de s'écrier: "Touchons du bois!", lorsque quelqu'un se vante d'avoir échappé à telle ou telle maladie ou danger, remonte chez nous à moins d'un demi-siècle. Celle qui consiste dans les mêmes circonstances à frapper trois coups sous la table tend à s'implanter.

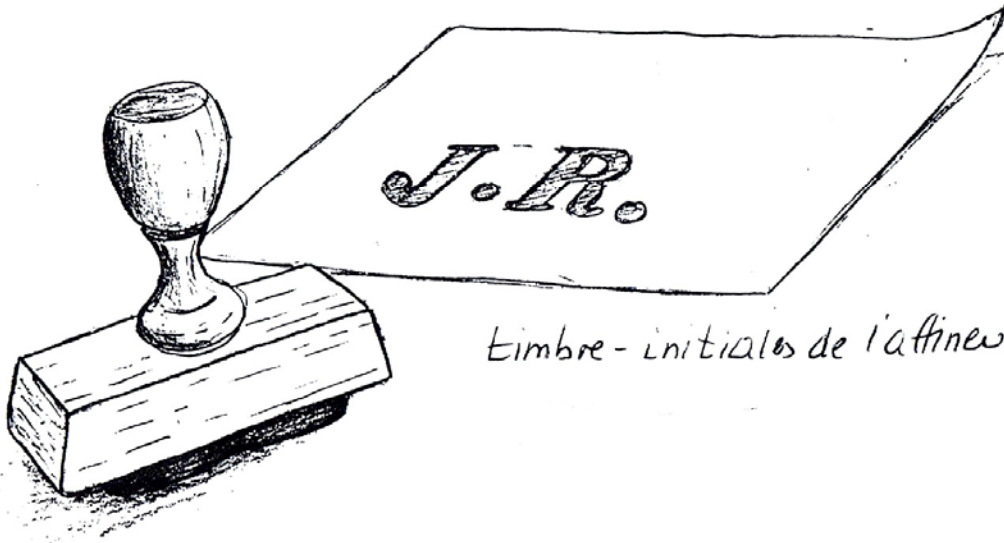
Supplément sur les superstitions d'autrefois (659b et 659c)  
Envelopper le nouveau-né dans une chemise de l'auteur de ses jours portait bonheur au nourrisson. La couturière non mariée, en train de confectionner une robe de noces, s'empressait de glisser une mèche de ses propres cheveux dans l'ourlet, moyen assuré de trouver mari à brève échéance. On croyait dangereux pour la raison d'un bébé qu'il se mirât dans un miroir. Après une naissance les proches s'empressaient donc de masquer le miroir domestique.

Gare à vous si vous rencontriez et surtout croisiez un cortège funèbre! On délaissait même les portes et fenêtres au passage du convoi. Nombreux autrefois les présages de mort. On était persuadé avoir entendu frapper trois coups avant que le moribond n'expirât. Les mauvais songes ne manquaient jamais de se réaliser. Malheur à ceux qui rêvaient de morts, de cercueils ou de cortèges funèbres. Les chiens hurlaient à la mort. Les pies (er-gace), oiseau exceptionnel à la Vallée, venaient se percher dans le voisinage de la maison de l'agonisant. De grosses araignées noires à longues pattes se montraient aussi. Des verres se brisaient pendant la nuit dans le vaisselier. L'âme des défunts s'incarrait dans les feux-fallots.

N.B. Les poux blancs s'empressaient de quitter le corps de l'agonisant droit avant le dénouement fatal. C'était là une simple constatation, sans ombre de superstition.

Les abeilles, croyait-on jadis, chantaient dans la nuit de Noël lorsque quelqu'un de la maison devait trépasser au cours de l'année. Naguère encore, les amodiateurs de montagne ne voulaient à aucun prix monter un vendredi. Trouvait-on après avoir coulé la lessive, un endroit non humecté du linge, c'était présage de mort. Chose terrible pour la brave ménagère que de rencontrer un blô de mivè (bloc de mort). Celui qui entendait pour la première fois dans l'année le coucou, sans avoir sur soi ni sou ni maille, demeurait désargenté jusqu'au 31 décembre. Une araignée venait-elle à descendre droit au-dessus de la tête de quelqu'un, assurait la fortune de l'heureux mortel. Dans le cas suivant, sauf pour l'enfant intéressé, il s'agissait d'une simple boutade. Au temps où la plupart des gosses avaient des poux et refusaient parfois de se laisser peigner, la maman leur disait d'un ton menaçant : "~~Lè plào vè fèné là taèna pò tè mènà à l'Orbe!~~" "Les poux vont faire la chaîne pour te mener à l'Orbe!"

↑  
blô de mivè      lè plào vè fèné là taèna pò tè mènà à l'Orbe



Timbre-Initiales de l'affineur.

### LIEUX REDOUTES OU MAUDITS

---

Fouler le sol d'un champ de bataille, contempler l'endroit où un grave événement se passa, inspira toujours un certain respect, voire une sorte de crainte superstitieuse.

Mais notre vallée isolée oncques ne fut le théâtre du choc des armées. Aucun fait sensationnel ne s'y déroula. Seuls de menus incidents de vie locale donnèrent à de rares points du territoire une réputation sinistre. Quatre cas de cette nature me sont connus. Les deux premiers se rapportent aux terribles épidémies de peste des siècles révolus.

Des Comtoises, dites "<sup>malheureux</sup> maronn-es" soignaient nos pestiférés. Ces malheureux venaient-ils à décéder, on les ensevelissait dans les lieux écartés : à la Combe à Renaud, au Bas-du-Chenit occl par exemple. Ce site demeurait encore, vers 1850 ( N 1943 (19) l'objet d'une crainte générale. On évitait d'y passer. Les feux follets qui parfois y apparaissaient, passaient pour la ronde des âmes des victimes de la contagion.

Lors d'une de ces épidémies, une Comtoise, femme d'un Berney, succomba au terrible fléau. La tradition veut qu'on ait enfoui le corps sous un pierrier, aux Bionx-Dessus. Longtemps, les gens de la région firent un détour pour éviter ce coin mal famé. Les petits bergers se montraient de loin le "Pyèri de la Borgonyauta".

Une loi bernoise défendait d'ensevelir les suicidés au cimetière. Les corps, traînés sur la claie, étaient enfouis en bordure du champ de repos, à l'extérieur s'entend.

Il y a deux siècles et plus, un habitant du hameau de Derrière-la-Côte, le Petit Pierre, se pendit. Le bailli, par condescendance, permit de mettre le corps dans un tonneau. On l'enfouit au bas du pâturage au lieu dit les Creux de Sable. Pendant un siècle et plus, (vers 1850 encore), l'endroit passait pour maudit. Les enfants s'abstenaient systématiquement de jouer dans les parages de la tombe du Petit Pierre.

Le souvenir d'un accident tragique se transmet, dans la règle, moins longtemps.

Le sentier qui relie Chez-le-Maitre à Derrière-la-Côte, côtoie un ravin court, mais profond, le Creux au Renard. Une souscription publique permit de redresser le "cheminet" et de le pourvoir d'une barrière de tout repos. De longues barres de fer encastrées dans des poteaux de pierre taillés firent apparition. Un jour d'hiver, un petit bout d'homme s'en allait tardivement tout seul à l'école. Il gelait à pierre fendre. Une couche de givre recouvrait les barres. Le petit Tavel voulut par curiosité y appliquer le bout de la langue. Horreur! La langue resta collée. Impossible de la dégager. Personne ne passe. Que faire ? Le pauvre petit réussit à ouvrir son couteau. Il essaie de glisser le lame entre la langue et le fer, mais hélas, la tranche de part en part. Couvert de sang, le pauvre réussit à gagner la maison. En vain, le médecin s'efforça de le tirer d'affaire. Il me souvient, tout petit, m'être prudemment tenu sur le rebord du chemin opposé à la barrière tragique. Mais tout a une fin. La barrière fut supprimée. Combien sommes-nous encore à songer, en passant en ces lieux, au drame qui émotionna la génération disparue naguère ?

N.B. Il fallut abandonner l'emplacement malfamé du premier chalet de Prérodet en suite du terrible drame légendaire qui s'y déroula. Morges reconstruisit savacherie à quelque distance. Le chapitre suivant donnera plus amples renseignements.

Légendes, contes et fables. Chercher dans des recueils spéciaux des légendes combières serait peine perdue. Les historiens seuls y font parfois allusion. A une époque récente seulement, certains périodiques en ont publié quelques-uns, tant en prose qu'en vers.

Notre répertoire légendaire se réduit à une douzaine de pièces. Plusieurs d'entre elles ont été signalées plus haut au sujet des superstitions.

La pauvreté relative de notre haute combe en légendes surprend. Il semble que son isolement aurait dû en assurer le maintien. Les récriminations des pasteurs, l'esprit positif de la population et l'industrialisation au XVIIIe siècle me paraissent responsables de cet état de chose.

Certaines de nos légendes remontent au temps des couvents, d'autres à l'époque bernoise. Il n'en est guère de plus récentes.

Commençons par celles qui mettent en scène les mineurs de la Dent et les gnômes leurs voisins. Lucien Reymond en traite longuement dans sa nouvelle intitulée "Les mineurs de la Dent de Vaulion". On aimerait savoir où notre historien et romancier puisa, il y a plus de 80 ans, ces renseignements si détaillés. Laissa-t-il travailler son imagination fertile ou reproduisit-il fidèlement les légendes qui avaient cours dans la région du Pont ?

Les mines d'or de la Dent furent exploitées de bonne heure. Peu de personnes osaient s'y hasarder à cause des esprits qui les gardaient. Le peuple se figurait que chaque nuit de la St Michel sept fantômes, montés à rebours sur des sangliers, dont la queue servait de bride, grimpaient sur cette montagne et disparaissaient dans le puits. Leur chef s'appelait Grebelieux. (Cette version diffère sensiblement de celle du doyen Bridel)

Une pièce de vers inédite, de composition récente, décrit la chasse vertigineuse des grebelieux autour du lac, pareille à celle des Djinns de Victor Hugo.

Les mineurs de ces temps anciens croyaient voir, dit Reymond des farfadets danser au clair de lune au bord des rochers de la Dent. Ces lutins malicieux, taquinaient les chercheurs d'or pendant les orages et les nuits sombres. De temps à autre les sorcières venaient, avec un manche à balai autour d'un cercle magique, faire la "chette" là-haut, et une troupe de démons noirs avec un grand bouc noir accompagnaient les sorcières qui dansaient autour du cercle magique. Dans ces grandes occasions, les gnômes sortaient du sein de la terre pour prendre part aux "sabbats infernaux".

Le diable en personne habitait le fond de la mine, entraînant le trésor toujours plus profond, au désespoir des mineurs. Ces derniers parvenaient toutefois à l'apaiser ou sacrifiant à Satan un bélier noir, ou par des invocations puisées dans le Grand Albert.



Les chercheurs d'or venaient de loin : de St Claude, de Savoie, du Pays de Gex, de Ste Croix.

Un jour des Ste Criz s'aperçurent que des paillettes d'or demeuraient attachées à la chandelle par eux fixée au fond de la mine, dans un filon de terre noire. Ils firent des boulettes de cette matière et les emportèrent chez eux. Cette terre renfermait beaucoup de paillettes de l'or le plus pur. Mais un malheur survint. Les mineurs avaient placé sur le poêle l'assiette aux paillettes. Une jeune fille la renversa par inadvertance d'un coup de balai. Tout fut perdu.

Les mineurs de la Dent se livraient entre eux de violents combats. Ils ne regardaient pas de précipiter leurs concurrents en bas les rochers.

Le gnome bienfaisant, dit Nyonnélou, a été plus haut l'objet d'une mention. Une pièce de vers patois, parue dans le Compteur vaudois relate les faits et gestes du diablotin des Chaumilles avec lequel mon arrière-grand-oncle eut affaire.

Une vieille tradition veut que les sires de la Sarraz aient jadis exercé le droit de cuissage sur les filles du Lieu sur le point de convoler (le Dictionnaire de Lutz, article Pétrafélix me l'a appris). Cette pratique odieuse révoltait la population. Les jeunes gens embusqués dans le bois de Pétrafélix obligèrent l'orgueilleux baron à renoncer, la main sur la Bible, à sa prétendue prérogative. Une pièce de vers patois, inédite, cherche à évoquer cette étrange scène.

Selon une tradition familiale, les chevaliers de Guarnens, un moment possédés à la Vallée, se débarrassèrent par noyade d'une soeur nymphomane, honte de la noble maison. Quelques couplets patois inédits rappellent le souvenir de ce forfait.

Au temps de l'abbé de Tornafol, le Gouverneur et conseil de Guarnens surent adroitement mettre la main sur la montagne du Sapelet, au territoire de la Vallée. Les Prémontrés en furent fort mécontents. Le - - - a publié cette légende en prose sous le titre "Le conte du Sapelet et ses congénères".

Chacun connaît la légende de la cloche d'argent du monastère jetée au "noir du lac" par les moines fugitifs en 1536. Deux enfants du pays en ont fait le sujet : l'une d'une charmante plaquette; l'autre d'une poésie inédite d'une grâce étonnante.

Archiconne aussi la légende des deux coureurs, pendant de celle des coqs schwitzois et glaronnais. Le Juge Nicole en donne le récit sommaire dans son "Recueil"; puis, d'après lui, le Doyen Bridel et d'autres historiens plus récents.

Il s'agissait de déterminer la longueur de la lieue vulgaire au septentrion du lac des Rousses, par où devait passer la limite entre Berne et la Comté espagnole. Deux coureurs partirent en même temps de la pointe N du petit lac. Le Comtois faisait de longues enjambées pendant que le Bernois marchait à tout petits pas. Au bout d'une heure, un espace considérable séparait les deux champions. Les deux députés des deux seigneuries firent planter la borne juste au milieu des points extrêmes atteints par les coureurs.

*Tâpatrouys*

Le "Bulletin du Folk-lore romand" vient de publier la légende de la baume aux rats qui tient de près, dans sa 1re partie du moins, du conte des Rats de Famelin de Grimm.

Chez nous, ce fut au son du tambour (~~tâpatrouys~~ ou ~~tâpôrd~~ en patois local) que ces rongeurs malfaisants débarrassèrent brusquement granges et greniers. Derrière le taupier-sorcier du village de Bière, ils franchirent le col du Marchairuz. Une pierre jetée dans la baume de la Rolaz suffit pour inciter la gent trotte-menu à se précipiter dans l'orifice béant. Ils y périrent jusqu'au dernier.

La Baume aux rats appartient à une catégorie spéciale de contes légendaires facétieux où le narrateur raconte un événement prétendant avoir joué lui-même un rôle prépondérant. Ce genre de production sera l'objet d'une étude spéciale, sous la rubrique "gâbes" au 10.

Une version de la légende grecque d'Eros et Léandre connaît quelque faveur au Chenit vers 1850. Une chanson apportée du dehors l'y avait popularisée. Une jeune fille de chez nous, en service en Savoie avait appris cet air. Ce fut un feu de paille. A la longue, musique et paroles s'oublièrent.

Une tradition se rapportait à certain bloc tabulaire à proximité de la route du Marchairuz, sur la montagne de la Rolaz. Pour voir tourner la table de pierre, il suffisait de glisser une pièce d'argent dans une fente, mais au moment même où minuit sonnait au clocher du Brassus.

Nos curieuses vieilles légendes s'enfoncent grand train dans l'oubli. La dernière sonnait pour recueillir les "rescapées". Connaîtront-elles une fois publiées un regain de faveur ?

Chose étrange, tandis que s'estompent mythes et traditions d'autrefois, il s'en crée de nouveaux. Connaissez-vous les délicieux contes légendaires de Madame Julie Meylan, naguère parus dans la Gazette de Lausanne et La Feuille d'Avis de la Vallée? Sous les titres "A l'écoute des millénaires....." brochant sur deux lignes d'histoire, l'auteur a laissé libre cours à sa fantaisie. Sa tentative de rapt des reliques de St Point comme l'intervention salvatrice d'un loup apprivoisé sont purement imaginaires.

La présente monographie folkloristique sera sans doute seule de son espèce pour le Jura vaudois. Il ne paraîtra donc pas déplacé de signaler à côté des légendes du crû quelques autres propres à nos voisins immédiats de Vallorbe et de Vaulion-Romainmtr.

La légende de la Grotte aux Fées eut pour théâtre l'ancienne source de l'Orbe, site bien connu des gens de la Vallée. Donat, le beau forgeron, ami de la fée aux pieds palmés, manqua (comme Psyché) à son serment de ne point chercher à contempler les traits de l'âme soeur. Le charme rompu, la complaisante fée disparut pour toujours. Une pièce de théâtre, représentée à Vallorbe lors de l'inauguration du casino évoquait précisément ce drame légendaire. (1910)

Le fait suivant relaté par "Les Mélanges helvétiques" du doyen Bridel a peut-être un fonds de vérité :

Vers 1760 une jeune Comtoise de 16 à 18 ans roula, on ne sait comment, jusqu'à une étroite corniche de rocher, aux abords de Vallorbe. Il fallut utiliser les cordes des cloches de la paroisse pour retirer la malheureuse de sa périlleuse position.

Soit étourdissement, soit peur, la demoiselle ne répondait à aucune question. Son costume spécial trahissait son origine d'Outre-Mont-d'Or, aussi fut-elle reconduite à Besançon. Nul ne parvint à avoir de ses nouvelles. La superstition s'en mêla. Le diable et ses agents, on en était persuadé, avaient joué leur rôle dans cette chute singulière.

Deux légendes fantastiques se rapportent au village disparu de Lanfrey, entre Vaulion et Romainmôtier.

Les habitants de Lanfrey pratiquaient la sorcellerie. Ils jouaient à leurs voisins les pires tours imaginables. Lassés, ces derniers finirent par se concerter pour détruire de fond en comble ce nid de vipères. Ils s'opposèrent par la suite à toute tentative de reconstruction. Or, les magiciens et magiciennes du hameau avaient caché de fabuleux trésors. A plusieurs reprises certains cherchèrent à mettre la main dessus. Une fois, après maintes cérémonies incantatoires, une large fosse fut creusée. La pioche vint enfin à heurter un pot rempli de pièces d'or posé sur un énorme coffre. On hisse péniblement le lourd fardeau, qui s'approchait de l'orifice lorsque l'un des ouvriers dans son enthousiasme eut le malheur de s'écrier : "Dieu soit béni! Cette fois le trésor est à nous!" Aussitôt le magot reomba de tout son poids au fond du trou. Il s'y enfonça même si profondément qu'on ne put le repêcher. Le jeune homme avait oublié que pendant un tel travail, il était interdit de prononcer le nom de Dieu.

Dans ces mêmes parages se trouvait aussi un gigantesque tonneau de vin; Il gisait à une grande profondeur. Au cours des siècles les douves tombèrent en poussière. Le liquide lui-même, un nectar sans pareil, ne put s'échapper, telle était l'épaisseur de la couche de tartre protectrice. Toutes les tentatives de s'approprier la fabuleuse fuste demeurèrent infructueuses.

(Note : légende no 82 copiée je ne sais de quel ouvrage il y a de longues années. Chose à tirer au clair).

Il est parfois difficile de distinguer les contes un peu étranges et singuliers des légendes proprement dites. La plupart de nos contes demeurent inédits. On les entendait dans les réunions de famille ou de société, à l'auberge, anciennement aux veillées.

Les aventures de chasse, de pêche et de contrebande jouissaient d'une faveur spéciale. Les incidents comiques y abondaient. A les entendre débiter avec le plus pur accent du crû tous les fronts se déridaient. Mes petits carnets renferment une foule de ces récits d'autrefois. Il y aurait de quoi remplir un volume. Un triage s'impose.

Certain conte de la chèvre et des cabris, familier à nos aïeules différait sensiblement de son sosie germanique. Peut-être le connaissait-on déjà à la Vallée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Grand Louis le racontait avec une mimique impayable.

En 19 , la Feuille d'Avis de la Vallée publiait l'attendrissant conte de Blanchette par P.A. Golay. Ce récit s'était transmis oralement pendant nombre de générations. La petite chèvre des Piguet-Dessous, tout comme plus tard celle de Monsieur Seguin, s'en fut seulette au bois et le loup la navra.

Du temps des Bernois des battues s'organisèrent de temps à autre. Les fauves se voyaient traqués de toutes parts. L'une de ces expéditions tourna au comique. Un natif de Derrière-la-Côte crut voir un soir sept paires d'yeux flamboyants braqués sur lui. Fou de terreur, notre homme s'enfuit à toutes jambes. Des jours durant les habitants du hameau n'osèrent plus sortir de chez eux. Enfin les poltrons reprurent courage. Une battue s'organisa. Mais, au lieu de sept loups, on découvrit sept vieux troncs noircis. L'expression ironique "aussi certain que les sept loups du bois des Aubert" resta longtemps populaire. Une chanson patoise, inédite, de composition récente, rappelle la joyeuse surprise de nos pères.

Vers 1815, le dernier loup du Chenit mordit la poussière, lors d'une battue générale. L'adroit Nemrod, qui le mit bas, se vanta d'avoir visé certaine ouverture naturelle pour ne pas endommager la peau. Lors du centenaire de l'événement, la Feuille d'Avis locale rappela ce curieux épisode.

Même à une époque récente, on crut apercevoir des foulées de loup. Des battues s'organisèrent. Des centaines d'amateurs pourvus d'armes hétéroclites, voire de tridents, y prirent part. Ce fut une vaste rigolade. De fauve pas trace. On s'étonne qu'aucun chasseur n'ait été tué.

Au début de notre siècle, nouvelle alerte. Un loup errait dans la région. Certain gend'arme stationné au Brassus imagina un stratagème pour attirer le fauve. Il attacha une chèvre au pied d'un arbre. Lui-même juché sur une branche, le fusil chargé en main, se chargeait de bêler. La nuit se passa sans incident. La maréchassée rentra bredouille au logis. La pop. s'empara de l'incident. Tout le pays romand se fit des gorges chaudes sur le compte du fonctionnaire déçu.

Autrefois, il existait dans nos montagnes une coutume apparentée au Kiltgang alamanique. Les jeunes gens pénétraient de nuit chez leur promise en soulevant le châssis de la fenêtre à guillotine. La belle, pour faciliter l'entreprise, glissait une bûche entre le châssis et son cadre. Les doigts de l'ami avaient ainsi meilleure prise.

Vers 1840, un jeune horloger des Bioux courtisait une fille de Fontaine. Pour s'y rendre, il utilisait le bateau pendant la belle saison; la glace du lac en hiver. Une série de temps épouvantable vint une fois retarder la visite coutumière. Enfin l'amoureux brava la tourmente. Entré dans la chambrette où reposait la belle, l'amoureux se glissa vers elle. Horreur! Le corps était froid et raide. Hors de lui, sans songer à se rhabiller, le malheureux s'enfuit à travers les neiges où il ne tarda guère à succomber. Le conte de Jean le promis (Djan Méilin en patois) parut en 19 dans le Conteur Vaudois.

Vrai régal d'entendre nos vieux contes récités par de fins diseurs. On ne s'en lassait jamais. Le ton sentencieux, l'accent chantant et local, la mimique appropriée; rien n'y manquait.

\* Fontaine-aux-Allemands.

Il ne souviendra toujours de la satisfaction éprouvée à écouter le vieux secrétaire de la commission scolaire. Il s'agissait, il est vrai, d'anecdotes empruntées au Conteur vaudois ou autres publications humoristiques et transposées en patois de chez nous. Chacun était suspendu aux lèvres de l'orateur lorsqu'il évoquait le vieux capitaine manique et la pauvre soeur qui avait mal tourné (mô vevyé); ou l'écureuil (écourayou)  
*écourayou*  
faisaient tourner sa roue à l'infini.

Un autre diseur expérimenté disposait d'un petit carnet plein de contes croustillants. Unique en son genre, le morceau patois intitulé "lou dèrrin dzoeu d'écoula daou piti David" (le dernier jour d'école du petit David)

Mentionnons enfin les remarquables contes de Noël et de Pâques de Madame Julie Meylan qui eurent les honneurs de la Gazette de Lausanne.

Si le neveu de Charlemagne ne foula le sol de la Vallée, la légende veut qu'il ait fait apparition non loin de là. Le paladin en train de visiter les états de son futur beau-père, le comte de Bourgogne, s'en fut un jour sur la Dôle. On voyait alors au sommet de cette montagne d'énormes blocs erratiques. Fantaisie prit au héros de s'en servir comme palets. Le premier rocher, lancé d'une main puissante, tomba à deux lieues de distance dans les bois de Burtigny. Il devait servir de but. Le second, destiné à frapper le précédent, chut à quelque distance. Furieux de sa maladresse, le grand enfant qu'était Roland bondit d'un saut sur le bloc récalcitrant, comptant le broyer sous les sabots de sa monture. Mais ceux-ci ne firent qu'y creuser leurs empreintes. Alors notre héros fendit le bloc de haut en bas, d'un coup de Durandal, sa bonne épée (exploit renouvelé plus tard à Roncevaux). Juste Olivier recueillit cette tradition qu'il publia dans son "Canton de Vaud" il y a un peu plus d'un siècle. (Réédition F. Roth pages 307-308 année 1938). De son temps on montrait les deux blocs légendaire. Le plus petit répondait au nom de leq (le but); le plus grand à celui de Pierre à Roulaud. ("Leq" correspondrait-il à "les" cité par Godefroy au sens de pilier de fourches patibulaires ??)

La promesse du héros perdit l'esprit à l'ouïe du désastre pyrénéen. Elle s'en fut errer par monts et par vaux. Parvenue aux frontières de la Transjurane, sur le haut Doubs, la pauvre dolente s'assit sur les bords d'un étang. Tant y pleura la belle Aude aux bras blancs que ses yeux bleus fondirent, communiquant leur deur à l'onde. Cette agreste pièce d'eau porta désormais le nom de Lac Bleu. Une pièce de vers de composition récente en patois du Chenit évoque cet épisode légendaire, vieux d'un millier d'ans et plus.

La fable jouait un rôle minime dans les réunions familiales ou familiales d'autrefois.

Mérite pourtant une mention spéciale celle du Corbeau et du renard, mise en patois du Chenit, adaptée aux circonstances locales, pourvue d'un épisode complémentaire typique. Elle se récitait fréquemment dans la 1<sup>re</sup> moitié du siècle passé. Le grand Louis qui probablement l'avait composée, la débitait avec force gestes. Son "tin-tou-bin ?" (Tiens-tu bien?) suscitait inmanquablement de grands éclats de rire. Des générations durant, on imita le vieux conteur. Vers 1870, certaine demoiselle M. S. s'en tirait à merveille (plus tard 1900 M. A.).

Quelques détails sur la version combière de la fable de La Fontaine : la tommes avalée, une grande soif prit maître goupil. Conseillé par Noiraud (le corbeau), le fieffé larron s'en fut se désaltérer dans un creux de tourbière voisine. Le corbeau de son bec retenait le renard par la queue. Inquiet, ce dernier s'écria : "Tiens-tu bien, oh mon ange ?" Le corbeau ouvrant largement le bec, répondit "Couff". Renard chut dans l'eau vaseuse et s'y noya tandis que Noiraud s'enfuyait à tire d'ailes. À trompeur, trompeur et demi, affirme un ancien proverbe. (-note)

La fable de la Conscience de Stop, qu'ont mémorisée des générations d'écoliers repose sûrement sur une très ancienne tradition orale. Nos aïeules en connaissaient une version. La scène se passait au hameau du Campe. Le voleur s'attaquait, non aux pommes de terre, mais aux sapins croissant le long de la pente raide, au levant de la localité. A la montée, l'essieu gémissait : "tu seras pris, tu seras pris, tu verras bien!" L'homme venait de consommer son délit lorsque survint le garde forestier. Alors le larron dégringola à toute vitesse, tandis que l'essieu sifflait "Je le savais bien, je le disais bien, vieux coquin, ça te vient bien!" Mise en vers, la fable de l'Essieu (l'Essi) parut dans le Conteur Vaudois, puis dans la Feuille d'Avis de la Vallée (1915)

Citons encore en dernier lieu une fable inédite celle de la Truite et du pêcheur. Elle peint l'aventure authentique arrivée à l'un de nos princes de la ligne. Un brave homme croyait avoir accroché une bête de grand poids. Comme Perrette, il faisait force beaux projets. Que vit-il enfin au bout de son fil ? Un vieux moulin à café tout rouillé. Il existe une version patoise récente de cette fable. Elle attend encore son éditeur.

Autre fable impossible à reconstituer où interviennent une *bugèta* une *dzandzetta* et un *capon*.

Variante locale du conte du petit Chaperon rouge. Il y était question d'un loup ébouillanté, apparaissant ensuite, une vieille chemise entortillée autour de la patte, se faisant asséner un coup de merlin sur la tête pour s'adoucir la voix. (M 1943 86/7)

Note sur le Corbeau et le renard. Variante : le renard eut la queue prise dans la glace et perdit son pelage.

---

9)

LA TRADITION HISTORIQUE POPULAIRE

On se croit en droit de présumer que les habitants du Lieu ne savaient pas grand chose sur le passé de leur coin de terre. Tous leurs instants n'étaient-ils pas pris par la lutte âpre pour le pain quotidien ?

Il y eut pourtant sûrement de bonne heure des exceptions. Les gouverneurs, conseillers ou autres magistrats s'intéressèrent par la force même des choses à l'histoire de la localité, aux droits et aux obligations des communiens.

Les nombreux procès que les trois communautés eurent à soutenir contribuèrent de leur côté à intéresser les esprits aux affaires locales et partant au passé du Haut-Vallon. Le grand procès du Risoud, entre les communes du Chenit et du Lieu, d'une part, et la Chambre des Bois, de l'autre, joua un rôle capital à cet égard. Les mémoires ou factums, produits par les parties litigantes, pénétrèrent dans nombre de familles. On y lisait un exposé solidement documenté de l'histoire de la région. Tous ceux qui savaient lire en firent leur bréviaire. Ainsi de saines notions d'histoire locale s'implantèrent chez les bourgeois éclairés.

Le "Recueil" du juge Nicole, les "Annales" de F. de Gingins, les "Notices" de L. Raymond, ainsi que divers opuscules ou articles de journaux vinrent raviver l'amour des choses du passé local chez nos devanciers. A ce point de vue, la Vallée fut mieux partagée que les régions qui n'eurent pas leurs historiens attirés.

Même dans la génération montante, ceux qui se passionnent pour les faits et gestes des Combiens d'antan, ne manquent pas. J'ai pu, à ma grande satisfaction, en faire maintes fois la constatation.

Nous en sommes pas aux Grisons ou sur les bords favorisés du Rhin. Aucune ruine pittoresque ne couronne les hauteurs de la Haute Combe. Les chevaliers pillards y brillèrent par leur absence.

Bien qu'habitée peut-être déjà au Ve siècle, la Vallée vit une seule forteresse s'élever sur son territoire, la tour Aymon dans l'enceinte même du monastère prémontré. Cette <sup>(1330?)</sup> solide tour, aujourd'hui convertie en clocher, servait uniquement à la défense. Aucune légende ne s'y rattache. On peut seulement noter que frappées par la foudre, les formidables murailles résistèrent. Les barons lorsqu'ils franchissaient le col, prenaient sûrement leur logis dans les bâtiments monastiques. La chronique scandaleuse, le précédent alinéa l'a signalé, mit sur le compte des sires de la Sarraz ainsi que sur celui de leurs vagues cousins, les hobereaux de *Warnens*, certaines exactions et un acte de barbarie.

Si l'opinion publique paraît s'être assez peu intéressée aux agissements des chevaliers, elle se passionna des siècles durant pour les questions de violations de frontière.

Nos voisins de la Comté, héritiers des prétentions de St-Claude croyaient qu'il leur avait été fait tort. De bonne foi, ils prétendaient avoir des droits sur la forêt du Risoud. Des rixes sans nombre en résultèrent.

### de bois

Les vols se succédaient, même à main armée. Ils furent à l'ordre du jour jusqu'à une époque assez récente. Ces conflits permanents devinrent naturellement des sujets de conversation usuels. Suspendus aux lèvres des grands-parents, nous voyions en pensée, nous autres gosses, les délinquants à l'oeuvre. Ils avaient par mesure de précaution, leurs guetteurs et leurs chiens. Le garde forestier survenait, c'était la fuite éperdue vers la frontière. L'un de ces voleurs de bois, voulant narguer, debout sur le murlet frontière, reçut une charge de plomb en plein fessier. Les rafles de bétail n'étaient pas rares.

Fort prisées aussi les histoires de contrebande. Des bandes organisées, munies de gourdins, défendaient leurs ballots au besoin. Malheur au contrebandier qui se laissait prendre ou vendait des camarades. Certains d'entre eux ne revinrent jamais. D'autres rentrèrent amaigris par la diète et à bout de force de leur détention. Un dernier, fonctionnant comme guide, disparut mystérieusement, sans doute jeté dans une baume. Qui ne palpita autrefois en oyant le terrible sort de l'homme perdu ?

Grands et petits appréciaient surtout les récits de bons tours joués aux gabelous. Les héros de l'aventure la corsaient naturellement à plaisir pour se rendre intéressants. En voulez-vous un spécimen ? - Au coeur de l'hiver, par une bise glaciale, une bande approchait de Combe-des-Cives (dépt du Jura). Un fin limier, envoyé en reconnaissance, aperçut les douaniers qui, en contravention, tapaient le carton au poste. Alors, sommé hardiesse, les contrebandiers emboîtèrent à la file indienne le sentier de la douane, longèrent le long corridor du bâtiment pour en sortir du côté opposé. Le chef eut même l'outrecuidance de fixer un paquet de tabac à la poignée de la porte du corps de garde. La farce était jouée. Les gabelous ne se doutèrent de rien.

Des souvenirs de guerre en nombre impressionnant se transmirent de génération en génération.

Le plus ancien, dont j'ai eu connaissance, se rapporte à la guerre de trente ans. Les suéd-ois de Bernard de Weimar ravageaient la Comté espagnole. Une bande franchit la frontière. C'était un dimanche matin, à l'heure du sermon. Seule une vieille la mère Mignot restait à la ferme de la Vuarraz. A l'arrivée de l'ennemi, cette courageuse personne battit du tambour, donnant l'éveil. Les cloches sonnèrent. Les fidèles saisirent leurs fusils déposés au temple même sur un ratelier. Les Suédois poursuivis réussirent à repasser la frontière. Seule la perte d'un cheval fut à déplorer (1635).

La seconde bataille de Villmergen ne s'oublia pas pendant des générations, grâce au drapeau des Fusillers du Chenit. Cet emblème, créé peu après, rappelait la belle conduite de nos milices en cette sanglante journée (1712)

Un acte de congé absolu du 4 octobre 1749, ainsi qu'un portefeuille renfermant de curieux détails sur la garnison suisse de Namur, rappelaient, dans la famille de ma mère, qu'un ancêtre avait pris part à la guerre de succession d'Autriche. Engagé au service des Provinces-Unies, Pierre Aubert appartenait au régiment (constant de Rebecques (colonel Jean-Pierre Bergier, seigneur de Warrens). Mon quadrisaïeul, fait prisonnier par les Français, dans je ne sais quelle bataille, fut interné à Blois. Echangé à Genève, P.A. dut regagner Namur sans monter à la Vallée. Son séjour sous les drapeaux étrangers avait duré 43 mois.



L'époque de la révolution et de l'Empire abonde, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, en réminiscences curieuses, comiques ou tragiques. Jeunes et vieux étaient captivés de les ouïr conter.

Il me semblait le voir en chair et en os, ce Cent Suisse de mon hameau, miraculeusement échappé au massacre du 10 août 1792. Mais, son propre père, félicité du retour de l'enfant prodigue, repartit contemptueusement en son patois : "ci, bête le perti cèite iè revini !" "Oui; bête il est parti; bête il est revenu".

On nous parlait aussi des cousins Golay de la famille de ma bisayeule qui en 1798, défendirent l'un la cause bernoise, l'autre celle de l'envahisseur, - de ce troupiier du Sentier lequel dans la journée du 5 mars, découvrit un poupon abandonné sous un buisson, le porta délicatement jusqu'au prochain village pour le confier aux autorités, - d'un arrière grand oncle Michel, enrôlé aux régiments suisses, Il partit crânement en disant à ses proches, "Vous me reverrez général ou pas du tout!" L'intrépide dut périr au cours de la campagne de Russie.

Grand-mère nous entretenait aussi d'un jeune dévoyé, enrôlé de force vers la fin de l'Empire. Ce malheureux, après avoir déserté se vit livré à la France et finalement fusillé pour insubordination. Un poème patois inédit de 500 vers rappelle le douloureux calvaire de cet infortuné. Cet événement eut lieu en 1810 d'où le titre du poème "yè de l'âge" ("Un de l'An dix").

Passons à des faits plus récents, encore vivants dans mainte mémoire : le colonel Samuel Rochat du Sentier, l'auteur bien connu de l'Hymne vaudois, prit part à la campagne de Bâle (1830 1833), Homme au cœur dur, le colonel reportait son affection sur son cheval de guerre, Noiraud. Il le laissa mourir de vieillesse sans consentir à s'en séparer. Chaque année, à la grand' revue, alors que passait la fanfare, les portes de l'écurie s'ouvraient. Le vieux palefroi, comme électrisé, se redressait, prenait position. Une sorte de flamme guerrière animait un instant ses yeux mornes. Une pièce de vers patois, publiée en 1920 par le Conteur Vaudois, peint cette scène attendrissante.

Les gens d'âge ont tous connu des vétérans du "Sonderbund" (Sonderbund). Ils en tiennent maint fait intéressant concernant cette campagne. Narrons-en quelques-uns.

L'armée fédérale, dans sa marche sur Fribourg, traversait une forêt aux environs de Belfaux lorsque des rafales de boulets commencent à faucher les branches supérieures des hêtres. Alors un troupiier de ma connaissance s'écria dans sa candeur naïve : "Ei son fôu, éi tiron a bâlou!" "Ils sont fous, ils tirent à balle".

Au cours des escarmouches qui précédèrent l'occupation de Fribourg, un soldat de chez nous s'aperçut, à sa stupéfaction, qu'une balle avait traversé son sac depuis l'arrière, venant s'aplatir contre la grosse cuiller de fer qu'elle déforma. Le peu valeureux milicien l'avait échappé belle. Longtemps, la cuiller salvatrice s'exhiba à qui désirait la contempler.

A Fribourg même, nos soldats se livrèrent à de vraies orgies. Ils percèrent des fustes à coups de feu. L'un des assoiffés fermait de son gros pouce l'ouverture improvisée, le soulevant pour remplir gamelles et gourdes. Une quantité de précieux liquide se perdit. Les pochards pataugeaient dans un pied de boue semi-liquide.

La Vallée perdit un seul homme au cours de la campagne. La victime, un RoCHAT du Pont, décéda de la rage à l'hôpital de Vevey. L'infortuné avait été mordu par un veau enragé des semaines avant l'ouverture de la campagne.

Certaines troupes furent détachées vers le Valais. Il me semble encore entendre mon grand père et son voisin rire aux éclats en rappelant le genre de vie primitif des gens d'Eviornaz leurs lits-boîtes superposés et surtout leur table à manger aux deux rangées de cavités figurant les assiettes. Il suffisait de verser le chaudron de soupe dans une rigole courant de haut en bas, pour voir les godets se remplir grâce à de petits conduits latéraux. On procédait de même façon pour écurer, au moyen d'un baquet d'eau bouillante cette vaisselle durissime. La femme et les enfants, en l'absence des maris et pères se barricadaient dans leurs chambres et accumulaient des meubles derrière les portes, crainte de l'irruption des Jésuites!

(note : la guerre de Crimée (Le Turc) anecdote 5 1/2)

La campagne du Rhin paraît avoir laissé des souvenirs moins vivants chez ses participants (1856 - 1857). Les vétérans parlaient surtout d'interminables parties d'aspadille, de manille et de binocle faites à Eglisan. Sans les cartes, nos Comblers y seraient morts d'inaction et d'ennui.

D'autres vétérans, cantonnés à Neuchâtel, ne tarissaient pas d'éloges sur les bons repas copieusement arrosés qu'on leur servait.

Les Campagnes françaises de Crimée et d'Italie, ainsi que la guerre de 70 furent accompagnées d'épidémies de vérole. La frontière ne les arrêta pas. Bon nombre de personnes succombèrent à la Vallée. Il serait trop long de reproduire les nombreuses anecdotes qui s'y rapportent.

Un légionnaire qui avait participé à la campagne du Mexique vint faire carrière chez nous. C'était un plaisir de l'entendre conter ses aventures. Un épisode m'est resté gravé dans l'esprit. Le jeune volontaire, encore mineur, montait nuitamment la garde près de la Puebla. Il entendit un pas dans le fourré, fit la sommation réglementaire. N'obtenant pas de réponse, il tira. Un sourd grognement pareil à un soupir, puis ce fut tout. Au petit matin, pour s'assurer que l'ennemi était bien mort, le légionnaire s'aventura dans la végétation exubérante. Qu'y découvrit-il? Un pécaré dodu, mais raide mort. "Que n'est-il suspendu à ma cheminée pour cet hiver" concluait avec amertume l'ancien soldat.

Contre toute attente, le gros de la brigade Crémer, en retraite à peu de distance de nos frontières, se fourvoya (volontairement à mon sens) pour prendre le chemin de la Vallée. De 8 à 10.000 hommes fourbus et affamés y débouchèrent les 1er et 2 février 1871. Rien n'était préparé pour les recevoir. Il n'y avait pas même de docteur. Tant bien que mal, la cohorte parvint à se caser dans les églises, les cures, les écoles et chez les particuliers. Le lendemain déjà, les Bourbakis valides franchissaient les cols pour gagner la plaine.

Ce bref séjour d'une fraction de l'Armée de l'Est frappa singulièrement notre population. Dans chaque famille, on se complaisait à raconter les incidents surprenants de ces inoubliables journées.

Nous autres gosses, nous déplorions d'être venus trop tard au monde pour assister à une tragédie de cette envergure. Il nous semblait voir déboucher des bois ces milliers d'hommes harassés. Nous assistions en pensée à leur désarmement par une crâne femme, les soldats étant absents. Nous contempnions à Tivoli, en imagination, hélas! ces deux haies d'effets militaires et d'armements; ces montagnes de chassepots, de spencer, de pistolets d'arçon, de sabres, de gibernes; ces rosses décharnées dévorant la queue de leurs congénères. Nous croyions les avoir sous les yeux, ces malades gisant sur la paille au temple du Sentier. L'odeur était si nauséabonde qu'on hésitait à y pénétrer. Certain citoyen qui l'avait fait, se boucha aussitôt le nez, en s'écriant, assurait-on "S e ma face e'è épuimé de l'œfè!" (C'est ma foi, un avant-goût de l'enfer!). Nous frémissons à l'évocation du défilé du lendemain par la rive orientale du lac. La dysenterie sévissait parmi ces infortunés. Deux trainées brunes, quasi ininterrompues, des deux côtés de la piste, témoignait de l'état des intestins des internés.

Grande fut la tentation pour nombre de gens de se procurer armes et munitions sans bourse délier. Certains se permirent d'en emmener de pleines charrettes. Une chanson satirique, longtemps demeurée populaire, rappelait le plus conséquent de ces larcins; vingt, trente ans après le passage des Bourbaki, une pètarade ne manquait pas de se faire entendre en cas d'incendie d'une ferme. C'étaient des restes de munitions chipées en février 1871 qui sautaient.

Pas question chez nous de punir avec rigueur les infractions à la discipline militaire. A quoi bon prendre des peccadilles au tragique? Les officiers en souriaient, fronçaient parfois les sourcils ou se permettaient une admonestation.

Avant de partir pour le Jura. Bernois, en janvier 1871, une escouade de miliciens se réunit au café chez Brinou. Ils y passèrent la nuit et n'apparurent pas au rendez-vous. L'un des plus alangusés s'écriait en prose plus ou moins rimée: *Pânâ capitulé. Gôlêta s'è ašovâ Bûrbaké s'è sûrsidâ / Fâdôlêrba (sic) égarâ / Vê de p' tôte de y diâ!* Paris a capitulé. Gambetta s'est enfui. Bourbaki s'est suicidé. Faid'herbe s'est égaré. Vous n'avez plus besoin d'y aller!"

Au point du jour, une estafette vint enjoindre à la bande avinée de rejoindre immédiatement la troupe. Elle s'entendit répliquer: *Dâ'so à ô maë, ô voe p'ô l'isê tsâpâ* "D'ici à un mois, on veut certainement s'y rendre!" Mais tout finit par s'arranger. Personne ne fut puni. On n'est pas en Prusse, que diable!

Nos devanciers ignoraient l'existence d'un antique chemin romain longeant la Vallée. Le précis historique de cette étude (pp. ) en a démontré la probabilité. Nos anciens étaient par contre persuadés qu'une ancienne voie monastique avait relié St Claude à Romainmôtier. Peut-être s'inspiraient-ils de nos historiens. Selon la conviction de mon père, la voie en question passait à l'occident de son hameau natal de Derrière-la-Côte, au faite de la colline dite le Crêt de la Grand-Combe. Des investigations faites sur ce point m'ont convaincu que la véritable piste des moines s'allongeait plus bas, au flanc du vallon principal.

Le juge Nicole rapporte qu'anciennement, avant que la Vallée eût été extirpée, un chemin régnait le long des montagnes du Devant, depuis St Cergues à Romainmôtier par la Combe des Amburnex. Ce chemin servait de communication entre les monastères de St Claude et Romainmôtier. La maison du Manet servait peut-être d'étape. (il s'agissait en réalité non d'un bâtiment mais d'une minuscule colline répondant au nom de Moué. Fausse lecture probable) Par la suite, cette voie fut improprement dénommée Route de l'Etraz.

Demeurons sceptiques quant à l'ancienneté de la voie des Amburnex. Cette combe à 1300 m d'altitude encombrée par les neiges aurait été inutilisable pendant la moitié de l'année. Les religieux ne disposaient-ils pas par ailleurs du chemin empierré du fond de la Vallée combien plus commode et pratique ?

Récits divers. Les légendes, contes et fables dont il a été question s'entendaient dans les grandes occasions où les discours étaient appelés à se produire. Il existait en outre une légion de récits, plaisant ou sévères, plus ou moins authentiques, qu'on aimait à répéter dans le cercle familial. Certains de ces souvenirs étaient l'apanage de toute une commune. Chacun les connaissait depuis sa plus tendre enfance. D'autres ne dépassaient pas un rayon restreint. Tout ménage avait son répertoire quelque peu différent de celui de ses voisins.

Les personnes âgées aimaient à évoquer les circonstances d'autrefois, les heurs et malheurs de leurs ancêtres, les incidents de leur vie journalière, les moeurs et coutumes du temps jadis, les haines de famille, les travers des voisins, les farces et les bons tours joués.

Donnons la primauté à l'élément comique toujours si prisé. Au Campé vivait, il y a longtemps, bien longtemps, un couple mal assorti. L'homme et la femme boîtaient qui de la jambe droite, qui de la gauche. Souvent les voisins les entendaient se chemailler cheminant côte à côte. "Je me repens", disait le mari d'une voix sourde. "Il est trop tard" rétorquait l'épouse de sa voix flûtée et rapide. Contée en patois, avec la mimique appropriée, l'anecdote avait un tout autre sel qu'en français.

La grêle venait d'abîmer la récolte d'un cultivateur. Notre homme, pour éviter de prendre le nom de Dieu en vain, s'écria : "Sans vouloir nommer personne, il me semble tout de même que c'est dégoûtant!"

Une jeune fille de chez nous, rentrée de l'étranger, affectait de faire fi de tout. Un jour aux foins, la fine demoiselle posa le pied sur les dents d'un râteau en demandant à quoi cet instrument pouvait bien servir. Le long manche vint brutalement frapper la belle au front : "Tsanfou dè râté!" ("Sacré râteau!") préféra-t-elle alors en pur patois du crû.

Le darbyisme venait de s'implanter au Bas-duChénit. Un dimanche matin, à l'heure de l'Assemblée, le temps se remit au beau. Madame, fervente darbyste, dit à son époux resté membre de l'église nationale : "Va donc retourner ce regain, toi qui n'es pas sauvé". (vâ vûtu voryé séi r kwâ. tē k n'ei pā sova".)

*Vâ vûtu voryé séi r kwâ, tē k n'ei pā sova!*

La manie de parier sévit occasionnellement dans nos montagnes. Un soir, vers 1860, deux voituriers s'attablèrent à l'asile du Marchairuz, L'un s'apprêtait à descendre une lourde fuste au Brassus. L'autre ne transportait rien. Allumés par le vin, les compagnons parièrent douze bouteilles à payer par qui arriverait dernier au village. Les chevaux se lancent à fond de train au bas la pente. Au premier contour brusque, la fuste dégringole dans un bas-fond, tandis que le char poursuit sa course effrénée vers le but. Une mare de vin s'étalait dans la concavité. Elle fit le lendemain les délices des passants. On pouvait les voir, tout à l'entour, buvant avidement le jus divin.

Un Rochat des Charbonnières s'en revenait avec une chèvre achetée à Rochejean (canton de Mouthe, Doubs). La bête récalcitrante s'obstinait à ne point quitter le lieu de sa naissance. Elle se défendit tout le long du chemin. De guerre lasse et fou de rage, l'individu finit par précipiter la bête dans la baume du Crêt à Châtron. Tant qu'il vécut, le cruel personnage s'entendit appeler "Beyou, beyou!".

Les manoeuvres mal nourries se vengeaient parfois à coups de langue. Un jour au battage, le patron eut le toupet de vanter la saucisse de vache coriace servie au dîner "Oui da! lui fut-il déclaré, quand il y en aurait d'ici au Mont-du-Lac (près du Pont), je ne me baisserais même pas pour la ramasser". Les deux interlocuteurs se servirent naturellement en l'occurrence de la langue de leurs pères. Une autre répartie, bien connue, mais par trop scatologique, doit être passée sous silence.

Les prétendus cas de déni de justice frappèrent l'imagination. On racontait qu'un citoyen facétieux, condamné par le Tribunal de la Vallée, tomba à genoux devant l'hôtel de ville, alluma diverses allumettes, les promenant autour de lui comme s'il avait perdu quelque chose. Un attroupement s'en suivit. "Que fais-tu donc, nigaud ?" s'informa l'un des spectateurs. "Je cherche la justice" répondit le Diogène comnier.

Une femme se montra plus verte encore à l'égard des officiers de Thémis. Bientôt le verdict prononcé, l'allanguée Pierretta chanta à gorge déployée en pleine salle du Tribunal l'ancien psaume "Malheureux juges que vous êtes".

Deux traits plaisants, autrefois bien connus des gens de mon hameau, se rapportent au séjour des soldats de la Suisse allemande chez nous, en février et mars 1871.

La haute neige dans laquelle pataugèrent les Bourbakis disparut en quelques jours. Sous un soleil magnifique, nos compatriotes d'Outre-Sarine purent se promener à pied sec ou s'allonger sur un tas de "billons". Logés chez l'habitant, ces soldats prisaient peu certains logis et pensions. L'un d'eux se permit même de s'installer de force chez mes grands-parents, déjà pourvus de quatre porteurs de billets de logement. Mais la première logeuse se piqua de voir son chez-soi ainsi décrié. D'un ton irrité, elle apostropha ma grand-mère en ces termes : "On sait bien pourquoi l'Allemand a voulu à tout prix s'enfiler chez vous" c'est parce qu'il y a des "youffres" (jeunes filles). Le dernier à partir de chez nous fut le petit Mülle (Müller). Au lieu d'attaquer vigoureusement le déjeuner, le malheureux s'obstinait à répéter "Maïsse! Maïsse!" Personne ne parvint à comprendre. Ce ne fut qu'après son départ qu'on s'aperçut que le couteau manquait. On avait oublié d'en mettre un sur la table.

Autrefois, le sport jouait un rôle infime. A part le Chant Sacré, il n'existait guère de société. La jeunesse consacrait ses loisirs à jouer des tours pendables à certaines personnes. Au matin, on pouvait voir des bancs barrant la porte ou la route, des bûches empilées devant les fenêtres. Toute une équipe s'était même esquivée à jucher un cuvier au faite de la grande cheminée, puis à le remplir d'eau. Grand émoi le lendemain. Impossible d'ouvrir les manteaux. Les voisins riaient sous cape, mais l'affaire n'allait pas plus loin. Le lésé se gardait bien de porter plainte.

En une autre occasion, les malicieux jeunes gens se donnaient la peine de décharger un char de foin et de le démonter complètement. A grand renfort de bras, il s'agissait de transporter au faite du toit roues, brancards, timon, cheville ouvrière et finalement le foin lui-même. Le char ainsi rechargé se tenait en équilibre là-haut, deux roues sur un pan du toit, deux sur l'autre.

Certains bons fonds, assuraient nos grands-parents, se montrèrent plus hardis encore. Le croiriez-vous ? Ils pénétrèrent dans une maison, sortirent une jeune fille un peu simplette de son lit, l'enveloppèrent d'un duvet et l'étendirent dans un pétrin disposé sur un traîneau. A toutes jambes, les malandrins filèrent à une demi-heure de distance, abandonnant finalement la pauvre fille. Pieds-nus, il lui fallut regagner son logis, traînant "lugette et pétrisscire" derrière elle.

On savait qu'un municipal s'en allait tous les samedis soirs à l'auberge faire sa partie de cartes. L'épouse, restée seule, en profitait pour se coucher de bonne heure et sans songer à fermer sa porte. Quatre jeunes gens profitèrent de l'occasion. Entrés dans la chambre à coucher, ils empoignèrent le matelas aux quatre coins, le portèrent à quelques minutes de là pour s'éclipser dans la nuit sombre. La pauvre dame n'eut qu'une chose à faire : charger matelas, taie et draps de lit sur son dos et rentrer chez elle péniblement.

Les récits des bons tours joués aux procureurs, huissiers exploitants ou préposés aux poursuites jouissaient d'une faveur spéciale.

Un Guignard du Crêt redoutait une saisie. Au procureur qui demandait le maître de céans, la femme répondit, comme sous l'empire de la terreur : "Ne l'entendez-vous pas qui aiguise son couteau pour vous couper le cou si vous avez le malheur d'entrer?" Le procureur, dit la chronique locale, s'enfuit à toutes jambes. Depuis lors, les Guignard du Chenit répondent au surnom de Molère (aiguiseurs) ?

Certain pauvre hère de Combenoire, souvent tracassé par l'huissier, résolut de lui faire une farce à sa façon. Un avis parut dans la feuille locale offrant une vache à vendre par le débiteur en question. L'huissier se précipita pour saisir la bête avant qu'elle ne soit vendue. Parvenu à l'étable, il put voir une vache en bois, soit un gros tronc pourvu de jambes. La vache à Pilate (cabe) défraya longtemps les conversations.

Même sous les armes, il se jouait des tours pendables. Les gradés en riaient sous cape et se gardaient d'intervenir. Longtemps la Vallée se gaussa de certain voltigeur qui exerça toute un matinée, sans s'apercevoir de rien, un pis de vache accroché à son sac militaire.

Petits et grands goûtent les janotismes. A qui n'échappait-il pas à l'occasion de ces constructions vicieuses de la phrase par interversion des membres ? Le langage de certaines personnes en est émaillé. Notre sentencieux patois comptait lui-même de nombreuses amphibologies. Longtemps on aima à rappeler les janotismes d'un original dit Mondéniyet (mon Daniel). Plusieurs d'entre eux me sont familiers. Il existait des janotismes intentionnels, destinés à attirer l'attention. Tel le cri d'un marchand d'aiguilles, par trop lesté pour être de mise ici.

L'auteur de ces lignes a eu l'occasion de relever dans son entourage des constructions amphibologiques à la douzaine. Ses carnets de notes en foisonnent.

Les fanfaronnades à la de Crac, très appréciées, méritent une mention spéciale. De rares conteurs les débitent pour amuser la galerie, en s'efforçant d'y croire eux-mêmes. Dans certaines de ces productions, le diseur est censé raconter des aventures personnelles ou du moins des événements atracadabrants auquel il a été mêlé. Ces récits, qualifiés de "mythologies" ou de "déferres" rappellent d'assez près les "fôles" du Jura Bernois. Qu'il ne soit permis de les baptiser gabs, comme les récits singuliers qu'aimaient conter les chevaliers du Moyen-âge. Les "gabs" de chez nous se réduisent à quelques unités, car le genre ne se prête guère à l'imitation. J'en ai connu et en connais encore qui sont dans ce domaine des artistes sans pareils. Une bonne douzaine de gabs me sont parvenus. L'un d'eux a été résumé plus haut en traitant des contes plus ou moins littéraires. Il a pour titre la baume aux rats.

Les 7 gabs suivants datent d'un siècle environ. Ils proviennent de deux frères O Demars (aujourd'hui Audemars; patois Dèmé) demeurés fidèles à l'ancienne orthographe de leur nom de famille. Les auteurs les racontaient volontiers en patois, comme vous le pensez bien, à l'auberge ou en petit comité.

J'étais acheté un veau au Bois d'Amont (dépt du Jura). Il ne me revenait pas cher. La bête attachée sur mon char, je m'en revenais tranquillement le long de la Burtignière, quand un râle angoussé se fit entendre derrière mondos. Le loup venait d'arracher la moitié du train de derrière de mon brave "velon". Rentré chez moi, je le badigeonne copieusement d'une pommade de ma fabrication. Qui l'eût dit, qui l'eût cru? Bientôt les chairs commencèrent à recroître. Six mois plus tard, on n'y voyait plus rien d'anormal. Ce veau se développa à souhait. Une fois vache il devint la plus forte laitière que le Bas-du-Chenit eut jamais connue.

Alors qu'on tenait le Chalarot (Chalet à Roch) on y alla, mon père et moi couper le bois nécessaire peu avant la montée. A notre effroi, nous vîmes de loin que tout était rouge sur une certaine étendue. Le chalet brûlait sûrement. On prend un pas de course pour conjurer le fléau. A bout de souffle, nous arrivons sur place. Mais pas trace de feu; c'étaient des fraises (*Mésérès d'û, de fyeu, de fraige*)

Ma mère (il ne se fait plus de femme comme elle) ne rebutait à aucune besogne. Je vous garantis qu'un jour elle s'en vint du Chalarot emportant deux veaux à la corde, une corde à chaque bras. En outre, elle portait sur la tête un baquet de crème, sans cesser de tricoter (brotché) tout le long du chemin.

En 1842 ou 3, il y eut un printemps extra précoce. Au début de juin l'herbe était si haute au Chalarot qu'il fallait grimper sur un sapin pour découvrir les vaches.

On avait, je ne sais plus en quelle année, un taureau extrêmement méchant là-haut au Chalarot. Il plongeait furieusement sur tout arrivant. Un jour un "bouche" montait au chalet. Le taureau fondit sur lui. Le gamin parvint pourtant à se hisser sur un sapin. Furieuse, la bête déracina le jeune sapin. Mais les cornes restèrent prises dans les racines tortueuses, en sorte que l'arbre se trouva debout sur la tête du taureau. Malgré les formidables secousses, le gosse demeura cramponné aux branches. Excité, le "pivot" fit le tour de la montagne au galop.... A ce moment, le conteur ne manquait jamais de jeter un regard circulaire aux auditeurs en ajoutant sentencieusement "E bin, sé bousbou, s'ciré mè!" "Eh bine, ce gamin, c'était moi!"

Une fois, je montais tranquillement au chalet. Le moment arriva de faire les dix-heures. Adossé à un arbre, je mangeai un morceau, bus une goutte, puis me laissai aller à un petit somme. A mon réveil, que vois-je ? Au-dessus de moi se dressait un vaste dôme. Des lucarnes à peine comme des trous d'aiguille l'éclairaient parcimonieusement. Devinez-vous ce que c'était, mes amis ? Une énorme morille de 20 pieds de haut. Ma tête était enfoncée dans le tronc. Il fallut char et cheval pour transporter au Brassus ce monstre végétal. - Une variante assez récente de ce gab donne des détails complémentaires sur l'abattage du champignon fabuleux. Il fallut requérir l'assistance d'un frère. Au moyen d'une scie passe-partout (d'une "louve" pour les gens d'ici) les deux hommes scièrent le tronc. La sciure, soigneusement recueillie, permit aux familles de s'alimenter pendant trois jours.

Un certain mois d'avril, il tomba de la neige en abondance extraordinaire. Mon père craignait que le toit du chalet ne s'enfonçât. Il m'envoya donc débarrasser la toiture de la lourde couche. Rude besogne ! Or, ne voilà-t-il pas que, tandis que j'étais perché vers la cheminée, le temps se radoucit tout à coup. La pluie commença à tomber dru. Les bondes des cieux s'ouvrirent. La piste que j'avais tracée se changea en torrent impétueux. Que faire, car les provisions me manquent ? Prenant mon courage à deux mains ("max ramené") je me jette à l'eau. Le flot finit par me ramener chez moi grelottant et dépurant. Une variante assurait que le héros de l'aventure, pressé d'arriver chez lui, se hâta de traire ses bêtes pour arriver le tout premier à la fromagerie.

Je vous garantis que pas une âme n'aurait osé se mesurer avec moi il y a un demi-siècle. Des gens de cette trempe, il ne s'en fait plus, mes amis. Aujourd'hui, on ne voit plus que des gringalets. Certain jour de mars, il faisait un temps du diable. Le ciel s'obscurcit. On entendit du côté du Risoud une "bruchon"<sup>1</sup> qui s'approchait. Le joran se mit à souffler comme un possédé. Tout pliait devant l'ouragan. Jamais ne vîtes rien d'approchant. Les arbres pétaient comme des allumettes. Arrachées les fenêtres et les portes. Emportés au loin, après de formidables craquements, les toits des maisons du Bas-du-Chenit. Chez nous pourtant, la toiture tint bon, grâce à moi ! Je te saisis la frête (poutre faitière) de mes deux pattes et l'immobilisai. L'ouragan vé (surnom du vent d'ouest) eut beau s'excrimer, rien n'y fit. On en avait des lyérpes, (pattes de fauve) de ce temps-là, nom d'un million !

<sup>1</sup> bruit sourd des branches entrecroisées par la forêt à Émerets, vé



Encore une "fôle" de Quierbenotse qui vient d'être contée aujourd'hui 21 mars 1946.

Ma mère, une toute vaillante, était grosse de neuf mois. Elle voulut quand même faire la montée au Chalet à Roch. Mais les douleurs la travaillèrent le long du chemin. À peine arrivée au chalet, elle s'accroupit dans le creux de la chaudière. Elle y accoucha d'un puissant garçon de quinze livres, de moi qui vous parle.

En avalant du lait, des gaillots, du sorais, de la crème, du beurre et du fromage pendant l'été! A deux mois, je trottais. A cinq, on me mit en tête du troupeau pour redescendre sur le Brassus. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à vous informer auprès de mon frère Octobre et des mes soeurs. Tous les Audemars du Bas-du-Chenit vous diront que je ne brode pas.

Un autre gab évoquait une débordaison fantastique. Le conteur en était un voisin de mes grands-parents. Certain jour d'élections agitées, il y eut tant de monde à la maison de ville du Sentier que la température des salles s'éleva progressivement. La neige commença à fondre sur le toit. Les chénaux déversèrent des torrents d'eau. La rue du village ne tarda guère à se transformer en fleuve mugissant. Atterrés, les malheureux électeurs craignant pour leur précieuse existence, n'osèrent sortir du bâtiment que le lendemain vers midi. Moi seul, j'eus le courage d'affronter le péril. Il me fallut traverser à la nage de formidables ruisseaux, me trouvant sans cesse sur le point d'être entraîné. Vous pouvez penser dans quel état j'arrivai enfin au Crêt chez Isaac Capt. J'en frémis encore rien qu'à y penser.

Le gab suivant, dit de la mi-aôût rappelle les Lûgenmaserlein allemands. L'exagération y est continuelle.

En 1865, les jeunes gens de Derrière-la-Côte se donnèrent le mot pour aller fêter la mi-aôût à Mouthé (Doubs) (La mi-aôût fête patronale de cette localité. On l'appelait aussi la Saint Napoléon). En traversant le Risoud, si calme à l'ordinaire, la bande joyeuse leva des milliers de lièvres, de chevreuils et de coqs de bruyère. La forêt regorgeait de myrtilles, grosses comme le poing. On en aurait ramassé des tonnes. A la frontière, il y avait des douzaines et des douzaines de douaniers. Il semblait que tous les gabelous de France s'étaient donné rendez-vous sur la Jaique (pâturage de montagne français limitrophe). Oncques ne fut servi repas plus plantureux. Pensez voir, non moins de trente sortes de viandes!

Une fois gobergés, les Combiens se mirent à chanter. Toute la population accourut pour les entendre. Il vint des auditeurs de Fontarlier, de Essançon, de Paris même, a-t-on prétendu. Emerveillés, ils nous offrirent une quantité de bouteilles d'un vin plus doux que du sirop. Nos gens puisent le sucre à tel point que toutes les mouches de France leur firent la conduite jusqu'à la frontière.

Maints gabeurs aimaient à se vanter de leurs exploits ba-  
obiques et gastronomiques. Ainsi cet horloger qui fit le tour des pintes de la commune, s'offrant partout deux ou trois demi pots, mangeant ici une double ration de pain et de fromage, là une portion de saucisse au foie ("frêche") ou une assiettée de croûtes au fromage ("berihonda"). Rentré tard, notre homme veut boire dans l'obscurité à même la seille à eau.

Mais donnons un instant la parole à notre insatiable : "J'avale, j'avale, disait-il. Tout à coup le souffle me manque. Qu'est-ce donc qui m'étouffe et me remplit la bouche ? Je tire, je tire, je tire encore. C'était une cive d'oignon. J'avais confondu la seille à eau avec celle des eaux ménagères, placée sur le même rayon."

Le plus récent de nos gabs peut compter un demi-siècle.

Il y avait un bal au-dessus du Brassus, le 31. Nous y avons joué de l'accordéon, mon frère et moi. Au petit jour, comme nous remontions là-haut par un froid épouvantable, mon compagnon me dit : "Si on en jouait une pour se dégourdir les doigts ?" - "Bien d'accord - Laquelle ? - La Valse bleue, si tu veux" Aussitôt dit aussitôt fait. Mais qu'est-ce à dire ? Nous avions beau peser sur les touches, aucun son ne s'échappait de l'instrument. Ils gelaient à mesure....Le grand froid persista jusqu'à la fin d'avril sans relâche. Brusquement le temps se mit au doux. Ce jour là, je traversais justement le bois de la Meylaude, lorsqu'un air retentit à mes oreilles. J'écoutai et reconnus ma brave Valse bleue. Enfin dégelée, elle s'élançait triomphalement vers l'azur. (Note : même goût : ...assis sur une pierre de bois... je vis un jour un boeuf (se chantait).)

Les récits burlesques nous ont retenus longtemps. D'autres souvenirs, non moins nombreux, rappellent des événements plus ou moins graves. Ici et là pourtant, l'élément comique montre le bout de l'oreille.

Pour ne pas allonger démesurément force est de s'en tenir à quelques échantillons de ce genre de récits.

Vers 1804, le chalet de la Moïsette vint à brûler. Le feu éclata si brusquement que les armaillés durent renoncer à sauver les fromages. Un flot de pâte onctueuse se déversa dans la combatte sous-jacente. Des centaines de personnes accoururent pour profiter de l'aubaine. Munis de cuillers, de châteaux de pain et de pots de vin achetés au bouchon voisin des Grands Roches, ces veinards se gobergèrent à qui mieux mieux. Ce fut une ribote sans pareille dont on parla sous les tavillons bien longtemps. Seul le propriétaire du chalet riait jaune.

D'autres sinistres passaient devant nos yeux comme dans un caléidoscope : celui des Pignet-Dessus en 1800 ; celui de Chez-le Maître en 1833 ; le grand incendie du Lieu en 1858. Nous croyions voir certaine vieille dame affolée en train de remonter la pendule alors que tout flambait autour d'elle.

Gare aux toits mal entretenus ! L'eau suinte et pourrit peu à peu planches, lattes et chevrons. Une abondante chute de neige lourde risquera de tout enfoncer. Ainsi arriva-t-il à la maison de Moïse Aubert Derrière-la-Côte, en 1815. Le malheureux périt étouffé avant qu'on pût lui porter secours.

Deux plantes assez semblables d'aspect croissent sur les pâturages : la grande gentiane et le vérate (verâtu en patois). On apprendait aux enfants à ne point les confondre, car la seconde est vénéneuse. Un jour, avons-nous souvent entendu raconter, certain distillateur peu précautionneur les mélangea. Ayant absorbé quelques rasades du produit de son alambic, l'imprudent mourut dans des douleurs affreuses.

Mandrin, le fameux bandit a laissé un souvenir dans la région (Mandrin : 1724 - 1755). La tradition veut qu'en route pour Morez, le redouté personnage ait longé notre vallée.

Aux abords du Solliat, il aurait menacé un natif trop curieux puis le même soir logé incognito à l'Hôtel de la Lande au Bras-sus. Il y rencontra un vieux dragon, parent du tenancier Rochat, avec lequel il devisa longtemps de la vie de garnison, tout en buvant ferme.

Il était souvent question en famille des souffrances endurées l'année de la misère (1816-1817). Les saisons n'avaient pas suivi leur cours normal. Le coucou, assuraient nos grands-parents, chanta seulement en octobre et novembre. Pour arracher quelques pommes de terre, il fallut construire un rempart de neige, à l'abri duquel on travaillait. Les enfants affamés se disputaient les minces épluchures pour les griller sur le couvercle du fourneau (grillons). Les pauvres seraient morts de faim si la commune n'avait reçu du blé du dehors pour les alimenter. Le peu d'orge et d'avoine qu'on récolta se trouvait en partie moisi ou gelé. Dans la règle, le battage s'opérait au 17mes quarteron; sans soupe ni lit, le patron fournissait seulement la lumière. Mais l'ouvrage manquait. Des bras demeuraient ballants, aussi certains batteurs miséreux s'engagèrent-ils à rendre un crutz à leur employeur pour la plus value de la maigre pitance à eux servie. Le pain provenant de farine d'orge gelé se cuisait mal. On l'appelait "pan adzessi". Une croûte noirâtre renfermait une masse gluante semi-liquide. Beaucoup d'enfants ne parvinrent pas à le supporter. Un "boulon" jeté contre la muraille, y restait collé.

La grêle de 1834 fit longtemps parler d'elle. Les sapins des Côtes du Campe se virent littéralement dépouillés de leurs branches du côté des l'ouest. Même l'écorce du tronc fut en partie arrachée. Les lignes de croissance annuelle trahissaient encore le cataclysme un demi-siècle plus tard.

Au chalet de la Thomasette, le fromager vit tout à coup un gros caillou projeté dans la chaudière. Pensant qu'un gamin lui faisait une farce, Timothée lui adressa, en patois naturellement, un avertissement énergique dont les termes nous ont été transmis. Rien n'y fit. Des projectiles à la douzaine suivirent éclaboussant le lait dans toutes les directions. Il fallut en hâte faire pivoter la chaudière pour sauver le reste du liquide doux.

Cent fois nous autres enfants entendîmes rappeler la fameuse tempête de neige du 29 février 1881. Les porteurs de lait a'en allant le soir ou s'en revenant de la fromagerie durent chercher refuge chez d'autres particuliers en attendant l'apaisement des éléments déchaînés.

Nos anciens évoquaient volontiers les années pauvres en foin. 1856, fut, si bien me souvient, néfaste à cet égard. Heureux celui qui avait du foin à vendre au printemps 1871. En mai il valait non moins de 16 francs le quintal. L'un des voisins de mes grands-parents en avait une provision depuis l'année précédente. Notre homme refusa des offres magnifiques, persuadé que la marchandise augmenterait encore. Mais l'herbe commença à pousser. Le foin revint brusquement au prix normal. Daviattet faillit en mourir de dépit. Situation plus tragique encore en 1893. Certain voiturier de nos connaissances réussit, à force d'implorer à acquérir un drap de foin pour nourrir sa bête. Or pendant que l'imprudent tapait le carton à l'auberge, le cheval consomma jusqu'au dernier brin de foin. Coût du repas : 18 fr.

Rien de plus palpitant pour les gamins que d'entendre parler de gens et de bêtes perdus et des battues organisées pour les retrouver. Des fois il s'agissait de pauvres d'esprit, d'autres d'écoliers ou de jeunes enfants, même dans un cas d'un nonagénaire. Celui-ci passa la nuit dans les bois sans attraper le moindre rhume. Qui n'a pas le sens de l'orientation se perd facilement. Un garde-forestier d'autrefois connaissant sa faiblesse à cet endroit prenait des précautions pour retrouver son chemin. Avant sa méridienne, il ne manquait jamais de disposer son fusil dans la direction à poursuivre. Un jour de mauvais plaisants tournèrent l'arme en sens inverse. Il fallut des heures au pauvre diable pour se reconnaître.

Les crises horlogères si redoutées ne laissent pas d'intéresser la génération montante. Elle apprendait qu'au temps de la révolution et de l'Empire, le chômage régnait; qu'en 1848 plusieurs de nos horlogers, ne sachant à quel saint se vouer, partirent pour les placers de Californie; qu'après la guerre de septante, la grande crise dura une dizaine d'années. Les communes durent ouvrir des chantiers pour occuper les bras. Nombre de fins horlogers s'en furent travailler à la réfection de la route au Pont à Pétrafélix; d'autres expurgèrent les cantonnements du Chenit.

701b La dépression économique se fit sentir avec plus de force encore chez nos voisins du Jura français. L'industrie des boîtes de Bois d'Amont périclita brusquement. La crise dura toutefois quelques années seulement. Vers 1850 les commandes affluèrent à tel point que les industriels ne purent entièrement les satisfaire. L'un des principaux négociants en boîtes étant mort pendant la période de chômage, on disait plaisamment de lui en patois de l'endroit :

Aléz i n' pargätwâr è Morè  
Vüz i veré l'ân de l'Aimé Bousé  
Ki sè rebèkiâlè de regret  
De n' pâ avèr è fabrikè  
Dolè petits ovèts  
U pouru di Bÿ d'Amò  
Tant è dignisâkârâtsâ è kârâtwè

Allez-y en purgatoire, en Horez  
Vs y verrez l'âme de l'Aimé Bous  
Qui se redresse de regret set  
De ne pas avoir fait fabriquer  
De petites boîtes  
Aux pauvres du Bois d'Amont  
Tandis l'année 1847-1848.

Cette rengaine devint familière aux Combiens. Même les enfants la répétaient en imitant l'accent boisd'amonnier.

Il en était de même de la rengaine rousselane de la vieille :

vêl è l'vè  
kâtrè d'iz è  
vèrè, mè l'vè  
vè l'vè d'iz è

Il y a une vieille aux Rousses  
Qui a plus de quatre-vingt-dix ans  
Plus elle tourne, plus elle danse  
Plus elle a toujours de côté.

Les histoires de trésors cachés passionnent jeunes et vieux. Aux temps troublés de la révolution, un émigré confia au tenancier de la Lande un important magot à enfouir sur la montagne voisine. Un document, encore existant, indiquait l'emplacement de la cachette. Mais par la suite, on bouleversa le terrain en vain. Aucune trace du trésor mystérieusement disparu.

Un fait analogue se passa Derrière-la-Côte vers la même époque. Une grosse nuque de l'endroit avait enterré ses disponibilités au Plan des Aubert. Frappé de paralysie de la langue, le cacheur de trésor essaya en vain de donner à ses proches les précisions indispensables. Tous les sondages se révélèrent inutiles.

yâ ora  
vè l'vè  
vè l'vè

Un voisin de mes arrière-grands-parents redoutait l'arrivée des Autrichiens de Bubna; il se servit d'un moyen ingénieux pour mettre en sûreté un lot de pièces de cent sous. Au moyen d'une tarière de fort calibre, notre homme pratiqua un trou dans un sapin, y glissa sa petite fortune, puis remit en place la rondelle d'écorce préalablement découpée. Impossible de déceler l'astuce! Sa vie durant, le malin sire répondit au surnom de Tronc.

Signalons encore deux trouvailles de monnaies faites il y a un peu plus d'un demi-siècle. Le premier lot découvert dans une carrière aux abords immédiats de l'Abbaye fut acquis par le médailleur cantonal. Il se compose de pièces des évêques de Lausanne et des barons de Vaud, cachées dans la seconde moitié du XIVe siècle. Le dernier, trouvé au Risoud à occident du Lieu, comprend uniquement du billon bisontin- de la ville de Besançon- à l'effigie de Charles-Quint (rappel) et presque exclusivement millésimé de 1623. Quelques Mouthiard, craignant pour son pécule, vint le cacher sur territoire bernois alors que les Suédois ravageaient la haute vallée du Doubs.

La conversation tombait souvent sur les épidémies de vérole ou de typhus. La fièvre typhoïse fit à plusieurs reprises apparition dans nos parages, entr'autre vers 1860. Ma grand' mère qui s'était aidée à vêtir une voisine décédée de la terrible maladie subit les conséquences de son imprudence. Une fièvre terrible la mit au bord de la tombe. Des mesures draconiennes furent prises. Personne n'osa plus franchir le seuil de la maison contaminée. Les objets indispensables devaient être glissés dans la chambre de la malade par un vasistas pratiqué dans l'une des fenêtres (d'après Tante Aline pp. 16 et 17).

On parlait aussi de chiens enragés, de jeûnes rigoureux, de marcheurs émérites, de joueurs invétérés, des succès de nos sociétés de musique et aussi de déceptions. A tout citer on n'en finirait pas.

Nous croyons néanmoins avoir donné une idée approximative de ce qu'on entendait dans notre famille il y a tantôt soixante-dix ans.

Note p. 703b: Les allusions au mouillage du lait avaient toujours du succès. Le conteur rappelait volontiers l'épisode du délinquant qui, s'apercevant qu'une analyse se faisait ce jour d'hiver, eut la présence d'esprit de simuler une glissade et de répandre son lait sur le seuil de la fromagerie. Le mouilleur s'entendait reprocher son indécatesse jusqu'à la fin de ses jours, à l'ordinaire sous des mots déguisés. On l'envoyait kölödje (soit rincer) ou rälödje (rallonger), sous-entendu sa "boille".

---

**D 12. SENTENCES PLUS OU MOINS PROVERBIALES; FACONS DE PARLER;  
TOURNURES SPECIALES; CRIS & APPELS DIVERS.**

**Sentences.** L'occasion s'est présentée plus haut, pp 645 — 647 de signaler une série de sentences relatives à la prédiction du temps. Il n'y a pas lieu d'y revenir. Mais il est d'autres dictons, tout aussi nombreux qui évoquent les expériences faites dans divers domaines et donnent des conseils de sagesse pratique. La majorité de ces sentences sont communes à tout le Pays Romand. Elles se rencontrent même au-delà de ses limites. Naturellement chaque patois leur imprime un cachet spécial, utilisant à l'occasion des tournures fort différents pour exprimer la même idée.

A cette catégorie appartiennent :

Le Vendredi aimerait mieux crever qu'aux autres jours ressembler.

Quand chacun s'aide nul ne s'échine (*no sè krévè*) *krévè*

Qui devient pauvre devient méchant (*krènyu*) *krènyu*

On n'est pas tous fous pareils (*pàré*)

C'est le "rable" qui se moque de l'"écové".

Vilaine chatte, beau minon.

Qui répond "appond".

Nous sommes tous de la même pâte (*pâtô*)

Qui ne sait ne se soucie (*a grève*) *no grève*

Quand c'est assez, il suffit (*kà lè bè lè pàro*) *kà lè bè lè pàro*

Les filles et les chevaux n'ont pas de domicile assuré (*dés à ôtó*) (il s'agit ici d'un emprunt manifeste au parler de la plaine vaudoise. Le comblant ne connaît pas *ôto* au sens de "maison d'habit.")

D'autres dictons paraissent plus ou moins du crû; ainsi :

*Twi no sè pè kàyo pàré* : il y a des variétés de sales gens.

*Dou yàzou bô, trêe yàzou bête* : deux fois bon, trois fois bête. Trop de bonté nuit. *bête*

*Ko r'èize nûze* : qui refuse muse (se trouve privé).

*Bêkè k plè à d myé mâtché* : morceau qui plait est à moitié mâché. *Bêkè ko plè à d myé mâtché*

*Ko n'èpèrnè n à rû* : qui n'épargne n'a rien.

Loin de son bien, près de son dommage.

*ko kôte vò* ce qui coûte vaut.

*Ko vè òo bóa vè à la gèra* : qui vole du bois s'attire des ennuis.

*Gràtà trèblè, piti mâtè, n à pè dè kè trôp sè rûpli* : grande table, petite nappe / n'a pas de quoi trop se remplir (sens ?)

*Ko bâlè à pè ratsu kè sè, lû gèbu s à s' mûkè* : qui donne à plus riche que soi, le diable s'en moque.

*Ko di sa kèl no dàe ou sovè su kèl n'vudràe* : celui qui dit ce qu'il ne doit entendre souvent ce qu'il ne voudrait.

*K dè to râmàse dè rà n à fôte*

*Ko di sè kèl no dàe ou sovè sè kèl no v'vudràe*

*gràtà trèblè, piti mâtè, n à pè dè kè trôp sè rûpli*

Ka de tã rãmãse. ðe rã nã fóta = il n'est pas de profit méprisable.

Kãmè pou. Sũfre pou = qui aime peu, souffre peu.

Hó súpã. Mó drũmĩ = mal souper c'est mal dormir.  
(encouragement à se bien garnir l'estomac avant d'aller au lit)

Plus on rebouille la m., plus elle sent mauvais (mieux vaut ne pas insister sur un fait dégoûtant).

Põ alá è fóle fó kãpõtrẽ lãz ãdiẽ = pour aller courtiser, il faut connaître les aïtres de la maison.

ðe rã kãpõsẽ nã krẽvõ pá lã bõsẽ = les récompenses ne crèvent pas les bourses (rares les gens reconnaissants).

hã sãdã fõnã nã pá ãllã ðe lĩ tãlẽ lũ fi ðo lã lãõgã = la sage femme n'a pas oublié de lui tailler le fil de la langue (se dit d'un bavard).

Kõka põ kõka = noix pour noix (œil pour œil, dent pour dent).

Tsãkõ sã byẽnã = chacun sa byẽne, soit sa marotte.

Viennent s'ajouter à cette liste partielle la foule des tournures régionales typiques, transposées d'ordinaire du patois en français. Chacun s'en sert ou plutôt s'en servait, car une partie d'entre elles s'enfonce peu à peu dans l'oubli. Il faut être comblé pour savoir ce que veut dire faire le cafornet, c.à.d. se chauffer près du foyer sans être occupé - faire une chamberotte à quelqu'un, soit lui donner un croc-en-jambe - aller à la va ta vi, au petit bonheur, d'une façon négligée - acheter ou vendre au tu bõ tu (les uns dans les autres) - rester au crochet = rester à la pressette. ne pas se développer normalement - être à pain, savoir profiter de tout - n'être plus qu'écrit, à l'article de la mort, bien que figurant encore au registre des vivants - prendre le fusil de toile, s'en aller mendier - être dans tous ces états, être bouleversé - se faire faire la toile, se laisser duper - vivre sur les côtes de quelqu'un (à ses dépens) - faire une graisse à quelqu'un, le réprimander vertement - faire bigvaïtse, faire fiasco, - dire à mots benêts, en employant des termes vifs, qui portent - avoir la maladie de la fourche, nourrir chichement son bétail - faire la bouche carrée, se dit d'un enfant qui va pleurer - être dans de beaux draps, dans une situation désagréable - prendre arrangement à l'ache de route (sans témoins) - kãtã sã kãkõ = être à l'extrémité (ne s'emploie qu'en patois) = kãtĩ lũ sãpõ = sentir le sapin - faire son sac (même sens) - chacun sa byẽne (patois byẽnã), chacun sa marotte - les anneaux coulent, sa bourse est vide - il sait saigner ou il connaît la veine, se dit d'un profiteur - il pèlerait un ciron (ði pãlãrã õ sãrõ), appliqué à un ladre - elle n'a patte en cul (d'une personne très pauvre) - ne pas semer sa farine? par l'orage; nã pá sã nã sã fãrãnã pá l'burã (ménager son bien à outrance) - c'est une ligue d'homme, éche d'homme (ũn tãgã d'õmu, ãitõ d'õmu), un vilain sire - être cache, ou faire des encachõns, se montrer peu confiant ou expansif - ði mãd'ãrã lã sã è lã bõlẽ, il mangerait les sacs et les boïlles (d'un gros mangeur) - être à la mesure d'orbe (trop court ou trop léger) - prendre sa ramensẽ (y aller de toutes ses forces) mãdiẽ sã pã ðe bãdã, manger son pain se bade = sans le gagner péniblement - avoir besoin d'aller à Suchy ( ) = se disait d'une bête (par extension de sens d'une personne) très maigre. Un séjour dans les marais de cette commune lui faisait grand bien; aux chevaux le repos surtout, lã nãgã ðõ mãrtãõ (la neige à son marchand); c.à.d. qu'elle disparaît rapidement. Se dit aussi de toute sorte de matières ou d'objets.

Légion également les mots régionaux caractéristiques. Tous nous viennent du patois: S'embaumer, c'est choir dans une baume. — s'enlaiser, tomber dans une de ces fissures du calcaire appelées "laisines" — fourger signifie taquiner; un fourdron, non francisé, est un provocateur — attiver (*atara*) = exciter — entoucher, sentir mauvais — quequelier?, bégayer — aragner, chicaner et enlever les toiles d'araignées — s'éjargiller, s'effrayer — quiler, fienter en parlant d'un volatile — chogner, fienter, se dit d'un cheval — friler, s'embraser — cacollier, agiter un liquide dans un vase — pionner, crâlier, grincer — vouaffer; se dit d'une meule que l'abondance d'eau empêche de tourner et du bruit fait par des souliers gorgés d'eau — tomponner, produire un bruit sourd — bocher, abandonner le travail, prendre du loisir — véter, partir, lever l'ancre — s'enserrer, s'égarer dans les bois — caver, détester — cribler, ne pas admettre à la communion — s'embonner, se heurter, buter contre — giffer, écumer — dégrider, défaire un tricot — chuyer, fouetter — être enbeusé (*abbeusé*) \* plein d'eau; se dit du bois.

Citons en outre quelques noms et adjectifs indigènes: la quile, fiente d'oiseau — la chogne, crotin de cheval — une couèle, mauvais coup de froid — une came, fragment d'arbre fossile — une feuillassé, feuille de hêtre sèche — un coucheron, extrémité d'un sapin — un ramin, feu pétillant — le couâtre, dernier né — un gretton, résidu du saindoux, enfant demeuré petit et chétif — byéne (*byéma*) = quinte — la giffe, l'écume — le dégridon, laine provenant d'un tricot défait — du batiaron, déchets de lin après battage — ancre = âcre — décafé = détestable — endenieux, sujet aux humeurs (d'un emploi rarissime aujourd'hui). On en peut dire autant de byéneux au sens de quinteux — mie (il est rudement mie! ce qu'il est mie) = aimable, gentil — ces travers = ces temps-ci (*hè trèvé*) est en voie de disparaître — en ce rencontre (en cette occasion), aujourd'hui inconnu, apparaît dans des documents du XVIII<sup>e</sup> siècle (1762).

Certaines tournures comparatives stéréotypées présentent un cachet bien local: pouet comme l'ozé (le diable) — dur comme la *noerts* (divinité infernale) — méchant comme la *gale* — vif comme un crelet (cigale?) — noir comme la plaque (du foyer) ou comme chuertse (cirage) — rouge comme un coucyu (cocu) — pesant comme la *gyudze* (gueuse, fonte de fer) — sec comme la bèche (potence en bois de chaudière); comme une corde de manteau (volets de grande cheminée); comme un broutin (sens?); *asè ré R'ima tavers*, aussi sec qu'une languette de soufflet — *frè kirmé la taure* (taure?), fort comme la t... (sans adaptation patoise).

Comme partout les formulettes évasives sont à l'honneur chez nous. Il y a cent façons de rebuter celui qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. Même les petits gosses s'y appliquent. L'autre jour l'un d'eux, âgé de 6 ans, questionné par ses grands-parents sur ce qu'il avait mangé à midi, leur répondit d'un ton badin: "Quieq'chose!". Une dame ayant gentiment demandé à un autre gamin: "Ouvras-tu, mon petit? — s'entendit répliquer en pur français du cri " *épitodé* ", et puis toi? et toi même?

Rares les formulettes où le parler de la Vallée sort vraiment du rang. La majuscule L les signalera.



À la question "Quelle heure est-il ?" vous risquez de vous attirer les réponses : "L'heure qu'il était hier à ces heures, ou la même heure que hier".

À "Que fais-tu là ?" l'on vous répondra d'un air malin : "Ce qui me plaît! - Je t'attendais!"

À "Que fait-on chez vous ?" l'interpellé répartira : "on danse! - On trie des puces pour faire un gâteau!" (ler vers de la ritournelle "Grandpapelunette, que fais-tu là-haut ?")

À "Qu'as-tu dans ton panier ?" il s'écriera : "Des petits loups pour te manger! - Regarde vois dessous! - de la graïne de curieux en pagne t's bleud!"

"Que veux-tu ?" s'attirait invariablement la répartie : "Un rien tout neuf!"

Demandez-vous "En veux-tu ?" le poing vide du mystificateur s'ouvrait, tandisqu'il s'écriait : "N'en veux-tu ? N'en voilà!" (Lutry)

À la question "Que me rapportes-tu ?" correspondait fatalement l'une des réponses : une chèvre vivante dans mon panier - du béton de cro (du collostre de corbeau) - de la moque (muqueuse) ou de la merde de chat.

À "Qu'y a-t-il à manger ?" il était coutume de répliquer : "du rebaille m'ê mé (quelque chose dont on ne se rassasie jamais) de l'empoison! (une substance puante)

S'informait-on auprès d'un goasse de ce qu'il avait mangé, il ne manquait pas de s'écrier : "Du foie de veau de cochon!" ou "la mama a cuit la petite marmite dans la grande".

L'un des gosses demandait-il à ses camarades : "A quoi allons-nous jouer ?" il était sûr de s'entendre répliquer "A nous tourner les pouces" "au fou, tu le seras, si tu ne l'es déjà".

À "Qu'est-ce que tu dis ?" il convenait de répondre "Toujours la même chose! - Je dis ce que je dis - ou - on ne donne pas les petits couteaux pour les perdre!"

À "Fourquoi?" correspondait "Pour ne pas changer!" "Quoi, quoi, quoi, les corbeaux sont au bois; s'il en manque un c'est toi.

"Qu'est-ce que tu me regardes ?" s'attirait un narquois "Parce qu'il t'est venu un oeil vert" ou "parce que tu as des cornes - parce que je t'admire - parce que je te trouve beau -

Vous demandait-on "Où as-tu été ?" toute une série de réponses évasives était à disposition : "Me baigner au lac" (si c'était en hiver) "Patiner sur le lac - si c'était en été - au diable - à l'ogé (très loin, en un lieu inaccessible) - à la pêche - aux gruilles (sairalles des marais) - dans ma poche.

Posait-on la question : "Où vas-tu?" l'interpellé ne manquait pas de répondre : "je vais où je vais" Je vais me noyer, me pendre - je vais à Piogre (formule relativement récente).

Qui adressait la demande "D'où viens-tu?" s'entendait répondre malicieusement "De Paris - du Mont Blanc" ou d'un secteur du corps que mieux vaut ne pas nommer.

"Quand ça me plaira - quand je voudrai quitter ma chaise - quand les souris auront des ailes - répondait automatiquement à "Quand rentres-tu ?"

Le curieux s'informait-il de qui était chez vous, il s'attirait les réponses fallacieuses : "Le ministre - Le curé - Le pape - Le diable"

Dûment chapitré à la maison, un gamin ne se trouvait jamais embarrassé de répondre à un éventuel "A qui es-tu, - les réponses "A mon père - à celui qui m'a fait'étaient de mise.

A "D'où es-tu?" il proférait sans ombre d'hésitation : "je suis d'où je suis - Je suis de Paris - Je suis de Piogre ."

N'allez pas vous informer du prix qu'un article avait coûté, si non l'interrogé s'écriait malicieusement : "De la monnaie qu' il y en ait assez à un demi-million - Plus (ou moins) que tu ne crois - Une peur et une envie de courir (laissant ainsi sous entendre que l'objet avait été volé).

Un enfant prétendant avoir faim se voyait rabroué en ces termes : "Tu veux du pain ? Dis vite que non, que j'en sache" ou bien ; "suce ton pouce, ça te passera" Ceci se passait, bien entendu avant que n'edt commencé le "siècle des parents obéissants".

L'un des petiots réclamait-il une histoire, sa mère s'en débarassait en lui disant "Il était une fois un roi qui mangea un pois, le pois sauta, le roi creva".

Un enfant mécontent était promptement remis à sa place par diverses formulettes appropriées : "Tu n'arriveras pas plus vite au nouvel an pour tout cela! - tu as bien de quoi bouder - va paître les oies - va donner à manger aux crots (corbeaux) va te promener! - va te cacher - si tu es mal content, tu peux aller te gratter, te fouiller."

Ce répertoire de formule très évasives permettait de répondre à toute question importune. La plupart de ces réponses décevantes proviennent du patois.

Les explosions de sentiments émaillent maintes conversations. Elles trahissent avec plus ou moins de verdeur ou de retenue l'étonnement, l'énervement, le dépit, la colère, le dégoût, mais aussi la joie, la satisfaction.

Vidées de leur sens, ces formulettes stéréotypées s'emploient souvent sans rime ni raison.

Il conviendra d'insister sur celles qui sont propres à la région.

Le mot patois <sup>Rôze</sup> kozû francisé en cousu! exprimait la surprise. Ce n'est autre que l'abréviation de la formulette sak kosa de bou sac cousu de bois! - Désuets aujourd'hui, tant kozû que cousu se remplacent par O bé! Oh bien! O mō péro, giāstru (francisé en diastre) bāgru (bougre) O lala, é tō possible? est-il possible? charrette! tonneau! Matin! (voir les jurons haut page 715 ms)

*sak kōzû de bou*

*O bé*

*mō*

*possible*

Une kyrielle de jurons expriment le mécontentement, l'impuissance, le renoncement dépité.

Des mesures furent prises, du temps de Berne, contre la manie de jurer. Quelque conseiller s'était-il laissé aller, en tenable, à proférer l'un de ces cris de coeur, une amende venait lui rappeler les convenances. Une admonestation du pasteur y contribuait en outre aussi. Les procès-verbaux des gouverneurs du Lieu donnent divers exemples de pareilles sanctions.

Le mot de Cambronne sous ses formes patoise et française locale (l'une et l'autre avec un è très ouvert et allongé) jouit de tout temps, d'une grande popularité. D'aucuns ne se sentent-ils pas soulagés après l'avoir proféré?

tsârôn et pnæxō (charogne et poison) lui font concurrence. Les gens bien leur substituent l'anodin rava!

Diabla, au d initial fortement palatalisé par la prononciation locale, s'entend à journée faite.

Le nom du malin peut être corsé par un précédent cinq cents, voire par cinq cents mille.

Il entre dans les nombreuses formules qui suivent : lû gâbu mē (tē) rōndyæ pyé ; que le diable me (ou te) ronge seulement! lû d. t'émittæ ; le diable te réduise en miettes! lû d. t'êkâhlæ ; le d. te brise! lû d. m'æll'evæ sa... ; le d. m'enlève si...! lû d. m'ê bûrlæ ; le d. me brûle. lû d. t'ê bōbârdæ ; le d. te bombarde! d. m'æpnærtæ, d. m'emporte! d. m'ê pæne ; d. me prenne!

D'autres formulettes, non moins usitées, critiquent les agissements d'une personne ou d'une bête, constatant parfois l'état defectueux d'une substance. lû gâbu t'ê sōhlæ ! signifie : Pourquoi souffles-tu de la sorte? lû g. t'ê lûdyæ ou t'ê rōhlæ ! Pourquoi glisses-tu ainsi? lû g. t'ê vyâdzæ ! Pourquoi donc te déplacer? lû g. t'ê rôulæ ! Ne roule pas ainsi! lû g. t'ê rûeillæ Pourquoi beugles-tu de cette façon? lû g. t'ê t'pæizæ ! Pourquoi tomber ainsi? lû g. t'ê pûrsæ ! Pourquoi pourrir de la sorte? lû g. t'ê êkânyæ ! Pas n'était besoin de battre ce blé! lû g. t'ê kōræ ou kōrsæ ! Pourquoi cours-tu? lû g. t'ê plæuvæ ! Pourquoi faut-il qu'il pleuve?

Les expressions gyâbu sé et gâbu lû mōka signifiaient: Je n'y manquerai pas. Elles ont disparu depuis plusieurs générations.

l'èz (voyez à la page , sous superstitions) pouvait occasionnellement prendre la place de gâbu. C'est un souvenir du passé. La formulette: lû l'èz m'ê fôte , familière à nos pères ne s'entend plus du tout.

Le nom de Dieu au d initial aussi palatalisé que celui de diable apparaît dans nombre de combinaisons. Nō d'ê gœu ! est des plus communs. Ses formes édulcorées nō d'ê gōy ! et nō d'ê gêts ! s'emploient fréquemment. L'expression gœu m'ê d'ânæ (on s'attendrait à d'ânæ !) a per contre sombré dans l'oubli. Pæyé (par Dieu), pardi représente un renforcement de l'affirmation ou de la négation: Pærgé ôi ! Pærgé nâ !

Trahit aussi bien la colère que l'étonnement tûn'èru (tonnerre) et ses composés nom d'un tonnerre, sacré tonnerre!

Totevãtã !, adapté de l'alamanique, me paraît en voie de disparition.

Sacré, souvent réduit à cré, sert à renforcer maint juron: sacré nom d'un chien! sacré nom de bleu!, sacré diable!, sacré tonnerre! ou autres aménités.

Le patois se servait de tsãfu et de tsãkru aux mêmes fins. tsãfu et sa francisation partielle tsãfo, représentent une variante de tsã (chance), sous-entendu "mauvaise".

tsãkru, quelque peu francisé en tsancru, répond à chancre. Ces deux augmentatifs s'emploient à volonté l'un pour l'autre. En voici quelques échantillons: tsãfu (tsãkru) de fou !, sacré fou! - tsãfu de pti vòdã ou pitite vòdã, sacré petit diable ou diablesse! - ts. de vòrã !, sacré vaurien! - ts. de mãrdõzã ou mãrdõzã, sacré petit merdeux ou petit merdeuse! Il était loisible de remplacer tsãfu et tsãkru par prãcõ, ãtãdãtsu, kãyõ, wãdãzã, gãbu, ãtãtsã (éche), tsãnbã, etc.: prãcõ de brãtã ! sacré gãmin - ãtãdãtsu de fãna (puanteur) - kãyõ de õmu (cochon) - wãdãzã de knã !, nullité d'individu! - gãbu de dã !, diable de gens - ãtãtsã de õmu !, gueux d'homme - tsãnbã de fõlã !, canaille de fille. Les expressions tsãkru de ... et sãvãkru de ... avaient une signification analogue.

Signalons encore, dans le même goût, les apostrophes incisives du type kã kãna (quel, quelle) et ... õn fõyã, õna bala (un beau, une belle): kã fõu !, quel fou! - kãna fõlã !, quelle folle! - tã ã gãyõ (rãdu) fõu !, tu es un beau fou! - lã õna bala ou õna rãda fõlã !, c'est une rude folle - kãne fõlã !, quelles folles! - kã mõtsã ! (est le nom du valet de pique. Proviendrait-il de l'espagnol mozo? Terme aujourd'hui désuet.) quel fou! - lã ã gãyõ ou rãdu mõtsã !, il est terriblement fou - kãna sãrpã !, quel serpent de femme.

Voulait-on exprimer le dégoût, la lassitude, les interjections pã ! et wã ! étaient à disposition. A la dernière, on préposait souvent mõ grã ou mõ pãrs. (wã ! signifiait aussi pas du tout. C'était une sorte de négation dégoûté. Jaques Dalcrose s'en servit, prétend-on, à Londres lorsqu'un ami lui demanda s'il n'avait pas profité de son séjour pour apprendre l'anglais.

Les exclamations et formules qui révèlent la satisfaction offrent un peu moins de variété qu'celles qui servent à exprimer le dépit. A noter tout d'abord que les explosions de surprise peuvent, pour la plupart, se rapporter tout aussi bien à la joie.

Fort usitées aussi les expressions kã buncã !, kã dõyõyõ ! kãna tsãzã ! (s'employait presque toujours sous sa forme française), kãne vãna !, quel bonheur!, quelle joie!, quelle chance!, quelle veine! De même que les formulettes Sã nã ã dã lã vãna !, c'en est de la veine! pã dã lã tsãzã, sã ã nã yõna !, pour de la chance, c'en est une!

On entendait parfois, ironiquement kã nã ãtã !, quel coup de massue!; kã nã ãsunãzã !, quelle assommée!

L'expressions ãtrã ã lã kãrã dã rã, francisée en être à la croix du riz, exprimait un bonheur sans mélange. (Il doit s'agir d'un ancien \*si, signifiant le ciel, et bizarrement déformé en ri, le sens du prémusé \*si s'étant depuis longtemps perdu.

Etre à la à la Dame (allusion au fait qu'autrefois la femme du pasteur jouissait d'un banc spécial plus confortable à l'église, face à la chaire), être au banc à la Dame, voulait dire: être particulièrement favorisé.

La terminologie employée par nos éleveurs à l'égard de leur bétail, se réduit forcément à quelques expressions.

Une bête demeure-t-elle couchée au moment de la traite ou obstrue-t-elle le passage, l'armailli lui dira: sû ou sû vâc <sup>vâc vâc</sup> - Remue-t-elle ou s'agite-t-elle pendant l'opération, on cherchera à la calmer par un djou vâc una mi! (tranquillise-toi donc un peu!), no pèu tû pè djoutè?, ne peux-tu pas te tenir tranquille? Le cri usa!, s'emploie dans les mêmes circonstances. Le traqueur adressera à l'occasion les menaces amicales atâ, atâ!, attends, attends!, ou ald, ald!, allons, allons!

Chose étrange, cette dernière exclamation a passé sous sa forme patoise au français local. Elle y a pris le sens de "cesse donc, finis-en!" et correspond tout-à-fait au "hürouf!" d'Outre-Sarine. Cela m'amuse d'entendre l'une de mes petites-filles, âgée de deux ans seulement, s'écrier ald! ald!, en pur patois, lorsque quelqu'un la taquine ou l'embête.

Le cri d'appel du vacher, tâ! tâ! demeure, lui aussi, intact dans la bouche de gens qui ignorent tout de la langue de leurs pères. L'appel complet était: tâ, piti, bâ la sô, tâ!; tiens, petit, tiens du sel, tiens! - vè, piti, vè, adressé à un veau, s'entendait souvent, ainsi que vètu, vètu!

Au temps où l'on élevait des chèvres, ces animaux accouraient au cri de byôu, byôu! byéta, byéta! Les porcs à celui de huri, huri!

L'énergique "niaks", sert à exciter le taureau au moment de la saillie.

Singulièrement limitée aussi la liste des ordres donnés par les voituriers à leurs chevaux. Ils s'en tenaient à yu pour en avant, à ouô pour arrête, à trouke pour recule, à stâ ou st pour à droite et à gyuô pour à gauche. Mais, tout changé, même le vocabulaire des voituriers. Peu à peu, dès le début du présent siècle, d'autres expressions vinrent sur le pavois. Seul yū demeure sans changement, tandis qu'aryé remplace trika, gyuô se substitue à stâ, yūpô à gyuô, up et o à ouô. Rares les vieux "charrotons" demeurés fidèles au système d'autrefois.

Si tout ne marche pas sur les roulettes, le charretier a facilement la menace à la bouche. La bête fatiguée ou récalcitrante en entendra de cruelles. Elle aura de la chance si son maître exigeant s'en tient à un "atâ vâc, trâfu dè leita!; Attends donc, sacré bête!"

A l'exception des chalets ou quelque châtron mène le fumier, vous n'apercevez pas de boeuf de trait dans nos parages. Seuls le cheval et parfois la vache portent le collier. Il n'en est pas de même Outre-Risoud où l'on confie souvent aux boeufs le charriage des bois longs. De la frontière, vous pouvez parfois entendre au loin les voituriers contois réveiller leurs bêtes endormies d'un incessant ho!, ho! A des km. de distance, on se rend compte à quelles bêtes de trait on a à faire. Le cheval, lui, n'a pas besoin d'être continuellement rappelé à son devoir.

Si les premiers pionniers connus de la région, les Bénédictins, fondèrent un premier village au Lieu-Poncet, le parler de ces Combiens présumés se rattachait forcément au groupe des patois bourguignons. Rien n'a subsisté de leur vocabulaire, sauf peut-être le nom même de la grande communauté du Chenit. On est tenté d'y reconnaître le tsneu (bois mort) naguère en usage chez nos voisins comtois.

Les Prémontrés appelèrent au XI<sup>e</sup> siècle de nouveaux habitants dans le même secteur. Ces colons devaient venir du bassin de l'Orbe inférieure, de celui de la Venoge et, dans une mesure moindre, de Lavaux, de la Eroys, de la Côte.

Le parler qui résulta de ce mélange eut par la force même des choses, un caractère franchement vaudois, aux affinités spéciales avec le vaulonnier et le montlavois.

Le dialecte combier différait par contre énormément des parlers comtois aillés de l'ouest. Il ignorait par exemple la palatalisation caractéristique de rt en tch (swètçha, mwètçha : sorte, morte); de rd en dj dans kwädj, wädj : corde, garde. Il est facile de se rendre compte que les populations des deux versants du Risoud sont d'origine ethnique différente.

Le combier tranche moins sur le parler assez lent du haut bassin de l'Orbe, au Dépt français du Jura. Ici, la population provient d'un mélange d'éléments accourus, les uns de l'ouest, les autres du midi par la Valterine. Longtemps on distingua dans cette région un parler nettement comtois où l'a latin se muait en e, du dialecte affublé du surnom de pouli que caractérisait la persistance de l'a (~~tsâte mais tsäta~~) (*tsäte mais tsäta*)

Les éléments vaudois divers établis au Lieu s'amalgamèrent rapidement. Le dialecte s'uniformisa. Il acquit des caractères propres en sorte que l'arrivée des colons comtois, des Rochat, Guignard, Cart, Longchamp ou autres, ne parvenait ni à l'entamer, ni même à l'influencer.

Dès le début du régime bernois les gens du Lieu essemèrent en foule vers l'Abbaye et le Chenit. Assez éloignés du grand village, ils finirent par se constituer en communauté indépendante (1571 et 1646).

L'évolution du patois ne fut point la même dans les trois territoires.

Le parler du Chenit appelé tardivement à une vie indépendante, diffère moins de celui de la commune-mère que ce n'est le cas de celui des l'Abbaye. On pouvait s'y attendre.

L'influence des patois d'outre les cols, avec lesquels "ceux du bout du lac" se trouvaient en contact continu, contribua certainement à accentuer les divergences entre le parler de l'Abbaye et environs et celui du Lieu.

A noter en outre que le patois des Bioux, qu'il ait ou non été influencé par celui du Chenit, s'en rapproche sensiblement.

\*\*\*\*\*

On éprouve au premier abord quelque surprise à le constater, le parler du Chenit ne présente pas de nuances propres aux diverses localités de la commune, alors que les territoires plus réduits du Lieu et de l'Abbaye offrent respectivement trois variétés, plus au moins caractéristiques, de vernaculaire.

Divers facteurs expliquent, en quelque mesure, l'uniformité du patois du Chenit.

Il y eut dans la benjamine de nos communes un mouvement continu de population, de village à village, de hameau à hameau. D'abondants documents permettent d'en faire la constatation.

Jusqu'en 1837, le Chenit constitua une seule paroisse, ce qui contribua largement au maintien de l'unité dialectale. Les Charbonnières, le Séchey, le Pont et les Bioux disposèrent, par contre, de plus ou moins bonne heure, d'une petite église ou d'une chapelle particulière.

La rivalité interparoissiale Sentier-Brassus remonte au début du siècle dernier seulement, soit au moment où le Sentier, jusqu'alors modeste hameau, devint chef-lieu de la commune et du district. Cette tension n'empêcha pas plus la conclusion de nombreux mariages que les déplacements de paroisse à paroisse. L'influence de la scission paroissiale sur le parler doit être considérée comme nulle.

L'existence au Brassus d'une minuscule seigneurie, de 1576 à 1684, aurait pu y créer un foyer dialectal divergent. Il n'en fut rien parce que les ouvriers métallurgistes du dehors, oiseaux de passage, ne firent pas souche dans la région. La population indigène continua de cultiver ses champs et de fréquenter les cultes au temple du Sentier.

Le développement industriel contribua sûrement à la persistance d'un seul et unique dialecte communal. Chacun de nos marchands-horlogers ou pierristes occupait des ouvriers dans les divers localités du territoire, d'où multiplicité des contacts entre ouvriers de hameaux différents.

Longtemps le Chenit demeura une sorte de cul-de-sac. Ses habitants avaient peu de relations avec les Comtois, séparés d'eux par un écran de pâturages et de forêts, comme aussi par l'obstacle religieux. Vers l'orient, on frayait rarement avec les gens de Gimel ou de Bière, vu l'élévation de la chaîne. Seules les communications avec les autres communes combières pouvaient se faire sans entraves.

Il me paraît cependant permis de présumer qu'il y eut autrefois quelques tendances à des différenciations dialectales de hameaux. La tradition rapporte par exemple que les habitants du Campe se servaient du mot *dâzê*, au sens de "peut-être", alors que le reste de la commune faisait abstraction du *d* prosthétique. Longtemps les gens du Campe répondirent au surnom de *Dâzê* et de *Dâzêrdê*. (Pour semblable raison, les habitants des Bioux se voyaient affublés de l'appellation *Dinacê* (ainsi c'est): *ô Dinacê, una Dinacê*). Ces sobriquets ont depuis longtemps sombré dans l'oubli.

Les variantes dialectales propres aux hameaux des communes du Lieu et de l'Abbaye paraissent aussi naturelles que l'unité formée du patois au Chenit.

La jouissance de pâturages communs causa, des deux côtés du grand lac, des difficultés entre localités y ayant droit. Il fallut exploiter le communal par lots et finalement, avoir recours au partage entre fractions de commune. Chacune des fractions, 5 au Lieu et 3 à l'Abbaye, disposait en outre d'une école, d'une bourse particulière, de fonctionnaires spéciaux.

Un ressortissant de l'un des hameaux allait-il s'établir dans une fraction voisine de sa propre commune, il perdait ipso facto ses droits sans obtenir pareils avantages dans son nouveau lieu d'habitation. Dans un territoire essentiellement agricole, cet état de choses restreignit, paralysa même le mouvement naturel de la population. Une différenciation des parlers devait à la longue en résulter.

Au cours du dernier siècle, les hameaux de Combenoire et de Fontaine ont diminué en importance au point qu'ils viennent de perdre leur autonomie relative (1943). Leur patois (présentait-il jamais des particularités quelconques ?) se confond depuis longtemps avec celui du village de Lieu.

Si le parler du Séchey se distingue à peine de celui du chef-lieu de la commune, il tranche par contre nettement sur le patois des Charbonnières. La mésintelligence qui régna d'ancienne date entre le Séchey et les Charbonnières, contribua certainement à renforcer la barrière linguistique qui sépare ces deux localités distantes d'1 km environ.

Au territoire de l'Abbaye, les trois hameaux et fractions de commune du Pont, de l'Abbaye, et des Bioux vécurent aussi d'une vie en quelque mesure indépendante. Une différenciation progressive de leurs parlers en découla.

\*\*\*\*\*

Le vieux deviser de nos pères, depuis longtemps contaminé et refoulé par le français, était voué à une mort lente. Comment se défendre de mélancolie en assistant à leur agonie ? Quelque chose qui nous est cher s'en va bribe à bribe, jour après jour. Une décennie encore, deux tout au plus, et il aura définitivement vécu, ce parler savoureux, rude et expressif qui, de longs siècles durant suffit à exprimer les sentiments qui émurent l'âme de nos ancêtres!

Toutefois l'influence du patois moribond se fait et se fera sentir longtemps encore, dans le français populaire régional. Le langage de la génération montante et du tout au tout ignorante du vocabulaire, trahit encore à tout bout de champ certain stratum suspect. Un alinéa spécial entrera bientôt dans quelques détails à ce sujet.

Dans la règle, les communes essentiellement agricoles demeurent plus longtemps fidèles à la langue ancestrale que celles où l'industrie prospère. La Vallée, chose curieuse, fait exception. Le secteur très industrialisé du Chenit a mieux su défendre le vieux deviser que ses voisins du Lieu et de l'Abbaye.



Dans la première de ces communes, une enquête permet d'évaluer à une bonne vingtaine le nombre des vieillards ou semi-vieillards capables de converser tant bien que mal en patois. On ne saurait, bien entendu, faire à tous le même crédit; il y a chez eux toute une gamme d'incertitudes. La plupart des sujets, après avoir prononcé quelques phrases en patois, reculent devant l'effort. Ils retombent dans le français qui leur est plus familier.

De rares femmes figurent parmi ces patoisants d'occasion. Plus vite que la gent masculine, le beau sexe renonça à la langue ancestrale, par vanité dans nombre de cas. Les familles où l'on s'exprimait encore en patois ne passaient-elles pas pour les moins civilisées dans la région? Il convenait donc de parler français. C'était plus correct.

Il y a lieu dans le patois encore en usage, de tenir compte de l'allure du débit. Les individus qui savent conserver à leur parler son caractère sentencieux, aux diphtongues bien marquées, aux r linguales. Les patois du plus grand nombre se ressent de la vie trépidante actuelle. L'allure devient rapide, les finales s'escamotent, les diphtongues se réduisent. Ainsi émasculé, le vieux deviser perd son caractère et, à mon avis, son charme.

\*\*\*\*\*

Entrer dans le menu détail des nuances propres aux sept variétés de patois combier nécessiterait de longues pages. Tenons nous en prudemment aux traits essentiels.

Des nuances délicates à saisir méritent tout d'abord notre attention. Au Chenit, l'i, l'é et l'a infectés d'vod subissent un traitement différent de celui d'e suivi de nasale. L'assimilation au résultat d'e s'est imposée sur les six autres points au cours des trois derniers siècles. Au vo zé, oé, ro zé, tsé de la grande commune correspondent des types en éé et variantes tant au territoire du Lieu qu'à celui de l'Abbaye. (note 1)

La même distinction subtile apparaît en cas de nasalisation antédéterminée, post ou pré répercutée, analogique ou anorganique. La Vallée en a le monopole.

A cette catégorie appartiennent kréve et léve (crépat lévât) Toutefois l'Abbaye et le Pont font cause commune avec le pied de la montagne où l'è se comporte comme s'il s'agissait d'è : krave, laive. - ségrè (séquere); Charb. ségrè; Bicux éé. - les suffixes ériu éria = évré, ovvèr. - mé = mèie; Charb et Pont myé sans ombre de nasalité. - dérè dérér (derétro et fém. correspondant).  
èrré, èrréto

Même différence de traitement enfin pour o suivi de palatale secondaire : wé (hodie); kwé (coquit).

Note 1 : Le son furtif préliminaire <sup>(dans, èé)</sup> a été l'objet de considérations détaillées dans la thèse : "les voyelles toujours suivies de nasale en patois du Chenit".  
*toniques*

De son côté le parler de la commune du Lieu offre divers cas de nasalisation particulière plus ou moins accusés.

Ainsi l'ô donne fréquemment œ au Lieu-Séchéy mais franchement œ̃ aux Charbonnières : trœ trœ̃ (trop); krœ krœ̃ (creux); bœ bœ̃ (boeuf); lœœ œ̃ (linceul); fyœ̃ (feu); vœ̃ (vent); nœ̃ (neuf) et autres. Le Chenit, le Pont, les Bioux ont œ non nasalisé; l'Abbaye dit œ̃ à l'instar de la plaine vaudoise. (à noter que cette tendance à nasaliser le résultat d'ô fit quelque progrès au Chenit. Vers 1840, on y ridiculisait la prononciation nasale des mots ci-dessus.

La diphtongue issue d'ô suivi de s entravé se nasalisa aussi, mais superficiellement au territoire au Lieu. On y entend nœ̃tru, nœ̃tru; rœ̃u; pœ̃u (peucu) et autres.

Sur le seul point des Charbonnières, le résultat d'ô, d'ô et d'au latin ou roman se nasalise en ỗ, d'où les types rœ̃dre, coudre; dœ̃nœ̃, genou; vœ̃, noeud; lœ̃dœ̃, longueur; mœ̃, mœ̃ra, mœ̃r, mœ̃re; ỗ, ou; fœ̃ fayard. Dans les mêmes conditions, le Lieu-Séchéy offre un ô fermé sans la moindre vibration nasale. Tous ces paradigmes accusent œ̃, œ̃u au Chenit.

Caractéristique au Lieu la contraction en e long très souvent de la diphtongue issue d'œ̃. Le parler en prend quelque chose de criard, moins prononcé au Séchéy. L'ex-diphtongue, réduite au premier de ses éléments, apparaît aux Charbonnières sous forme d'œ̃, d'où le caractère grave de son patois. Le mœ̃ fœ̃ vœ̃ du Lieu et le, mœ̃ fœ̃ vœ̃ (ma foi oui) des Charbonnières tranchent ainsi singulièrement sur la sautillant mœ̃ fœ̃ vœ̃ du Chenit et des Bioux, comme sur le mœ̃ fœ̃ vœ̃ de l'Abbaye et du Pont. Grâce à cette pierre de touche, chacun se rendra facilement compte de la localité à laquelle appartient un patoisant.

Par analogie les verbes en œ̃llare ont embœ̃té le pas. Vous entendrez donc prononcer mœ̃rtœ̃le (martœ̃le) œ̃, œ̃e, œ̃e; œ̃lœ̃te (allaite) œ̃. œ̃e œ̃e.

Mais lorsqu'il s'agit d'œ̃ au hiatus roman, ou suivi de palatale secondaire ou de consonne + yod, l'œ̃ aboutit à œ̃ et variantes, tant aux Charbonnières qu'au Pont et à l'Abbaye. L'analogie en a fait des œ̃iennes. Ailleurs on rencontre le résultat usuel d'œ̃. A grœ̃yœ̃ (craie), krœ̃yœ̃ (je crois), pœ̃yœ̃ (il plie), tœ̃rœ̃yœ̃ (il charrie) du nord du district répondent un œ̃ au Lieu-Séchéy, un œ̃i œ̃e au Lieu et aux Bioux. (thèse 147 et 188).

L'œ̃, dans de semblables conditions, se comporte de façon identique dans prœ̃yœ̃ (je prie), prœ̃yœ̃, prœ̃yœ̃. Il en est de même de l'a de frœ̃yœ̃ (fraise) frœ̃yœ̃, frœ̃yœ̃ (thèse 335).

A l'époque du grand trek vers l'Abbaye et le Chenit, soit au début du régime bernois, l'œ̃ et l'a infecté d'yod dans certaines conditions en étaient au stade de la diphtongue \*ie.

Par la suite, les deux éléments s'assimilèrent en ĩ au territoire de l'Abbaye. Plus tard, ils se réduisirent à ĩ à l'Abbaye et au Pont, tandis qu'aux Bioux l'élément initial se consonnifiait en y, d'où yi. Ici le Lieu et le Chenit présentent yé sans trace d'assimilation. Nous avons ainsi respectivement pi, pyi, pyé (pied); domi, domyi, domyé (demi); pœ̃yœ̃, pyœ̃yœ̃, pyœ̃yœ̃ (peigne); vilu, vyilu, vyélu (vieux); vinu, yinu, yénu (je viens); prœ̃mi, -myi, -myé (premier); nœ̃i, -yi, -yé, (noyer); œ̃poi, -yi, -yé (appuyer) (thèse 225 sq. 318, 323 sq.)

Il importe aussi de remarquer qu'en cas de palatalisation du groupe consonnantique précédant la tonique, la sifflante est de mise à l'Abbaye et au Pont (à l'instar de ce qui se passe outre Molendruz-Pétrafélix), alors que la chuintante correspondante apparaît aux territoires du Lieu et du Chenit, plus aux Bioux. Ces caractéristiques se font voir entre autres dans *sitsu*, *eitsu*, *edtsu* (siège du fumier); *predzi*, *dji*, *dje* (parler, prêcher) (Thèse 216) - dans *etsila*, *tçi*, *tçe* (échelle); *tsivra*, *tçi*, *tçe* (chèvre); *sètsi*, *tçi*, *tçe* (sécher); *fstsi*, *tçi*, *tçe* (faucher); *ètraèdçi*, *dji*, *dje* (étranger); (Th. 324) dans *forst*, *ei*, *ee* (forcer); *lesi*, *er*, *ee* (laisser); *dödçi*, *dji*, *dje* (danger); *vèrdçi*, *dji*, *dje* (verger); (Th. 330) - dans *tserdçi*, *dji*, *dje* (charger); *pürdçi*, *dji*, *dje* (purger) (Th. 325) dans *praçi*, *çi*, *çe* (puiser); *käçi*, *çi*, *çe* (taire) (Th. 325)

Autre constatation du même ordre: dans le domaine où \*ie se réduit à i, la dentale précédente persiste sans changement, tandis que sur les autres points elle se palatalise plus ou moins fortement en *ç* g : *mçi*, *çi*, *çe* (métier); *mçi*, *çi*, *çe* (mâtier) *si*, *ei*, *ee* (six); *di*, *dçi*, *dçe* (dix) (Th. 227, 228, 229, 225). *mçi*, *çi*, *çe* (moitié); *sçi*, *çi*, *çe* (soif, siccité); *wçi*, *çi*, *çe* (vider); *pçi*, *çi*, *çe* (pitié) (Th. 318 / 9).

Il a été fait allusion plus haut, au sujet des cas de nasalisation spéciale, au traitement des deux o. Signalons encore la substitution sporadique analogique d'u au résultat usuel dans la moitié septentrionale du district. Sans doute s'agit-il d'infiltration des parlers du pied du Jura vaudois. A cette catégorie se rattachent : *yü* (en regard de *bou*, *lœ*, *je*) lieu; *dju* (jeu) au Pont et à l'Abbaye seulement; *læsu* (linceul) à l'Abbaye; *krmazü*, lampe primitive à la romaine (Abbaye); *longu* ligneul (Abb.); *fçyu*, *fçyü*, filleul, filleule (Abb.); *fu* (feu) à l'Abbaye, mais *fçöu*, *fçö*, *fçö* sur d'autres points (Th. 400 / 405) - *kütse*, il se couche (Pont-Abb.) mais normalement *çö*. *ö* *ö* au Chenit, aux Bioux et au territoire du Lieu; *pürdra* (poudre) s'est insinué partout (sauf au Chenit *päodra*); *èkütçe* (écoute) a envahi le même territoire. On en peut dire autant de *püsa* (poussière), alors que la *päofa* du Chenit résistait à tous les assauts. Le type d'emprunt *fçdra* (foudre), aujourd'hui en usage à l'Abbaye seulement se vit remplacé sur les autres points par la variante francisée *fudra*, tandis que le Chenit demeurerait fidèle au *fändra* normal. (Th. 430 et 496).

L'*ü* analogique fait aussi apparition dans quelques paradigmes des plus usuels où, à un au latin ou romain, aurait dû répondre la diphtongue *çö* ou sa réduction à *ö* *ö*. Ici se rattachent : *küva* (queue), influencé par *kü* (cul). L'ancien *käv*, a réussi à se maintenir au Lieu-Séchéy et au Chenit. Mêmes conditions pour *yüva*, participe passé féminin d'avoir, d'être et d'aller. Le Chenit seul gard religieusement la vieille forme *xäv*. Le participe masculin correspondant *yü* règne en maître aujourd'hui dans les communes de l'Abbaye et du Lieu. La combinaison *çö çö* (*çö çö*) *çü*, "il a eu été", rappelle toutefois l'ancien état de choses. Le Chenit, moins exposé, demeure fidèle à *çö* (Th 459-540)

*tsi*, *tçi*, *tçe* (cher et cher); *tsivra*, *tçi*, *tçe* (chère);

A certaines formes verbales en *ŷ* particulières aux territoires du Lieu et de l'Abbaye, correspondent des formes en *ŷ* au Chenit. On trouve ainsi *sŷse* (il suce) en regard de *sŷse*; *mèxŷre* mais *mèxŷre*; *pŷrdŷe* d'une part et *pŷrdŷe* de l'autre (Th 554, 558, 561)

Deux ou trois mots patois prononcés par un individu suffisent à trahir qu'il n'a pas été élevé au Chenit. Naguère, je croisai en pleine forêt du Risoud un bonhomme porteur d'un mouchoir de champignons. Sans nous arrêter, nous échangeâmes quelques paroles. *y aŷ n à tŷ kŷkŷ*, lui demandai-je - *ŷi*, me répondit-il, *ŷe bŷse dŷŷ ŷnŷm* (oui, cela pousse déjà un peu), - Le terme *bŷse* témoignait de l'origine "avenaire" (nous disons *àvenaire*) de mon interlocuteur venu du hameau de Combenoire, à moins d'1 km de la limite N. de notre commune.

D'autres signes distinctifs propres à un secteur restreint méritent encore d'être relevés, ainsi l'absence d'assourdissement en *ŷ* dans *wi* (huit), *kwi* (cuit) qu'on rencontre partout sauf au Chenit et au Lieu (Th 408/9).

Le *ŷ* (œil) de la plaine tend à se substituer à l'ancien *wŷ* tant à l'Abbaye, au Pont qu'aux Bioux (Th. 408)

La monophthongaison de *wŷi* en *wŷ* appartient en propre à la commune du Lieu. Casuellement vous le rencontrerez au Pont. A cette catégorie se rattachent *pwŷrŷ* (peur) et formes verbales correspondantes; *brŷta* (boîte); *brŷte* (il boîte); *pwŷ* (puits); *pwŷŷe*, il puise; *wŷ*, voix; *drŷte* (de *drŷte*, ducitare, conduire); *brŷta* (lucta?), espace entre les bases de deux rangées de bardeaux; *trŷta*, truite; *drŷ*, (source); (Th. 476, 490).

Une dernière constatation : comme le Romain, le Combiere délaisse le pronom accentué de la première personne du singulier. Il dit ainsi *tsŷtu* pour "je chante"; *vyŷnu*, et variantes pour "je viens"; *pwŷ* pour "je veux"; *tdŷtu* et variantes pour "je tombe".

Mais ego inaccentué revit dans les formes interrogatives: *tsŷtu yu*, *vyŷnu yu*.

J'ai pourtant relevé chez certaines familles de l'Abbaye vouées exclusivement à l'élevage du bétail, des vestiges du *ŷ* tonique de la plaine vaudoise (Th. 208).

Les écrits en parler du crû. Les plus anciens documents connus rédigés en patois local remontent à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Chez nous, comme ailleurs, les vers précèdent la prose. La satire fut la grande inspiratrice. Nos premiers rimailleurs s'appliquèrent à chansonnier le prochain, à ridiculiser ses travers, parfois en des termes fort crus. Rare, bien rare, la petite fleur bleue! On ne songea guère à se servir du parler populaire pour célébrer l'amour, la belle nature, les charmes du coin natal, ces thèmes éternels, chers aux poètes.

Les premiers bardes combiers furent sans doute initiés aux arcanes de la versification par des couplets rapportés du service étranger, par ceux aussi que chantaient les peigneurs de chanvre ou autres artisans ambulants, enfin par les chansons venues de la plaine vaudoise, plus civilisée et plus avancée.

Dans la règle, des gens de quelque instruction s'enhardirent les premiers à taquiner la muse patoise. Leurs vers ne seraient donc, à de rares exceptions près, passer pour vraiment populaires. Le poète improvisé veillait à la rime, au nombre de syllabes, à la césure, mais trop souvent se contentait d'à peu près.

Voici, autant que possible dans l'ordre chronologique, la liste des pièces ou fragments de pièces en vers patois anciens qui sont parvenues à ma connaissance. A deux exceptions près, tous proviennent de la commune du Chenit. On s'étonne que le Lieu n'ait rien produit du tout dans ce domaine.

Le chapitre relatif à la musique a déjà mentionné les morceaux pourvus d'un air.

La tsanson de Corattas, probablement la plus ancienne (1780) est franchement obscène. Elle comprend non moins de 7 couplets et un envoi. A côté d'alexandrins régulièrement construits, aux rimes géminées, vous y rencontrez ici et là des vers de 10, 11, 13, voire de 14 pieds. On se demande si quelque copiste reproduisant peut-être le morceau de mémoire ne l'a pas estrapié.

La tsanson de feliè tché lou gré Cousin (texte intégralement reproduit dans le "Passé des Pignet-Dessous" de P.A. Golay) paraît être, ou peu s'en faut, contemporaine de la précédente. Ce fragment ridiculise trois vieilles filles dépourvues de galant. Il comprend deux quatrains heptasyllabiques rimant plus ou moins, dans un cas pas du tout. A trois reprises, un coulé vient compléter le nombre des syllabes.

La tsanson de Quamin que l'opinion publique attribuait à un certain Adolphe Pignet, date de 1800 environ. Ce morceau bien composé met en scène une femme gourmande et curieuse à laquelle un voisin, le voiturier facétieux Quamin, fit avaler de la graisse à voiture en lieu et place du miel convoité. La chanson en question comprend trois couplets de 8 vers entrelacés. Les sept premiers sont des décasyllabes, coupés 4/6. Le 8me vers est un alexandrin à coupe normale, dont le second hémistiche répète le premier. Rele-vons encore qu'à une exception près le dernier pied du premier hémistiche est accentué de ? (morceau en. enregistré à Zurich le . . . 194. . . Chanté par mon ami Eugène Raymond).

La tsanson de Philippou tché Tavan remonte à 1820 à peu près. Le troupier tourné en ridicule avait servi en France au temps de la Restauration. Il nous reste de "Tavan" trois quatrains de 6 pieds et la moitié d'un 4me, aux rimes entrelacées, dans quelques cas absentes.

Vers la même époque appurent des quatrains monorimes malicieux du type

Noutrou tsâ  
Que râpè daou tabâ  
Pô Pyerrou Ca (Capt)  
Daou Solliat.

Noutrou tsin  
Que vèssè dans verin  
Pô Pyerrou Gôlin (Golay)  
Daou Saindin.

D'autres quatrains, vrais produits de la muse populaire ceux-là s'en tiennent au rythme, sans se soucier de rimer; en voici un échantillon :

Lé länzé sè traïnnou (brouillards)  
Lo lou lon daou bôu;  
Lou sèlaou sè linvé  
Dèrrin tché Brian (au rebours du bon sens)

*Brian*

Un seul quatrain de la Tsanon de Rattè a résisté aux injures du temps. Impossibilité de lui attribuer une date précise. (m'a été communiqué il y a quelque vingt ans par une voisine nonagénaire, incapable de chanter). Le rimilleur y déplore les méfaits causés par les souris, coupables d'avoir rongé les poches du pauvre Jean. L'unique quatrain des Rattes se compose de vers de 7, 8, 7 et 6 syllabes aux rimes entrelacées.

Le double quatrain chanté de la Tsatta, n'a, lui non plus, pas d'âge précis. Nos aïeules le fredonnaient volontiers. Au premier couplet, un vers masculin de 7 syllabes alterne avec un féminin de 6, à coulé supplémentaire. Un 2nd, les vers, tous masculins, riment deux à deux. (P.A. Golay "Le passé des Pignet Dessous" page 33).

La Tsanon de la Tchévra, mal bâtie et d'un goût peu relevé date de 1840 environ. Des mots français se glissent sporadiquement dans le texte patois. Ces vers boiteux fouaillent une femme dure envers un vieux mari. De la pièce subsistent un quatrain et la moitié du second.

Pour en finir avec les vers comiques, citons encore le morceau composé il y a une vingtaine d'années par P.A. Golay et que publia la Feuille d'Avis de la Vallée. Cinq couplets octosyllabiques de respectivement 8, 10, 10, 14 et 10 vers, aux rimes géminées, parfois pauvres évoquent le souvenir de Combiers typiques d'autrefois, d'originaux comme il n'en existe plus. La pièce s'intitule Sovini.

Vrai soulagement que d'abandonner la poésie satirique et ses trivialités pour s'occuper d'un genre plus relevé.

La pièce de vers dont suit une analyse sommaire se rapporte à la coutume ancestrale des reines de Mai (Rainna de Mè). Cette chanson n'a, il est permis de le regretter, rien d'autochtone. L'original nous vint des rives ensoleillées du bleu Léman, car il est question de vignes à fossoyer.

La pièce, adaptée au patois du Chenit, compte 29 vers, répartis en strophes de longueur inégale. Le vers :

Mé, waik Mb k vé d aître.

sert d'introduction à ce gracieux poème.

Nous disposons également de deux versions françaises de la chanson de Mai. L'une relevée par A. Rossat; l'autre inédite, en diffère sensiblement. On y trouve entre autres les quatre vers géminés :

" Vous, jeunes filles qui dormez,  
Réveillez-vous si vous pouvez.  
Nous ne sommes pas ici pour rien;  
Le jour s'enfuit et la nuit vient. "

D'un hymne au printemps, en pur patois du Chenit, le quatrain suivant seul demeure :

L'alhyèta tsaté,  
Là kika rapé,  
E là sèma pèidzè  
E là poràko.  
*L'alhyèta tsaté,*  
*su kika rapé,*  
*è l'è sèma pèidzè*  
*è l'è poràko*

L'alouette chante,  
Et le coucou répond,  
Et les semences poussent  
Et les crocus.

Ces pentasyllabes ignorent la rime ou l'assonance. A un paroxyton<sup>x y ton</sup> final quelconque correspond un oxyton également quelconque, mais cela suffit à assurer le rythme. Dommage de ne pas en savoir plus long sur cette Tsâsô dâo r<sup>o</sup>nové.

Note sur la Chanson de Mai : A. Rossat en publia le texte dans Folk-lore III p. 28. Ed. Pignet en a reproduit les variantes accompagnées de musique et de notes dans ses Chansons populaires de la Suisse romande, p. 86 - 88 et 91 du fascicule XXVI des publications de la Société des Traditions populaires. Voyez aussi P.A Golay "Le Passé des Pignet-Dessous", p. 51.

Une intéressante pièce de vers, intitulée Ô Nové (un nouveau) parut en décembre 1880. Elle servait d'annonce à un périodique local, l'éphémère Messenger, sous les initiales de son rédacteur H. G. Ce sont des vers de 10 pieds, géminés pour la plupart et de la coupe 4/6. Un ou deux versiculets découpent le morceau en strophes irrégulières, respectivement de 17, 12, 12, 4 et 6 vers. Un vers-écho termine la pièce. Il s'agit d'une poésie de bonne facture où les défaillances sont rares.

Grand évènement pour la Vallée lorsqu'une locomotive déboucha pour la 1re fois du tunnel du Mont d'Orzeyres. Le pays sortait de son isolement. Ce fut un vrai délire (1887). On pouvait lire sur une pancarte attachée à la cheminée ces vers boiteux en patois du Pont :

Lou diablou lhi sérai bin	Ce serait bien le diable
S' la bête noire daou Sindin (1)	Si la bête noire du Sentier
Ne poyei on bio matin	Ne pouvait un beau matin
Traci pè stu tsemin.	foncer par ce chemin.

(1) L'une des des deux locomotives de la Compagnie s'appelait "Le Sentier", l'autre "Le Risoud".

Un vapeur-joujou, le Caprice, fit apparition sur le lac de Joux peu après la construction de la ligne ferrée Pont-Val-lorbe (1889?). Le quatrain suivant, en patois du Chenit, accueillit les invités le jour de l'inauguration :

Po sè revini lou tieur,	Pour se remettre le coeur.
On près lou bateau à vapeur	On prend le bateau à vapeur.
Quand lou lé sérè dzalâ	Quand le lac sera gelé,
On porrè bin navigâ.	On pourra bien naviguer!

de vers

Une curieuse pièce en patois des Bioux parut il y a quelque vingt ans dans le Feuille locale. L'auteur y chantait en termes dithyrambiques les mérites du premier magistrat de sa commune.

Le répertoire des patoisants du temps jadis comprenait en outre des chansons ou mélodies dialectales empruntées aux régions voisines du Pays Romand et même la Comté. Le chanteur se donnait rarement la peine de les adapter aux lois de la phonétique locale. Ici et là un mot vient trahir l'origine extra-combière du morceau. Rentrent dans cette catégorie :

La Tsanson daou fretai ou Ranz des vaches de Vaulion.

Sü hê kstâ de mä fêna;  
le sä trêtsi, lo sä trêtsi (pou trêtsi)  
ë pä mö. êkrâmä.  
Râ nâ pœu l'êtimidâ,  
...

L'allègre chansonnette de la Sèrvaeta dont seules des bri-  
bes me sont connues :

*Rè lè tsà do là vèla, L à là tsà d là v la  
Rò vyéno kè ràtà Kò vyéno kè ràtà.*

L'avant-dernier mot n'a rien de comble.

La mélodie de Djan Lîi, où il est question de v'ri lè tsî-  
vrè, au lieu de v'ryè là tchèvrè.

La rengaine de la Vieille nous venait du département fran-  
çais du Jura. On s'efforçait de lui garder son cachet comtois  
sans songer à l'adapter au parler du Chenit.

~~La s'na vily é li Rose,~~  
~~Kè ple kàtvédizé...~~ " scandait mon père d'un  
ton badin.

*yà s'me v'lyo è lè Rôse(?)  
kà ple kàtvédizé... scandait...*

Les poètes improvisées qui composèrent les morceaux patois  
ci-dessus mentionnés ont tous disparu. Mieux vaut passer sous  
silence les productions des rimailleurs qui sont encore de ce  
monde.

La poésie d'expression française eut chez nous, dès l'aube du  
XIX<sup>e</sup> siècle, quelques représentants de mérite. Les noms du co-  
lonel Rochat (Hymne vaudois); de Jules-Aubert (composait vers  
1850. Diverses poésies de lui parurent dans le Journal d'Yver-  
don, aux soins de Mr l'archiviste Campiche (19...), de Jules-  
Léon Capt et de Madame Julie Meylan eurent un certain retentis-  
sment.

La prose patoise surgit dans le Haut Vallon environ trois-  
quarts de siècle après les premiers essais de versification.  
Il s'agit presque exclusivement de récits comiques farcis de  
bonhomie narquoise, dans le goût de ceux que publiait le Con-  
teur Vaudois, de regrettes mémoire.

Il convient pourtant d'assigner une place à part aux deux  
morceaux les plus anciens de notre prose patoise :

Pendant la campagne du Sonderbund, un milicien du Brassus cor-  
respondit en patois avec les siens. Le journal "La Suisse" de  
Genève communiqua cette intéressante correspondance et sa  
duction en français à ses lecteurs dans son NO du 20 avril 1900.  
(à procurer). A ce sujet, voyez la "Bibliographie analytique  
de la littérature des patois de la Suisse romande"p...

Sous le 1er Empire, le ministre français de l'Intérieur organi-  
sa une vaste enquête sur les patois de France en faisant tra-  
duire la Parabole de l'Enfant prodigue. Longtemps après Louis  
Favrat (vers 1866) fit mettre la même parabole en 20 patois  
différents du Pays Romand, entre autres en patois du Brassus.  
Cette dernière traduction fut confiée à Ami Golay, président  
du Tribunal de La Vallée. Elle me paraît à peu près correcte.  
Il eût toutefois mieux valu employer le mot propre lorsqu'il  
existait et rendre par exemple l'expression "l'ainé de ses fils"  
non par l'ainé de ses valets, mais bien par lè ~~prémys~~ ou lè p  
vylu de vâlèt. Il serait facile, en épluchant le texte du pré-  
sident d'y relever d'autres peccadilles.

*vylu de vâlèt*

*lè prèmyè ou lè p*



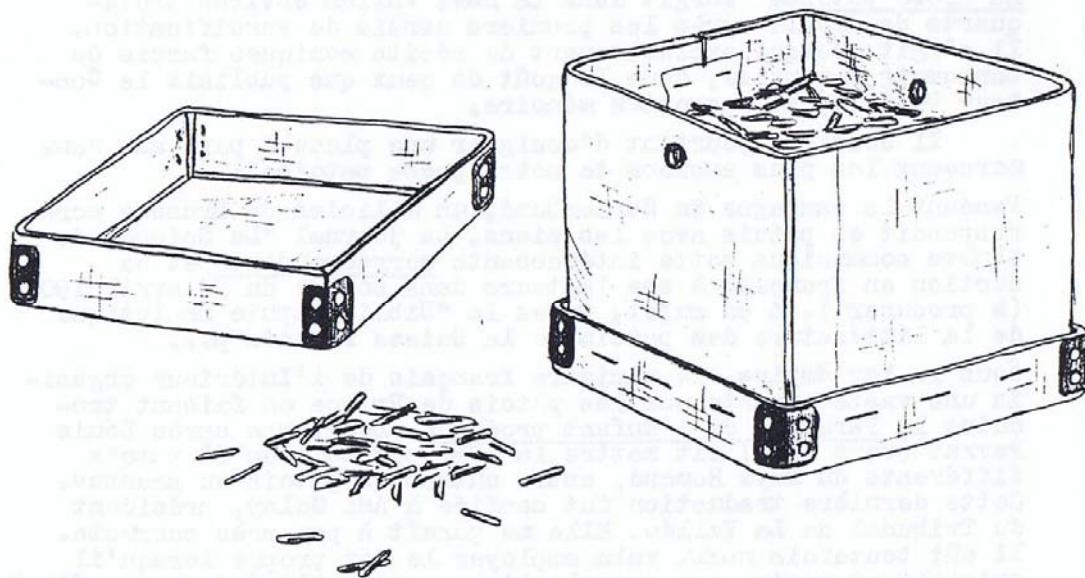
En suite d'une assemblée de patoisants organisée en décembre 1901 dans le but de raviver l'usage du vieux deviser, maintes anecdotes imprégnées de grains de sel furent publiées tant par la Feuille locale que par le Conteur. Même à l'heure actuelle il en paraît de fort savoureuses sous le pseudonyme de d'Amont dans le ler de ces périodiques.

A signaler aussi une transcription phonétique d'un récit en patois du Chenit (là Pina) parue dans le Bulletin du Glossaire en 1907.

Une dernière mention à faire, celle de récits patois d'un Nicole d'après la Bibliographie. Il ne m'a pas été donné de les consulter.

Espérons que cette prose locale n'a pas dit son dernier mot. Nombre de nos patoisants seraient à même de coucher leurs souvenirs sur le papier; de rappeler les récits autrefois entendus ou les événements tragi-comiques auxquels ils furent mêlés. Tant de reparties spirituelles, de calembours, de bons mots mériteraient d'être conservés.

Il existe en outre chez les particuliers, maints recueils manuscrits d'anecdotes du cru qui risquent d'être détruits par des non-connaisseurs. Ces récits mettent parfois en scène des personnes encore vivantes ou récemment décédées. En les publiant on risquerait de s'attirer des ennuis, de se créer des inimitiés. Allons, un bon mouvement! Qu'on remette les précieux cahiers aux archives communales!



Les goupilles, pour le montage des boîtes  
à vecherin.

LE FRANÇAIS POPULAIRE

L'étranger à la Vallée qui tombait il y a peu d'années sur un pur Combiér du gros tas, se demandait en cherchant à converser avec lui, si cette langue était bien du français.

Il me souvient qu'au cours d'une balade entreprise dans nos montagnes en compagnie de Mr Ernest Muret, notre guide baragouinait des renseignements auxquels le savant philologue ne comprenait goutte. "Traduisez donc, s'il vous plaît," s'écria-t-il impatienté en s'adressant à moi.

L'an dernier, je conversais dans le train avec deux ou trois copains demeurés nature, lorsqu'une voix enfantine retentit du banc voisin : "Ecoute, papa, cette fois, c'est du tout pur; comme c'est curieux!" Ainsi s'exprimait une jeune fille, bourgeoise du Chenit, mais élevée à Genève et qui venait en visite à la Vallée.

Mais ce jargon populaire typique s'entend moins qu'autrefois, surtout dans les principaux villages. Petit à petit, la prononciation s'améliore, chez la génération montante, du moins. Une longue carrière dans l'enseignement m'a permis de constater de près cette lente évolution.

Fait caractéristique, la plupart de nos écoliers ont deux langues assez différentes à disposition : l'une, plus ou moins peignée et châtiée s'entend seulement en classe et surtout devant le pupitre; l'autre débrillée est réservée aux rapports entre camarades et au cercle familial.

Le français local a fatalement subi l'influence du vieux deviser, ainsi qu'il sera démontré tout à l'heure. D'autres facteurs doivent être pris en considération, notamment le fait que les régents non brevetés d'avant la fondation de l'école normale inculquèrent à leurs élèves une prononciation défectueuse.

Quelques détails maintenant sur les particularités du français populaire d'ici. Comme le patois, il accuse des nuances marquées de village à village, de hameau à hameau. Pour éviter des longueurs, tenons-nous en au français populaire du Chenit le plus caractéristique, ce me semble.

L'absence de vibrations nasales dérouta au premier chef celui qui cherche à saisir les propos des gens du crû. Une diphtongue au premier élément quelque peu accentué a pris la place de la voyelle nasalisée du bon français. In, en, an, on, un sont rendus, les trois premiers par *ae* ou *ai*, les deux derniers par *ao* (*ae*) et *ai*. Attendez-vous donc à entendre prononcer *vae* (vin), *vai* (vient), *plae* (plein), *foae* (foin), *grae* (grand), *grai* (grande), *méae* (méchant), *méai* (méchante) - *vae* (bon), *pa* (pont), *rao* (rond), *rao* (ronde), *mao* (monde), *brai* (brun), *rdmaü* (commun), à *jai* (à jeun), *qü* (un). Deviennent en conséquence *agnonimae* cinq, cent, sein, saint et sang (*sa*); peindre et pendre (*païdre*).

Le parler populaire se sert de *ai* lorsque l'article indéfini se trouve devant un mot masculin à initiale vocalique. Il dira donc *ai* *äbr* (un arbre), *ai* *oe* (un oeil), *ai* *om* (un homme). Le patois ün *äbr*, etc, avait donné l'exemple de cette dérogation.

*ai* n *äbr*

*ai*  
*ai* n *oe*

*ai* n *om*

150 ter



On fend le bois à deux au chalet.

Une série de mots brefs dépourvus de la nasalisation normale déroute singulièrement les auditeurs. Ainsi en est-il de la formule explicative coutumière aux écoliers : s'è *kae* *oo* (c'est quand on...) et de la suite des chiffres 520 (*sa* *sa* *va*)

La négation "non" donne naturellement *na* en français populaire. Vous croiriez entendre le *now* (maintenant) d'un Anglais.

Comment s'opéra cette curieuse désanailisation ? Selon grande vraisemblance, le premier élément de la diphtongue patoise *æ* issue d'*è* suivi de nasale se préposa analogiquement à toute voyelle française nasalisée. L'accent tendit plus tard à reculer sur le 1er élément de la diphtongue, ce qui voua la nasalité du 2nd à une atténuation progressive.

Quelques considérations maintenant sur le sort des voyelles, diphtongues et consonnes françaises dans notre région.

Voyelles et diphtongues.

- 1 -

En combier populaire, *i* est bref ou long.

*i* Il se prononce très bref, même dans les formes verbales. Tel est le cas dans le *lît*, il *lît*, le *fi*ls, la *four*mi, *peti*te, je *fi*le, tu *mi*res, ça *br*ille, ils *ri*ent.

*i* Mais *i* s'allonge et se ferme dans les noms et participes en *ie*, ainsi que dans les formes verbales qui offrent la même diphtongue, par exemple dans *vi*ye, *fo*lie, *é*curie, *Ma*rie, *vi*eillesse, *jo*lie, *pa*rtie, *po*lie, *é*tudie, *am*odie.

- e -

Assez compliqué le traitement des divers *e* français et celui des anciennes diphtongues nomophonguées. En Combier populaire, ils donnent *è*, *è*, *è*, *è* ou *è*.

*è* apparaît dans les diminutifs en *et*, *ette* : *pan*tet (bout de chemise), *mon*zet (masaraigne), *po*ciet (loquet), *cha*let (autrefois prononcé *châ*le, avec accentuation de la 1re syllabe; d'après le patois tsâlè.) *ba*guette, *cha*rrette, *cas*sette (casserole).

Les substantifs et adjectifs en *el*, *elle* présentent eux aussi un *è* : *mo*rtè(1), *mo*rtèlle; *cha*rnè(1), *cha*rnèlle; *é*ternè(1), *é*ternèlle; *te*(1), *tè*lle; *bè*lle, *sè*(1), *bè*tè(1), *appè*(1), *tannè*(1).

Il en est de même de l'*e* de *è*(st), *avè*(c), *sè*(c).

L'*è* français s'est abrégé en *è*, on ne sait grâce à quel entraînement dans *gè*le, *grè*le (subst. et forme verbale); ici le patois se servait de *dzè*lè, *grè*lle, *grè*llè.

Notre *è* brevissime répond enfin à un *ai* français : *lè* (lait et lait), *bè*lè (balai), *pè*lè (palais) - *sè* (je sais; tu, il elle sait); *fè* (je fais, etc). Le patois disait *sè*, *sà*, *sè*; *fè*, *sà*, *sè*.

On trouve pareillement un *è* dans l'Abbye (l'Abbaye). Cette forem a remplacé un ancien *Abai*ye devenu des plus rares à cette heure. Le patois se servait d'*Abè*ye.

La triphongue française *eil* se résout en *è*. Soleil devient *solè*, réveil (*rè*vè), sommeil (*so*mè) conseil (*ko*sè) fauteuil (*fò*t).

*h. d. s. è*

ms 748.749  
750

L'e ouvert du français, suivi d'r appuyée s'allonge démesurément se rapprochant de ā, en patois aussi bien qu'en français comblé, d'où : terre, Borne; tu chërches, il vè(r)se le son é, sorte d'é très fermée fort rapproché de i, fut emprunté au vieux deviser. Très caractéristique, il retentit comme un coup de clairon.

Vous le rencontrez dans les monosyllabes mé, té, sé (mes, tas, ses); sé (ces); lé (Les), dé (des). Il tient la place d'un e ouvert dans misère, Genève, lève (je, tu, il, elle, elles, ils, lève, lèves, lèvent). Celle d'un é dans révé (substantif et formes verbales); tête (tête); fête (fête); bête (bête); même (même); extrémé (extrême); bèle (bèle); véle (véle); péle (pèle); déméle (déméle).

La place d'ei dans péne (peine); véne (veine); ségle (seigle) pléne (pleine); dans tréz et séz (13 et 16)

Celle de ai dans mé (mai et mais); râbe (raois); potré (portrait); gé et gay (gai et gaie), égle (aigle); égré (aigre); métre (maître); afère (affaire); trère (traire); tére (taire); plère (plaire); sémé (semaine) doméne (domaine)

C'est en outre le son caractéristique des personnes 1 et 2 3 et 6 des imparfaits de l'indicatif et des conditionnels présents : évé (j'avais, tu, il, elle avait, ils, elles avaient) - été (n'étais etc); éré (j'aurais, tu, il, elle aurait) ilā ou elles auraient); séré (je serais etc). La 1<sup>re</sup> personne du singulier paraît empruntée au patois correspondant évé, été, éré, séré. Par la suite, le son é se propagea aux personnes 2, 3 et 6, vu qu'en français les personnes en question se prononçaient comme la première. Mais les imparfaits et conditionnels en e, dont chacun faisait usage ici il y a un bon demi-siècle ont cessé de plaire. Rares, les jeunes demeurés fidèles à l'ancienne prononciation. Chose importante à constater, le patois est, dans une faible mesure seulement, responsable de l'envahissement par le son é. Le vernaculaire ne disait-il pas mé, té, sé, lé, dé pour mes, tes, ses, ces, les, des? Genève donnait lānēva; testa, festa, bestia, metipsimum à tēta, hēta, bēta, mēnu. La toute puissante analogie propagea l'é à tort et à travers.

éi au dernier élément atténué en finale de mot, représente soit un e ouvert ou la diphtongue ai, soit un é fermé. Il apparaît dans les substantifs et adjectifs en ère, ière : pére (père), mère (mère), frère (frère) (note : le comblé populaire reste ainsi fidèle à l'ancienne prononciation française du XVIII<sup>e</sup> siècle) - ché et chéra (cher et chère), prière (prière); caféière (cafetière), charyère (charrière); pusyère (poussière); darnyé (subst. adj, et préposition); darnyéir (dernière) Byeir (Bière village). Les ordinaux en ième accusent éi en comblé populaire : troisyème, sixyème et autres.

La diphtongue ai passe à é dans chèz et chèr (chaise et chaire)

L'é fermé français a aussi chez nous une prédisposition à diphtonguer en éi, surtout lorsqu'interne. Vous entendrez donc prononcer lānyé (année); chānyé (cheminée); fūché (fâché); māché (marché et marcher); mo:ké(i) (moitié); chāké(i) (Sentier, village).

lāké māché romindé

ai      vai

ai La diphtongue graphique du français donne, ici et là, **ai** en jargon du crû. Le cas se présente pour **ai**, **vai** (j'ai, je vais) - à la 1re personne singulier du passé défini de la conjugaison en er; **chantai**, **portai** - à la même personne du futur présent; **chanterai**, **porterai** - aux diverses personnes et temps du verbe **aider**, ainsi qu'au substantif **aide**. Ont aussi **ai** les adjectifs **vrai** et **vraïye** = **Roche-raï** (Rocheray, toponyme); **Golaï** (Golay, famille bourgeoise).

aïder  
aïde

- a -

ä Bref, l'a français persista sans modification dans une foule de cas. Nous le retrouvons dans **drä(p)**, **tabä(c)**, **mä(l)**, **canä(l)**, **chä(z)**, **rä(t)** - dans **läkə** (lao); **gläce**; **menäce**; **aräche**; **chätre**; **cäge**; **gäge** et **gäger**; **näge** et **näger**; **räge**; **chätte**, **tätte**; **chämaille**; **bätaille** - aux 2me et 3me personnes des passés définis désuets de la 1re conjugaison: **tu, il, elle alä, levä**, et autres - dans les noms en **ade**, en dépit de l'**è** ouvert du patois correspondant: **promenäde**, **saläde**, **passäde**.

rätte

ä

l'**ä** français devient démesurément long en comble populaire tout en s'obscurcissant: **läche** (substantif, adjectif et forme verbale); **täche**; **bäcle**; **gäte**; **täte**; **päte**. Influencé par le patois, notre **ä** se propagea à l'envi. Il apparaît dans les adjectifs en **able**, tels **aimable**, **croÿable**, **passäble** et dans les noms en **age**, comme **passäge**, **voÿnäge** - dans **äfr**(bre), **mä(r)**(bré), où l'allongement fut causé par la chute de **r** - dans **färcé**, **miräcä**, **chocolä(t)** - dans **täble** (patois **träble**) - dans le pronom démonstratif **cä** dont l'**ä** ainsä consacré aux particularités syntaxiques reparlera.

Nous trouvons en outre cet **ä** sourd dans les prénoms **Jäques**, **Äbel**, **Äbran** (Abraham) **Dävid**, - dans les mots en **ard**, **ärde** (alors que le patois présenterait **è**): **renärd**, **canärd**, **bävärde**, **Bombärde** (toponyme).

Bien que le français prit un circonflexe, **ä** protonique très allongé de **tächer**, **bäcler**, **chäteau**, **räteau**, **bäton**, **chätäigne** est de remarque. Celui de **pästeurs**, **sälu(t)**, **mäbo(t)**, **mäjo(x)**, **pläno** (instrument) paraît choquant.

e

Note sur **a** prononcé en **è**. Quelques noms en **ard**, **ärde** présentent un **è** ouvert à la patoise, vu que le terme manquait au français ou qu'il utilisait un autre mot. A cette catégorie restreinte appartiennent: **räonä**, **räonärd** (grognon, grognome) calqué sur **rönä**, **rönärde** - **kärlä**, **kärlärde** (le français "bègue" ne s'employait guère, on préférait la vieille expression du crû).

- o -

ö L'ö du comble populaire correspond fréquemment au même son du bon français. Vous le rencontrez entre autres dans **löt**(t), **plöt**(t), **söt**(t), **tröt**(t) - **hötte**, **mötte**, **sötte**, **cötte**, **röbe**, **rösse**, **vergögne**, **örbe** (rivière). Même son à la protonique dans **dörmir(r)**, **sörti(r)**, **cöller**, **röchette**.

Exceptionnellement, notre **ö** comble correspond à un **ò** moyen français suivi de **r**: **mäjö(r)**, **äekö** (encore) d'**äbö(rä)**. Plus rarement encore à un **ó** fermé français orthographié au **ötö** (étan d'horloger).

Comme ailleurs dans le canton o' protonique, écrit au, devient o' ; o'berge, Oguste, Obè (Aubert) et Oà'mà (Audemars), familles bourgeoises.

o'a

Cette diphtongue embronnâire correspond dans nombre de cas à un o ouvert moyen français suivi de r plus consonne. Ici se rattachent très o'a (h), d'o'a (dort), r'o'to'a (retors), f'o'a (fort), m'o'a (mort), p'o'a (port), s'o'a (sort), t'o'a (tort) o'a (or) - f'o'art (forte), m'o'art (morte), p'o'art (porte, il porte), o'a'rj'o (orge), t'o'arch'o (torche), b'o'arn'o (la borne, il borne), J'o'arj'o (Georges et village de St Georges).

J'o'arj'o

A l'initiale l. L'o'arj'oas (l'Orient, village).

l'o'arj'oas

Mais l'o'a local provient souvent d'un o ouvert français. Tel est le cas dans n'o'atr'o, v'o'atr'o (notre, le n'ôtre; votre, la v'ôtre); r'o'az'o (rose), ch'o'az'o (chose); N'ik'o'al'o (Nicole, famille bourgeoise, forme vieillie); i'd'o'al'o (idole); d'éz'o'al'o (désolé).

Notre o ouvert accompagné d'un soupçon d'a remplace en outre un o fermé français, orthographié o, ô, au, eau. Appartient à ces diverses catégories :

d'ép'o'a

n'o'a, v'o'a, (nos, vos); gr'o'a, gr'o'as'o (gros, grosse) aép'o'al'im-p'ô't), aép'o'a (dépôt), s'a'ta't'o'a (ce "tantôt" soit cat après-midi) k'o'at'o (côte), t'o'al'o (tête), o'a (eau), b'o'a (beau) ch'o'a (chaud), m'art'o'a (marteau) ch'o'a'd'o (chaude), p'o'az'o (pause, subst et forme verbale).

Dans les paradigmes mentionnés, le patois accusait wè, wê, ou, ô, o ou é. Il n'est donc pour rien dans les emprises de l'envahissant o'a.

oe os

oe

L'eu (oeu) ouvert du français, suivi de r final se ferme en os en combier populaire. A odeur, majeure, vapeur, seigneur, fleur, coeur répondront ainsi o'ad'o, m'a'j'o'e, v'ap'o'e, s'e'p'o'e, f'l'o'e, k'o'e.

Le patois avait déjà emprunté ces termes au français et prononçait oe comme le combier d'aujourd'hui.

Deux exceptions seront envisagées plus bas sous oe.

o'e

o'e

eu, euil français aboutissent à o'e en combier populaire.

o'k'o'e  
o'g'o'e

Ne vous étonnez donc pas d'entendre prononcer fil'o'e (fil-leul), til'o'e (tilleul), s'o'e (seul) - fil'o'e'l (filleule) s'o'e'l (seule) - fo'e'l (feuille), a'c'o'e (accueil), s'e'rk'o'e (cercueil) r'a'k'o'e (recueil), o'g'o'e (orgueil) a'e d'o'e (en deuil), fo'o'e (fauteuil) o'k'ir'o'e (écureuil) un o'e (un oeil).

Le patois présentait déjà la même déformation du français pour accueil, cercueil, recueil et fauteuil. Il y eut propagation en jargon populaire à d'autres mots de même famille. Le même o'e bref ouvert rend, en français combier, les mots français en eur : oeuf, veuf, neuf, boeuf.

Deux mots de la classe eur se rattachent ici : onoe (honneur) et bonoe (bonheur), qui empruntent leur oe au patois correspondant o'no'e, b'no'e - malheur donna par contre mal'o'e, à l'instar des noms en eur cités à l'alinéa précédent.

o'e

d'éz'o'a

pl'o'e

L'eu français formé tendit à s'allonger en o'e, en langage populaire, surtout lorsqu'interne. Mes voisins prononcent p'o'e, v'o'e (peux, peut; veur, veut et voeu); n'ar'o'e (neveu); n'o'e (noeud); a'o'o'e (des oeufs), bl'o'e (bleu), fo'o'e (feu); o'o'e (eux); a'pl'o'e (il pleut) k'o'e (queue).

o'e

caractérise aussi les féminins en euse : k'ur'y'o'e, z'o'e (curieuse), o'e'r'o'o'e, z'o'e (heureuse), m'o'q'o'e, z'o'e (moqueuse).

o'e

apparaît en outre dans o'e'r'o'e (heure), b'o'e'r'o'e (beurre), m'o'e'l'o'e (meule); a'v'o'e'g'l'o'e (aveugle). n'o'e, v'o'e (neuve); i pl'o'e, r'o'e (il pleure); j'o'e'n'o'e (jeune, le j'o'e'n'o'e, il j'o'ne), pour nous en tenir à ces quelques exemples.

deu

La triptongue française ieu s'allonge chez nous en yoétt, notamment dans loétt (le lieu, village) où l'influence du patois est manifeste - dans agoétt (adieu), pyoétt (pieu), miloétt (milieu), vyoétt (vieux) léz-yoétt (les yeux). L'oi français se prononce oá lorsqu'en finale oá lorsqu'intense. On dira donc nóá (noir); soá (soir); voá (voir et voire); doá (doit et doigt); loá (loi); tróá (trois); boá (bois); poá (poids); foá (fois et foi), tandis que vous entendrez du fwá avec un a très bref, sans raison apparente: fáloá (falloir); wúloá (vouloir); Bánoá et Góá (Benoît et Goy, familles bourgeoises). kóá (quoi), púrkóá (pourquoi) - nbára (noire), foára (foire) oáyo (oie) k i króáyo ou voáyo (qu'il croie ou voie).

ú

L'ou français reste intact en français populaire, alors que le patois présentait d'autres sons (áo, ó, oé, wé). Nous avons ú bref, comme en français, dans genou, trou, pou, bou(t), lou(p), velou(rs), amou(r) jou(r), fou(r), dou(x) nou(s) vou(s) elle cou(d), ça bou(t), Fribou(rg) dans mouche, soupe, coude, foulé; douce, double, rouge; touché (substantif et formes verbales), boude, étouffe - dans gróúlo (grenouille), rúlo (rouille) chatúlo (chatouille) et tant d'autres.

ou

Lorsqu'à l'ú français correspondait la diphtongue patoise ou, celle-ci se propagea au combier populaire. A cette catégorie appartiennent: kou (cou et coup), chou (chou) feu (feu), seu (sacul et sou), mateu (matou), kalou (caillou) Byeu (les Bioux, village), mátou (moule), kaílo (roule et roule et infinitifs króulé, róulé - bróulé rouille, substantif et formes verbales) - bróulé (brouillon) sóulé (saculer), houze auquel correspondait le patois doú embofta le pas sans que la raison en apparaisse (doúzo).

ui

issu de la triptongue française oui apparaît ici et là. Nous le trouvons dans juí (jouir), ébluí (éblouir), luí (Louis).

uei  
uai

A l'affirmation française oui correspond un bizarre uei combier, alors que le patois se servait de ou. Le uei actuel serait-il, non une déformation de oui, mais le type normal promitif patois, issu de hoc-ille? (Le pronom personnel masc. de la 3me personne du singulier était éi). Si nous sommes dans le vrai, ouí s'introduisit dans nos montagnes grâce à l'église et à l'école. Il réussit, ou peu s'en faut à extirper la vieille forme du ou. (A noter que ou (eau) dut pareillement céder le pas à uei, propre aux parlers du Midi. Un souvenir de la forme primitive locale survécut dans le dérivé éiwá, au sens d'imbibé d'eau.) Le français populaire la remplit sur le pavois. Chez les gosses d'aujourd'hui uei tend à passer à uai qui a quelque chose de trivial.

\*éiwá

u

Le combier populaire, se conformant à l'exemple du français fait un usage plus fréquent de l'u que le patois. Les paradigmes suivants offrent un u bref dans les trois langues: bu, dú, pu, vécú, nu, plu, Crésu(s) - rude, brute, puce.



Dans sûr, dur, pur et féminins correspondants, l'u allongé du bon français devint brevissime. On prononce donc sû, sûr; dü, dūr; pü(r), pūr. Il en était de même en patois. Même différence frappante de longueur dans les féminins et formes verbales en ure, tels pūr (piq'ure), kūr (cure) que le patois avait déjà emprunté au français. dans dūr (ça dure), jūr (il jure), où le patois accusait un ũ - dans brûl (brûle).

Dans une foule de cas, le patois présentait un autre son que l'ü français, entre autres dans tenu (tini), courru (koräs) - une (yē ou yina) brune (brōna), prune (prōma) bulle (böla). yēna yina brōna prōma

Ua  
ua

Les voyelles françaises ne en hiatus persistant telles qu'elles en combier populaire (l'ŕ muet final y est pourtant autrement plus distinct). Tel est le cas dans nue, dūe, tue, pue, sue, femme, courru, voulue, etc. L'u des infinitifs tuer, puer, suer s'allonge analogiquement d'après le présent correspondant.

W

Répond chez nous à l'ui français un premier élément bilabialisé et suivi d'un i très bref. L'on prononce donc <sup>brūi</sup>brūi (cuit), <sup>kūir</sup>kūir (cuire) et autres formes verbales de même racine; <sup>kwiro</sup>kwiro (forêt d'horloger); <sup>kūivr</sup>kūivr (cuivre) - <sup>swi</sup>swi (suit), <sup>swivr</sup>swivr (suivre), <sup>swit</sup>swit (suite), <sup>kwodr</sup>kwodr (conduit), <sup>lwi</sup>lwi (lui); <sup>bwisā</sup>bwisā (buisson). <sup>kādrū</sup>kādrū

a

L'ŕ dit muet, interne ou final, se prononce distinctement, ce qui prête au parler d'ici quelque chose de chantant. L'ŕ s'ajoute régulièrement à toute consonne finale de mot. L'on dira ainsi chefŕ, suifŕ, œufŕ, laque(lac) Un ŕ intercalaire vient scinder des groupes consonnantiques peu communs, vous l'entendrez dans admirŕ, admetŕ, Edŕmont, Edŕvard; casuellement dans Hekŕtor. <sup>admet</sup>admet

Ararāya

L'ŕ intercalaire vient aussi faciliter la prononciation de noms de famille germaniques. Entendu entre autres Wūlf-ali, Sprung-ali, Spingule(r), Nestalŕ, Ch-riŕ (Schreier) Ochŕne(r) (Ochsner). Ritter se déforma en Riquenat. (note)

y

Caractéristique aussi du français régional le yod intercalaire appelé à combler maints hiatus. Toute une série d'exemples ont été relevés plus haut. Ce yod est de rigueur dans les féminins en ŕe, tels māniŕ, partiŕ - en ŕe comme jourŕ, arrivŕ - enŕe (l'ŕ, l'ŕ) - dans les formes verbales en ŕe, aŕe, oŕe : fiŕ (fie), aŕ (aie); vŕ (voie). <sup>en ŕe</sup>en ŕe

Ont en outre un yod intercalaire liŕ (lieu) ŕiŕ (Lyon) Kristiŕ (Christian), Oriŕ (l'Orient, village).

**Consommes.** Les alinéas relatifs au sort des voyelles et diphongues françaises placées dans la bouche d'un brave Combier ont fait nombre d'allusions au traitement des consonnes. Il suffira donc de compléter les renseignements déjà donnés.

En finale des mots les liquides disparurent mais il y a tendance aujourd'hui à les ressusciter.

consonnantique

L disparut dans sè (sel), syè (ciel), myè (miel), éternè (l),  
 Nòè (Noël), Michè (l), Marsè (Marcel), Samuè (l), Gâpriyè  
 (Gabriel), Dâniyè (Daniel), Léopè (Léopold), Gîmè (Gamel  
 village), Neuchaté (l).  
 Quel fait exception. Lorsque suivi d'initiale consonnan-  
 tique, on le fait suivre d'un e : kèl fôu! (quel fou!).  
 Rien ne distingue le pronom interrogatif de l'adjectif  
 correspondant. On se sert donc de Kèl à tū pour lequel  
 as-tu ?

L garda un mouillement très accusé jusqu'à la fin du siècle  
 dernier. A cette heure seules les personnes âgées n'y ont  
 pas renoncé.

R Il n'y a pas d'r dans sî (sur et sûr), dans tū (tour) et  
 ôâtū (autour), vâ (vert), dû (r), pû (r), sū (sourd) - ~~en~~  
 dans les noms en ard, tels bāvā (rd), renā (rd) - dans Ar-  
 tū (Arthur), Ôdēmā (Audemars, famille bourgeoise) - dans  
 les infinitifs des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> conjugaisons : fîni (r), par-  
 jî (r), vōā (voir), âsōā (asseoir).  
 Suivant l'exemple du patois, r s'efface à l'intérieur des  
 mots dans les groupes consonnantiques rs, rtr, rbr :  
 vōsè (il verse), âō pēsè (on perce) - māttrè (mâtre) - âbrè  
 (arbre).  
 r finale des prénoms et noms de famille germaniques en th  
 thar, ter, passe avant la voyelle par métathèse. Un e muet  
 d'appui accompagne le groupe tr ainsi formé. Walther se  
 prononce Valtre, Souter Soutre, Pfister Fistre.

C Moins radicale que celle des liquides, la disparition de  
 c (k) final. Certains sujets semblent hésiter à le sacrifier  
 ou s'efforcent à le rétablir.  
 Le k est bien mort dans avè (avec), krò (croc). Il défend  
 tant bien que mal ses position dans sec, sac, bec, alors  
 que le patois l'avait laissé tomber. Le k de lac demeure  
 intangible, protégé qu'il est par un e muet d'appui.  
 ch final des noms de famille germaniques, mis en gutturale  
 est toujours suivi d'un e muet : Bloch, Lerch, Yäck devien-  
 nent Bloque, Lerque, Yaque.

K.g. En français populaire, comme en patois, tout k.g. suivi  
 de voyelle claire se palatalise fortement. Les exemples  
 abondent :

- kèl* ki (qui), kilè (quille), kilè (excrément d'oiseau),  
 kèl, kèl (quel, quelle); kèkchòzè (quelque chose); bûgè (bouquet),  
 pîgè (piquet), sâ pîkè (ça pique). sâ pîkè  
 rîskè (risquer), fâbrîkè (fabriquer)  
 kôsè (caisse), kôsè (caisson).  
 kânè (canon), kârkanè (carcan).  
 kèstâ (quintal) kârkanè  
 kè (queue)
- kôe* kârkanè (curieux), kârkanè (écureuil), kûvètè (cuvette),  
*kûryôe* kûvètè (cuvette),  
 kûvètè (cuisine)
- stron* gîlè ("guiler", soit rater), gîlè ("guillon", c'est à dire  
 stron)  
 gîtr (gûstre), Pîgè (Piguet, famille bourgeoise), mûgè  
 (muguet)  
 mûvîgèt (mavigner), sârâgèt (seringue)  
 sârâgèt

gè, gèy (gai, gaie), gèn (gafne, chambre longue et étroite)  
 gèp (guêpe)  
 gèr (guerre)  
 gèr (gueux).  
 Gùstav (Gustave), Ôgùst (Auguste).

*gè*

*gè*

ti, di français donnent en outre un k, g outrageusement palatalisés, piké (pitié), môaké (moitié); Gèti (Dieu) On peut en dire autant de dia dans gâbl (diable), gæstr (diantre!).

Note. Le patois local abondait en bilabiales, w et w. Même aujourd'hui le français local s'en ressent. L'autre jour, ma petite-fille, âgée de 8 ans, ne prononçait-elle pas *prezi*. Pour poésie ?

*prezi*

Les liaisons ne furent jamais en faveur dans nos parages. Dialecte et français populaire ignorèrent l'engouement pour la liaison qui caractérisa le français de Paris au cours des deux derniers siècles.

Le danger d'en faire de fausses existe pourtant chez l'écolier qui récite sa leçon, comme chez le natif, qui, mis en présence d'un gros bonnet ou d'un étranger de marque, cherche instinctivement à peigner son langage.

2 La liaison par Z apparaît en français populaire comme en bon français et en patois local : après l'article simple ou contracté du pluriel : les hommes, aux hommes.

après les adjectifs possessifs pluriels mes, tes, ses, leurs ; méz bēfā (mes enfants)  
 après les noms de nombre 2, 3, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15 & 16  
 après les pronoms personnels nous, vous, ils, elles  
 après l'adjectif démonstratif sé (ces) (vieux habits)  
 après qualificatif : boz bēfā (beaux enfants), ~~vōu z-eb~~

Le Comblier répuge par contre à la liaison ~~après un nom~~ pluriel. Il dira le, jē bārda (les gens adroits); à brā tiv (à bras ouverts); ~~de chōu de lā~~ (des choux au lard); môb ~~écrō~~ (moins heureux); plū ép (plus épais); bōū à tē (bois à Camp)

t La liaison par t est de rigueur à l'interrogation, devant les pronoms i (ils ou il), èl (elle et elles), ô (on).  
 È t i ? èl t è ? (est-il ? ont-ils ?), È t ô ? (est-on ?);  
 pā(r) t i ? part t i ? pā(r) t èl ? part t èl ? (partent-elles ?)  
 pā(r) t ô ? part t èl, partent-ils, part-elle, partent-elles, part-on ?

On l'emploie après le démonstratif sēt (sēt ôm, cet homme), sēt bārda (cette affaire), sēt étoil (cette étoile).  
 après 7, 8, 18 et 20 : sēt, wīt, dīz-wī, vāt t aefā (sept, huit, dix-huit, vingt enfants).

Le Comblier ignore totalement la liaison dans les associations qui suivent : kās ô ( "quand on", formule explicative coutumière à la gent scolaire), kās i (quand il ou ils) kās èl (quand elle ou elles), i sāt arrivé (ils sont arrivés), èl sāt arrivées (elles sont arrivées), i sāt ôsā (ils sont aussi), i vāt à krédī (il vend à crédit), ô rī à gōar-jō dēplōyéy (on rit à gorge déployée), lā nūī à sātpr (la nuit est sombre), mô à bātérō (mort et enterré), drōa tē bā (droit en bas), tū à lā by bā (tout cela alla bien)

*tū à lā by bā*

Voyez *livè*, *byac aràcèjé* (Attention ouvert, Attention arrange)

ms 764  
765 766

159

À *grés*, *àéfàe* (un grand enfant), *àù pəti àéfàe* (un petit enfant)  
*méchàe òmù* (méchant homme), *vyólàe òrəjə* (violent orage), *Gràe*  
*Èsè* (le Grand Essert, pâturage de montagne), *Gràe Ujén* (Grand  
Eugène) surnom) Cette liste pourrait se prolonger indéfiniment.

n La liaison par *n* s'impose après l'article indéfini féminin  
et masculin devant initiale vocalique : *ùn òrəjə* (une o-  
reille); *ùn òmù* (un homme).  
Après les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son* : *mon àmi*, *à*  
*môn àmiyə* (mon ami, mon amie) etc  
après le pronom *ò* : *ò n'ávè* (on avait). *bün àmi*  
elle suit les adjectifs *bào*, *bòn*, *bün* (*bün* ~~ami~~, *bün àmiyə*  
(bon ami, bonne amie); elle est indispensable après *àe* :  
*y àe n'á* (il y en a)  
Mais la nasalisation manque dans les associations *byac*  
*èzə* (bien aise).

r Rarissime la liaison par *r*. Vous la rencontrerez dans ~~à~~  
*trəp* (quatre ans), *pàràe* (par an), *pàr isi* (par ici).  
En manque par contre dans *pà àèdrə* (par endroit), *pà àe bə*  
(par en bas, c'est à dire à la plaine vaudoise), *pà àe ó*  
(par en haut, soit là-haut)  
après *sur* : *si àù mür* (sur un mur)  
après *pour* : *pü àchətə* (pour acheter), *pü ó* (pour eux),  
*pü èlə* (pour elle),  
après *vers* : *və ó* (vers eux); *və àù bəe* (vers un banc).  
Pas de liaison non plus après les infinitifs des trois  
premières conjugaisons : *chàtətə àvè* (chanter avec), *fini*  
*à l'òpitə* (finir à l'hôpital), *àvòà àévilyə* (avoir envie).  
Il en est de même après les formes verbales suivantes :  
*jà*, *tü*, *í*, *dò àekò* (je, tu, il dort encore) *èlə kú ó mür-  
chéjə* (elle court au marché), *í sò àéfàe* (il s'est enfui);  
ou autres.  
Aucune liaison enfin dans les combinaisons *chá à* <sup>*fràe*</sup> *àvəe* (char  
à foin), *là à fàodrə* (lard à fondre), *tüjü óerò* (toujours  
heureux), *vəlü à kòtə* (velours à côtes), *fü à pàe* (four à  
pain), *tü à pyé* (tour à pied d'horloger), *jü àvəe et jü*  
après (jour d'avant et d'après), *kü sèjü à Lòzànə* (un séjour  
à Lausanne), etc

l La liaisons par *l* (l) s'utilise comme en français, après  
*bel* : *bél àéfàe* (bel enfant), *bél ànimə* (bel animal), *bél*  
*óerə* (belle heure).  
après *quel* : *kəl àenwi!* (quel ennui!); *kəl àèdülə!* (quelle  
enfouille!)  
on constate de l'hésitation après *tè* (l) dans *tè l'ávvrəjə*  
(tel ouvrage), mais on dira *tél òmù* (tel homme) avec con-  
viction.  
La liaison se produit naturellement dans *pél à foé* (pelle  
à feu), *sél à lízyé* (seille à purin), mais manquait jadis  
dans *myé à vèdrə* (miel à vendre), *à syé àvè* (à ciel ouvert)  
*dü sè àe grò* (du sèl en gros).  
un *l* prosthétique, emprunté au patois servit longtemps de  
liaison : *fér à l' àerájé* (faire enrager); *ó ló dé chàe* (au  
haut des champs).

b La liaison par *b* ne se produit pas. On dira par exemple  
*òrəjə* (orage), *òmù* (homme), *òmù* (homme), *òmù* (homme).

k.g. Exceptionnelle la liaison par k ou g. Hésitante dans <sup>sā(k)</sup> ~~sa~~ à pāe (sac à pain), elle est obligatoire dans blāg ā tāba (blague à tabac), <sup>sā k - dē (cinq ans)</sup> ~~sa~~ Après "avec", il ne la faut pas : āvē āū po (avec un pot); āvē āēviy (avec envie).

v La liaison par v enfin se rencontre, comme en français dans noēv oēr? (neuf heures). Le patois neeu āurē l'ignorrait. <sup>noēv āyre</sup>

L'hiatus, on a pu abondamment s'en rendre compte, ne répugne pas plus au français populaire qu'au vieux deviser ancestral.

De quelques particularités grammaticales et syntaxiques.

D'accord avec le vieux patois, le français populaire de la génération qui précéda la mienne se servait beaucoup du passé défini. Elle le distinguait nettement du passé indéfini ou composé. "J'y allai, j'y fus l'an passé", entendait-on dire; "mais j'y suis allé, j'y ai été" (à une époque indéterminée). Aujourd'hui, le passé défini survit dans les compositions des écoliers.

Le passé antérieur à redoublement du participe demeure des plus vivants, à côté du passé indéfini. Les "il a eu eu, il a eu été, il a eu fait, il a eu dit, il eu vu", émaillent les conversations.

A la Vallée, comme sur nombre d'autres points, les adjectifs qualificatifs quel, quelle, quels, quelles se substituent à l'ordinaire aux pronoms correspondants. "kēl, kēl, vōē tū?" sont dans toutes les bouches. Le patois usait déjà du même procédé. Le souvenir en demeure dans les questions "kē prā tū?" "kē fyé tū?" (lequel prends-tu? lequel frappes-tu?) posée dans un jeu populaire décrit en son temps.

S'agit-il des pronoms démonstratifs celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là, le composant adverbial s'efface en français comblé. On répondra ainsi à la question lequel (laquelle) prenez-vous par sēlī, sēlē, sēl, sēlō. Le patois qui disait seik, sēlē, hā ou s-tāik, hāik, hālō, s-lēik ou s-lēlō n'est pour rien dans la suppression constatée en français populaire.

Le pronom démonstratif sā (ça) à l'a singulièrement allongé et fermé et d'un emploi constant, est de remarque en français local.

Il figure 1<sup>er</sup> en tête de phrase : sā vūā tū? (ça vois-tu?)  
synonymes de vūā tū sā? (vois-tu cela?) - sā vūāi vū? (ça savez-vous?) ; concurrent de sā vūē, vū sā? (savez-vous cela?) - sā s, dī (cela se dit) - sā lwi vyāe byāē (ça lui vient bien) - 2<sup>es</sup> après le pronom sujet : 1<sup>er</sup> sā vōē (je veux cela, je le veux) - tū sā prā? (ça prends-tu?) - 2<sup>es</sup> sā sāv (elles le savent) - vū sā krōyē? (le croyez-vous?)  
3<sup>es</sup> entre un pronom au datif et forme verbale personnelle : 1<sup>er</sup> lā sā dī (il leur dit); 2<sup>es</sup> lā sā mōtrā (elle le leur montra).  
4<sup>es</sup> en finale de phrase : vā tū sā et autres déjà cités sou lo.

sēik, sēlē, hā ou s-lēlō, hāik, hālō, s-lēik ou s-lēlō

gèwàye mè' lü

Le pronom au datif précède celui à l'accusatif aussi bien en français populaire qu'en patois. Ne vous étonnez donc pas d'entendre : dis-me le, di mè lü (dis-le moi) - Montrez-me le, môtrá mè lü (montrez-le moi) - envoyez-me le, gèwàye me lü (envoyez-le moi) - il leur l'a reproché, éi lão la reprôdjé (il le leur a reproché)

Remarque. On se sert aussi concurremment d'i, voé m? l? prêté, d'i l? m? voé prêté; et même d'i voé m? l? prêtéi (il veut me le prêter). Le patois connaissait lui aussi trois variantes coré respondantes.

On a prétendu que certains barbarismes, propres à la Vallée et au Pays Romand en général (parfois même à la Conté limitrophe) étaient d'origine germanique.

Ainsi la tendance à employer le qualificatif en fonction adverbiale dans "il fait bon chaud, il fait rude beau". Or, cette particularité remonte sûrement à une haute époque, aux origines de la langue peut-être, car le patois dispose des formes correspondantes : fã b ð tso', fã rüdu byó. Il ne saurait être question d'une influence allemande récente.

Dans la position en finale du participe passé des tournures "je n'ai personne vu, il n'a personne rencontré, nous n'avons personne aperçu" il convient, ce me semble, d'admettre une intervention de l'analogie. Le français correct ne dit-il pas : "je n'ai rien vu, rencontré ou aperçu ?" On aura formé sur ce modèle, à une époque où rien et personne étaient encore substantifs, un "je n'ai personne vu" et autres. Même conditions en patois : "n-è-né-vü, n-è-rà-vü." Ici aussi le hasard voulut qu'en allemand, en patois et en comber, le participe passé occupât le dernier rang.

m-è-né-vü, n-è-rà-vü.

Chacun peut le constater, le français du Haut Vallon se montre plus récalcitrant au polissage par l'école que ce n'est le cas du français populaire de la plaine vaudoise. Rien de plus naturel, la Vallée plus éloignée des centres de culture, ayant toujours constitué un petit monde à part, se trouvait moins exposée aux influences du dehors.

Il y a un demi-siècle, on pouvait entendre Outre-Molendruz un jargon coloré et fortement accentué, assez différent du comber. Nos montagnards s'en moquaient. Ils en avaient de quoi, les malheureux! Depuis lors, le gros négan, ainsi appelait-on malicieusement le parler du pied vaudois du Jura s'est réformé, voire peigné et pommadé. Il se réduit aujourd'hui à un faible accent. On peut s'en apercevoir en écoutant les faucheurs qui, chaque été, viennent faire les foins chez nous. Nul ne s'amuse plus à les contrefaire. Leur parler n'a quasiment rien de caractéristique.

Le français, langue étrangère, bien qu'apparenté, pénétra sérieusement chez nous au début de l'époque bernoise. Il devint la langue des actes, de l'église et des rares écoles.

Au cours des siècles, la langue d'importation concurrença de plus en plus le patois, le mina, tout en lui fournissant les termes qui manquaient à son vocabulaire.

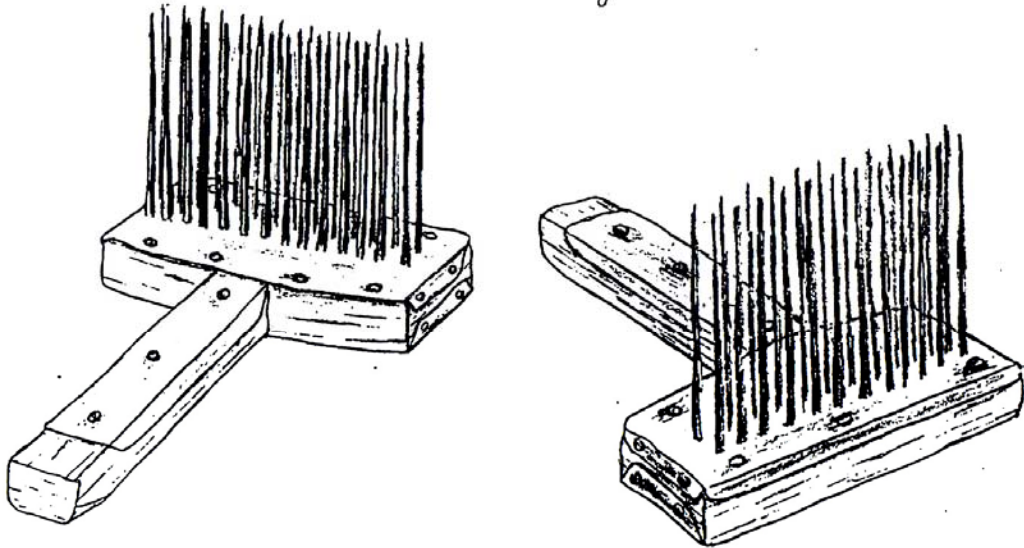
Mais comment expliquer que le français ait pris une physionomie si différente selon les régions ? La coexistence des patois contribua dans une large mesure, à dénaturer l'idiome importé de France. On a essayé plus haut d'établir quelle fut au Chenit, l'influence du vernaculaire sur le français populaire.

D'autres facteurs, notamment ceux de la race, de la façon défectueuse d'enseigner, de l'isolement plus ou moins complet, doivent être pris en considération.

Le Vaudois, le montagnard surtout, a quelque chose de lourd et de nonchalant. Son parler populaire s'en est fatalement ressenti. Convenons-en, le français naguère parlé au Chenit n'avait rien d'harmonieux ni d'agréable à entendre. Il contrastait fâcheusement avec le langage populaire du Haut-Doubs, ce gazouillis rapide et aisé, aussi saluons-nous avec satisfaction la lente évolution constatée.

---

*Aiguilles: 8 cm.*



*Leignes à carder*

C1 *Vittor & Lorenz*  
*Grisson & Vignard*

Au temps où le patois régnait en maître incontesté, nos Combiens avaient relativement peu de formules de salutations et de prise de congé à leur disposition. *Bô dzœ* (bonjour), la plus usitée des premières, s'employait naguère du matin au soir. Il fut pourtant une époque où *bô dzœ* demeurait réservé à la matinée, tandis que l'après-midi *bô vépr* était de mise. Vers 1850 seuls de rares vieillards savaient encore faire cette distinction. Je ne sache pas qu'on ait jamais essayé chez nous de rendre *bô vépr* par *bon vèpre* ou *bonnes vèpres*.

Il y avait naturellement toute une série de nuances dans le bonjour: du bonjour tout sec au bonjour le plus aimable, le plus gracieux. Vouloir témoigner à la personne saluée une cordialité spéciale, on se servait de la duplication ou de l'adverbe *bô dzœ bô dzœ*, *ba (ba) bô dzœ*. Même constatation en français d'aujourd'hui.

Fait étrange, le patois ne dispose d'aucun correspondant de soir. Le français populaire lui se chargea de déformer la formule bonsoir en *bão swā*.

Dès que le jour commençait à baisser & pendant la soirée, *bô dzœ* fait place à *bün - né* des heures déjà avant qu'il ne fût question d'aller chercher le repos.

A ces formulettes d'usage constant venaient s'en ajouter d'autres employées occasionnellement. *Büna matinā, bün apré myé dzœ, bünavêpra* (bonne matinée, bonne après-midi, bonne vèpre), s'écriait-on parfois en prenant congé.

Certains disaient cérémonieusement dans les mêmes circonstances *le bon Dieu vous aide* - ou *le bon Dieu soit avec vous*.  
 Maints plaisantins ajoutaient, après avoir tourné le dos: *& le loup avec les chèvres*.

Il semble bien qu'adieu ait sa raison d'être en prenant congé seulement. Détrompez-vous! Le terme, en se patoisant, prit un sens plus large, devenant formulette d'accueil tout autant que de départ. Ne vous étonnez donc pas d'entendre des personnes de l'un et l'autre sexe s'aborder & se quitter en se disant *à zœu!* Le terme a quelque chose d'amical, de familier. Je ne sais quel observateur étranger avait fait la remarque qu'au canton de Vaud, adieu s'adresse à des gens que l'on tutoie, bonjour à ceux que l'on vouvoie. Il arrivait pourtant à des gens très bien, de tirer leur coup de chapeau en diant: Adieu Monsieur! Adieu Madame. Ce qui, il y a un demi-siècle, paraissait ridicule.  
*Salü*, prononcé avec un *ä* d'une longueur démesurée, remplace souvent *agœu*. Vous entendz, mais surtout les représentants du sexe masculin, se saluer au passage; s'aborder ou se séparer par un cordial *salü*; les jeunes générations tendent il est vrai à revenir à *C'ä*...

1. *le bon Dieu soit avec vous*



Serviteur, prononcé sur un ton chantant inimitable avec tendance à porter l'accent sur la 2ème syllabe (*särvetoë*) détonne de plus en plus et prête à faire sourire la génération montante. Le terme connut une certaine vogue au début du siècle passé.

Il me souvient aussi avoir entendu des anciens se saluer par *gäddä* (santé), en sous-entendant "je vous souhaite une bonne santé" - se quitter par le sentencieux "*kösärvädd*" (soit, en toutes lettres "je vous souhaite conservation, c'est à dire de vous maintenir en forme). Le désuet *rëspä* (respect) comme formule d'accueil se rattache au même groupe.

*Ää plëxt ää vö raväinä* (au plaisir de vous revoir) s'entend encore de temps en temps. N'oublions pas la formulette d'accueil patois, demeurée populaire en français local : *kë bö vö* ? Quel bon vent (vous amène) ? Rare par contre le *bün äptäqä* (bonne inspiration (de nous rendre visite). Il existe aussi, tant en patois qu'en français, toute une série de formulettes servant à prendre congé : *ä tē (vö) raväinä*, à te (vous) revoir *ä ändtru yädzu* ou *ä ändtra vö*, à une autre fois, *ä la revovance*, parfois comiquement déformé en *ä la revovure*, *ä la prochainä*, *ä la sönära kvä*, à la semaine prochaine (qui vient-prochaine) ou autres variantes.

Mais foin de ces formulettes vieillottes de civilité ! Un vent d'impolitesse a soufflé sur le Haut Vaillon comme ailleurs. Bon jour, Monsieur ou Madame, trop long à articuler tend à se réduire à "jou". Au lieu de soulever le chapeau, on s'en tient à un vague geste dans sa direction. J'ai même entendu parler, au début du présent siècle, d'un groupe de jeunes gens qui avaient résolu de ne plus jamais lever ou soulever leur couvre-chef devant qui que ce fût. Certains instituteurs ont cherché à réagir contre cette tendance. Il existe chez nous une localité où les écoliers saluent tout passant qu'ils croisent sur la route à la mode d'autrefois. Il n'y a en effet pas si longtemps que parents et maîtres enjoignaient aux enfants de saluer poliment toutes les grandes personnes, même les inconnues, les vieillards surtout.

Un souvenir plaisant, il remonte aux premières années du siècle actuel. En gare de Berne nous attendions, mon collègue et moi, que le train se mit en marche. Tout à coup au milieu du vacarme, sentencieusement retentirent les paroles : "*ägä; sä fä k kün sä ää se r v ä ä präätän!*". Nous sursautâmes : seul un pauvre Chenillard pouvait s'exprimer ainsi. C'était en effet, un vieillard de chez nous qui prenait congé de parents établis dans la ville fédérale.

*Code de politesse*  
Anstanderegels. Les gens frustes des siècles révolus ne se préoccupaient pas le moins du monde de l'étiquette. Les belles manières leur étaient étrangères, leur paraissaient même déplacées et rébarbatives. On entrait chez le voisin comme au moulin. L'intrus, s'il trouvait la famille attablée, ne songeait nullement à s'excuser. Il lui arrivait même de piquer sans autres un "berbot" dans la marmite placée sur la table. La plupart trouvaient ces familiarités naturelles et ne s'en formalisaient pas. Heurter à la porte eût paru plutôt désobligeant.

Un gosse auquel sa mère avait fait des recommandations se vit un jour rabroué vertement pour avoir frappé à la porte d'une connaissance, n'a-t-il raconté sur ses vieux jours.

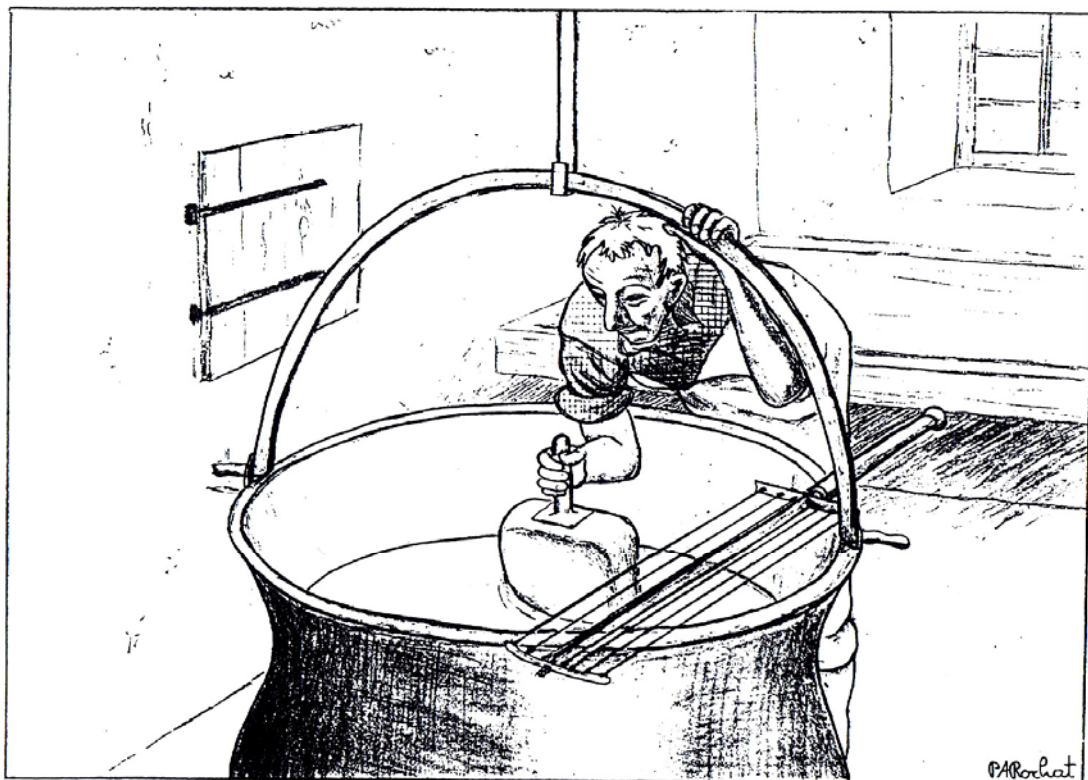
1. *ägä; sä fä k*  
*küm sä ää se*

'Tāvāc tē fōta dē rōlé sū lū lā, tsāfu dē krāpō. l'apostropha-t-on (tu n'avais pas besoin de frapper à la porte, sacré crapaud). L'événement se passait dans mon hameau natal, il y a environ quatre-vingt-dix ans.

Il y eut naturellement de bonne heure des gens pour déplorer cette rudesse des moeurs, surtout les pasteurs, les régents et les magistrats.

Le juge Nicole fait allusion à ce manque absolu d'éducation dans son Recueil historique (p. 380):

"La tradition prétend, assure-t-il, que les habitants du Chenit étaient à peu près sauvages, si rustres, si grossiers qu'ils ne se servaient même pas de cuillères pour manger leur soupe, se contentant de prendre le pain avec les doigts dans leurs écuelles et de boire le bouillon ..."



Le travail du caillé à la Moutte.

Nos anciens religieux, tant noirs que blancs, appréciaient sûrement l'instruction. Ils durent avoir leur bibliothèque, leurs érudits, leurs enlumineurs. Des œuvres de ceux-ci hélas, rien n'a subsisté à ma connaissance.

On aurait aimé établir si ce fut sous l'égide des Prémontrés ou du temps de LL.EE. qu'apparut au Lieu la première école publique. La destruction par les flammes des archives locales en 1691 a rendu vaine toute tentative de résoudre cette question, qui pourrait peut-être s'élucider aux archives de Berne, si la Souverain octroya, en son temps, un subside en faveur de la création d'une école au village du Lieu.

On peut simplement avancer que l'école du Lieu précéda de nombre d'années celle du Cherit ouverte au Sentier en 1646, l'année même de la sécession.

L'apparition de hameaux en dehors des chefs-lieux des 3 communes combières imposa bientôt l'ouverture de nouvelles classes.

La commune du Lieu jouissait d'importants communs. Elle en fit bénéficier les écoles foraines. Le 14 janvier 1695 le conseil confirma aux hameaux de Combenoire et de Fontaine aux Allemands et autres écarts de cette région, la concession de deux pièces de terre pour le soulagement de leur école commune. Il s'agissait d'une pose et demie.

Les hameaux des Charbonnières et du Séchey avaient été l'objet de libéralités semblables à une date inconnue. Un acte en due forme fut dressé par le notaire Joseph Nicoulaz en 1689 déjà en faveur des hameaux du midi et de l'ouest.

Nous ignorons si la communauté de l'Abbaye elle aussi riche en communaux procéda de même à l'égard des hameaux des Brioux et du Pont.

Le Cherit pauvre en biens-fonds, ne put suivre les traces du Lieu par une concession de terrain en faveur du corps enseignant. La situation de son, puis de ses régents, demeura longtemps précaire.

Le recueil historique du juge Nicole rapporte que selon la tradition les habitants du Cherit étaient pour lors à peu près sauvages, si rustres et si grossiers qu'ils ne se servaient pas même de cuillère pour manger leur soupe, se contentant de prendre le pain avec les doigts dans leurs écuelles et de boire le bouillon. A la réserve de quelques-uns, ils étaient plongés dans une profonde ignorance (p.380). Selon le même historien (p. 384), certaine femme dite la Moinette, fille du moine prosélyte Jaques Bocci, aurait enseigné à lire vers 1686 à quelques jeunes gens de chez nous. L'enseignement se donnait en plein air, devant une maison. Un morceau de pain tenait lieu de paiement. Il convient de redresser ces allégations, car une école (on l'avu plus haut) exista au Sentier dès 1646. Si Moinette il y eut, cette dame dut

En 1650 le ministre d'eschole du Sentier toucha en deux fois 112 florins sans que la raison apparaisse.

On comptait trois régents au Chenit en 1709, savoir au Sentier, au Bas-du-Chenit (le Brussus n'avait pas encore de classe) et à l'Orient. Chacun d'eux touchait 20 florins de la caisse communale.

Le premier, égrège David Meylan, exerçait conjointement la régence et le notariat. Le second, le juge Daniel Nicole eut pour fils l'historien Jaques-David souvent mis à contribution au cours de cette étude.

Une pension en graine, prise sur le dîme et les contributions, au montant inconnu, des pères des écoliers venaient compléter cette paie dérisoire.

Le salaire ne tarda guère à être doublé (1715) sous forme d'indemnité de logement, sauf pourtant au Sentier où le futur hôtel de ville servait de maison d'école.

Il y avait obligation, pour les trois régents du Chenit, à assister au culte. Un banc leur était réservé.

Une supplication en faveur des écoles, dûment approuvée et scellée par le bailli May, partit pour Berne en 1735. L'affaire demeura 3 ans en suspens. En 1738 enfin, LLE accorderent gracieusement la belle somme de 1500 florins aux écoles du Chenit. Grand événement pour nos 5 régents! (le Solliat avait le sien dès 1722, la Combe du Moussillon à partir de 1737). Désormais les régents du Bas-du-Chenit, de l'Orient et de la Combe touchèrent 272 florins 6 sols, dont 22 florins 6 sols comme indemnité de logement. Le régent du Sentier toucha 250 florins. Celui du Solliat, le moins bien partagé de tous, 161 florins seulement.

Le bailli n'eut pas à regretter son intervention en faveur des régents nécessiteux. Les gouverneurs du Chenit, pour ne pas demeurer en reste, s'empressèrent de lui remettre un louis d'or de gratification (39 florins) pour services rendus.

La bourse communale, souvent aux abois, payait par trop irrégulièrement les régents. Il fut stipulé en 1756 que l'année scolaire se terminerait désormais à la St Michel (29 septembre). Les salariés devaient sans faute être soldés à cette date.

L'année suivante (1757) vit arrondir la paie des régents. Ceux de l'Orient et du Bas-du-Chenit palpèrent 300 florins dont 50 pour le logement à fournir par le titulaire. Ceux du Sentier et des Piquet (anciennement la Combe) 250 florins. Celui de l'Orient 200 florins tout compris.

Tôt après (1758), la commune accorda une subvention aux hameaux de l'Orient et du Bas-du-Chenit, en vue de pouvoir eux-mêmes au logement de leur école. Un certain capital fut en outre remis au hameau des Piquet en vue de l'acquisition d'un bâtiment adhoc.

A cette époque (1820), il y avait obligation pour les régents de donner la pension aux enfants abandonnés, tout en les instruisant, à raison de 15 francs pour trois mois et demi. En 1826 l'on procéda au partage et au plafonnage de la cave du nouveau collège du Sentier aux fins d'y installer les écoliers pauvres.

Malgré les mesures prises déjà du temps de LL.EE. pour obliger les parents à instruire leurs enfants, les illettrés ne manquaient pas. Les verbaux du Lieu signalent ici et là que tel individu appelé à apposer sa signature à un contrat, dut se contenter d'initiales gauchement formées ou de tracer son signe de famille.

Les époques troublées de la révolution et de l'Empire, suivies de la disette de 1816-1817, provoquèrent une recrudescence de l'ignorance et de la mendicité. Certains parents besogneux se virent hors d'état de vêtir décentement leur progéniture et de payer un écolage quelconque. Il s'agissait parfois d'enfants très doués. Devenu grand, l'un d'eux, chargé de famille, avait aimé acquérir un peu d'instruction. Son rêve se réalisa sur le tard. A l'âge de 70 ans, le brave homme, mon grand-père, apprit à lire et devora toute une série d'ouvrages. Au moment de sa mort il était en train de s'assimiler les Mémoires sur la Campagne de Crimée du colonel Bégou.

Traiter ici, si le fait n'a pas été signalé ailleurs, des petits bergers en Bourgogne. L'autorité scolaire à fait disparaître cette mode à une époque récente. Les pauvres gosses à leur retour s'entendaient crier par leurs camarades

Chien de Bourgogne, mange charogne. raffoier (éjecteur)  
de blēsō (pays sauvages)

Tsé dē Bōgō  
Mo d/2 tsārōn  
Rāf blēsō

Encore quelques indications prises ici et là. En 1813 la commune acqué- 169  
rait un bâtiment pour y loger l'école et le régent du Brassus; prix 40 louis.

Les bâtiments scolaires du Sentier et du Brassus ne donnaient pas satis-  
faction, aussi décision fut-elle prise de construire deux collèges d'après  
le même plan de David Nicole. On inaugura ces édifices, devenus aujourd'hui  
ceux que l'on dénomme Vieux collèges, en octobre 1824.

Le collège du Brassus se vit bientôt flanqué d'une tour destinée à  
renfermer une cloche de fer de 6 quintaux cédée pour 30 ans par un certain  
ministre Meylan. La tour devenue branlante fut démolie en 1851. La cloche  
fut naturellement restituée aux hoirs du ministre prêteur.

La classe de l'Orient, logée des années durant à l'hôpital puis dans  
une maison particulière (chez Trompette) finit elle aussi par obtenir sa-  
tisfaction. L'Etat de Vaud accorda un subside de 1900 francs (1846). Les au-  
torités procédèrent à la reconnaissance du collège le 23 août 1847.

Un projet de centralisation des classes dans les 2 centres principaux  
échoua en 1847. Le hameau du Solliât, du Campe, dont la durée de l'école fut  
éphémère vu la proximité du Brassus et les Piquet, dont certains membres  
de la commission des écoles prévoyaient la suppression, protestèrent avec  
véhémence. Les protestataires obtinrent gain de cause.

#### Classe primaire supérieure

La profession de régent, misérablement rétribuée, n'avait guère d'at-  
traits. Il fallait vraiment ne plus savoir à quel saint se vouer pour manier  
la férule. Pas question de retraite, aussi nombre de pédants comptaient-ils  
sur leurs vieux jours parmi les assistés. Les horlogers les regardai-ent  
de haut, eux qui gagnaient le double ou le triple.

A la longue la situation du personnel enseignant s'améliora. Pourtant  
vers 1890, l'instituteur ne touchait encore que 1600 francs en sus de son  
logement. Bien me souvient de certaine institutrice qui débuta avec 90  
francs par mois. La pauvrete renonça longtemps à s'acheter une ramassoire.  
Un morceau de carton lui en tenait lieu.

L'infériorité financière dans laquelle se trouvaient nos régents, en  
comparaison des horlogers ou des pierristes, explique le peu de cas qu'on  
en fit longtemps. Jamais l'instituteur ne jouit chez nous du prestige  
qu'il exerce à la plaine. Là-bas le régent compte au nombre des personnalités  
trônant tout proche du ministre et du syndic. Le paysan fait-il boucherie,  
une belle bande de saucisse à rôtir ou au foie sera destinée à "Mossieur le  
Régent". Rien de pareil à la Vallée où l'instituteur est considéré comme un  
égal, tout au plus.

Comment se montrer exigeant quant aux connaissances des régents d'au-  
trefois alors qu'on les rétribuait si mal? Self made man, ils n'avaient pas

fait d'études. Pourvu qu'ils s'entendissent à enseigner à lire et à écrire, c'est tout ce qu'on pouvait exiger. S'ils excellaient en outre à tailler les plumes d'oie, c'était un très bon point en leur faveur. Un peu de musique en outre, leur permettant de conduire le chant à l'église, ne manquait jamais d'être apprécié.

La création d'une école normale cantonale en 183 ? vint mettre fin à ce lamentable état de choses. On exigea désormais un brevet.

L'année suivante (1848), le seul hameau de quelque importance qui n'eût pas encore son école, Derrière-la-Côte, obtint satisfaction. L'unique candidat présenté, un nommé Raymond, se refusant à se laisser examiner sur la musique, préférence fut donnée à une institutrice, demoiselle Louise Golay, de Constant (délibérations de la municipalité du Chenit, p. 143 et 317).

Second projet de centralisation scolaire en 1854. Il concernait uniquement les écoles de la paroisse du Brassus. La municipalité prévoyait la construction d'un bâtiment neuf pour les deux classes supérieures. Nouvel échec.

A la même date on envisagea de doubler dans l'ensemble de la commune le montant de l'écolage. De fr. 1.50 il devait être porté à 3 frs nouveaux. La mesure projetée souleva une levée de boucliers. Le projet dut être abandonné (délibérations de la municipalité du Chenit, 302, 316, 320, 322).

La bourse communale ne la menait pas large au temps de la guerre du Sonderbund. Le boursier manquait des fonds nécessaires au paiement des régents. Il fallut emprunter 1000 francs anciens pour régler ces malheureux (délibération, p. 199, Ao 1848).

La population du Chenit augmentait régulièrement. De nouvelles classes s'imposaient dans les deux centres. Il fallut se résoudre à construire deux nouveaux collèges, l'un au Brassus (18 ?) l'autre au Sentier (1874 ?). Désormais on distingua le vieux collège, destiné aux classes élémentaires, du collège neuf occupé par les enfants de 10 ans et plus.

Il y a plus d'un siècle (1832) les esprits avancés préconisaient déjà la création d'une école supérieure. L'idée reprise en 1852 faillit aboutir (délibération p. 133). Elle se vit enfin réalisée en 1876. Le nouvel établissement appelé Collège industriel du Chenit, prit plus tard celui de collège scientifique.

Les communes voisines du Lieu et de l'Abbaye s'entendirent (en 1920 ?) pour établir au Pont une classe primaire supérieure (voir plus haut).

Signalons en passant qu'il exista vers 1830 une école normale privée 171  
d'institutrices. La très cultivée Madame Desmeules la dirigeait à Ropraz.  
Cet établissement forma d'excellentes institutrices, fort appréciées, tant  
au pays qu'à l'étranger. La directrice récompensait par de modestes bijoux  
les élèves les plus méritantes. L'un de ceux-ci, une pensée d'émail sur  
or, demeura plus d'un siècle dans la même famille.

Nous sommes des plus sommairement renseignés sur les méthodes d'ensei-  
gnement de nos anciens régents. De rares manuels, trop chers pour bien des  
bourses, se passaient d'un frère à l'autre ou se prêtaient avec force re-  
commandations.

Les livres de lecture firent leur apparition tardive. Le premier qui me  
soit connu, les "Avis de la bonne mère-grand", attribué à la prénommée  
Madame Desmeules, fut publié à Lausanne en 1822. Ces dialogues entre Marie  
et son aïeule, si désuets qu'ils paraissent aujourd'hui, firent fureur  
en leur temps.

Au même genre préchi-précha se rattache "Trois mois sous la neige" de  
Porchat, introduit dans les écoles du Chenit en 1852. Quelques exemplaires  
subsistaient vers 1880. Il me semble encore avoir l'une des illustrations  
devant les yeux. Elle représentait le grand-père transperçant d'un coup de  
trident la tête d'un loup glissée sous les poutres du toit du chalet.

L'enseignement mutuel nous arriva d'Outre-Manche. Il compta chez nous  
des adeptes enthousiastes (1850). Le maître expliquait la leçon à une demi-  
douzaine de meilleurs élèves. Ceux-ci, les moniteurs, debout dans un  
cercle déc-roché de la paroi, répétaient le boniment à un groupe de cama-  
rade entourant le cercle.

Mais chacun, les enfants des familles aisées surtout, aspirait à fonc-  
tionner comme moniteur ou monitrice. Le jalousie s'en mêla. Des parents  
intervinrent, si bien que le système finit par sombrer. Les cerceaux, deve-  
nus in-utiles, rappelèrent des années durant le souvenir de feu l'enseigne-  
ment mutuel.

La mode des prix décernés aux élèves méritants connut des hauts et des  
bas. Au cours du siècle écoulé les commissions scolaires crurent de saine  
pédagogie de distribuer des prix de conduite, d'application, de français ou  
autres branches. Au bout de quelques années il fallut déchanter, tant il  
est difficile de se montrer équitable.

Des visites d'école par le pasteur se faisaient plus ou moins réguliè-  
rement. La plus ancienne signalée par les comptes des Gouverneurs du Chenit  
remonte à 1692. L'autorité offrit quelques pots de vin à cette occasion.

Les examens de fin d'année scolaire portent également le nom de visite.  
Grand jour que celui-là. Revêtu de ses habits du dimanche ou d'une blouse



bien propre, l'écolier est interrogé par les divers bureaux. De mon temps, la plupart des gosses obtenait de leur père 5 ou 10 centimes, de quoi s'acheter un petit cornet de bonbons. Il n'était pas encore question de cérémonie de promotions. Pas davantage de courses scolaires. La première, modeste ballade du Sentier au Rocheray un après-midi, eut lieu vers 1860. Cette perte d'un temps précieux souleva, m'a-t-on raconté, une tempête de protestations. Nous envoyons nos enfants à l'école pour s'instruire, non pour faire des promenades, déclarèrent maints parents irrités. Quantum mutatum ab illo!

Les manifestations théâtrales de la gent écolière ne paraissent pas remonter bien haut dans nos parages. La plus ancienne dont le souvenir demeure date de 1865. Il s'agissait du Tâcted du Guillaume Tell de Schiller représenté tant au Brassus qu'au Sentier sur des tréteaux de fortune. Cette nouveauté suscita un vif intérêt. L'un de nos doyens me parlait naguère les larmes aux yeux de sa première sensation d'art ressentie à l'occasion. Ma mère tenait le rôle de Gertrude, femme de Stauffacher. Le branle donné par un instituteur qui avait séjourné 10 ans à Breslau, le goût des "théâtrales" persista. Le collègue n'a cessé de donner des représentations fort goûtées.

Les écoliers apportent dans la règle leurs effets à l'école et les rapportent le soir à la maison.

(s'informer auprès de Dame Magnenat ce qui en était de son temps, vers 1860).

Parfois le sac militaire du papa fut utilisé par sa progéniture. Il me souvient d'avoir vu quelques-uns de ces énormes sacs à poil sur le dos de camarades.

A cette date, vers 1880, une lourde boîte de bois de fabrication locale, accrochée au dos, à couvercle, par des bretelles, dominait.

Un sac de cuir, lui aussi fixé au dos, s'y substitua à la longue. L'écolier l'appelle son sac d'école ou sac tout court. Ce terme est sûrement traduit de l'allemand. Le mot français correct est cartable, employé par nos voisins du oubs et du Jura. Il n'a jamais pris pied à la Vallée.

La serviette tend à s'implanter, au collègue surtout.

On se croit en droit de présumer que les élèves de nos écoles se servirent d'abord de grands sacs de toile portés en bandoulière ou à la main. Ce système a prévalu chez nos tout petits, ceux qu'on appelait plaisamment les fourmis rosset (fourmis rougeâtres). Leurs sacs, de petites dimensions, étaient souvent agrémentés de broderies. On y voyait un ramoneur sur fond rouge, un ours de gueules sur fond noir, une fleur.

Le maître a beau s'efforcer à ne faire aucun passe-droit, il passera quand même pour favoriser certains ou certaines. Si l'Emile est le premier

(entend-on dire) c'est pasque (parce que) le réjai. L'empône.

Chapitre I : Disposition des hameaux

II : Mode de construction des maisons combièeres

III : Disposition intérieure de la maison

IV : Goethe à la Vallée de Joux

V : Le mobilier

VI : Instruments de travail utilisés pour l'agriculture

VII : Le personnel

VIII : La vie de la maison

IX : L'année religieuse et ses coutumes

X : Fêtes et coutumes au cours de l'existence

XI : Fêtes et coutumes saisonnières chez nos campagnards

XII : Jeux d'enfants

XIII : Sports

XIV : Ce que lisaient nos pères

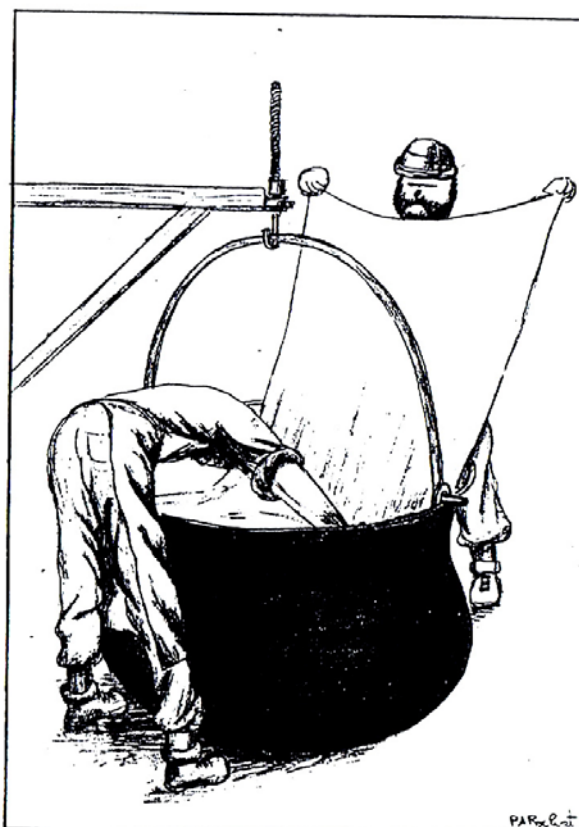
XV : Nourriture

XVI : Tabac

XVII : Habillement

XVIII : Coiffure

XIX : Bijoux



On sort le caillé.

Les localités du Haut-Vallon se présentent sous deux aspects différents; les unes sous celui d'un noyau assez compact; les autres sous celui d'un long bec ou flanquant le chemin de part et d'autre, d'un seul côté parfois.

Pareilles dispositions ne répondent nullement à un système. Des circonstances à déceler imposèrent ce double mode de disposition. Il y a même lieu de distinguer trois variantes caractéristiques d'agglomérations.

Quelques villages du type ramassé doivent leur forme, soit au monastère dans et aux abords duquel les colons se fixèrent, ainsi au Lieu et à l'Abbaye, soit à des établissements industriels qui attirèrent une horde d'ouvriers, ce qui fut le cas aux Charbonnières et au Brassus.

A noter pourtant que l'Abbaye se développa grâce au monastère et à l'industrie conjugués. De même Rochatville<sup>1</sup> prospérait aussi bien par l'agriculture que par l'industrie.

Le type ramassé de certains hameaux paraît dû à des circonstances toutisautres. Ici pas de nuisance torrentiel dont la force motrice exerçait un attrait irrésistible. L'exiguïté des terrains propres à bâtir dut jouer en l'occurrence un rôle capital.

Chaque cas mérite d'être étudié séparément.

En Pra German, soit au village du Pont à venir, les Rochat édifièrent successivement deux fermes assez distantes l'une de l'autre. Leur nombreuse descendance, coincée entre les deux lacs et la pente raide des Agouillons, n'avait guère de choix pour bâtir. Elle se vit contrainte à remplir le vide entre les bâtiments d'origine.

Au Séchey, nous rencontrons des conditions analogues. Deux rangées distinctes de maisons contiguës y firent d'abord apparition. Mais des fondrières marécageuses s'étendaient au levant, au midi le terrain se révélait impropre à la culture; à l'arrière le sol s'élevait rapidement. Que faire, si non construire entre ces premières habitations ou aux environs immédiats de celles-ci? Le hameau des Meylan prit ainsi, par la force des choses, une forme ramassée.

---

1. NdR. Auguste Piquet utilise souvent cette expression pour désigner le village des Charbonnières ou autrefois Grandes Charbonnières.

On en peut dire autant du Solliat où un certain espace séparait le voisinage des Capt. de celui des Reymond. Leurs descendants, trop à l'étroit, ainsi que de nouveaux venus, des gendres sans doute, bâtirent tout naturellement entre les deux lignées, puis aux abords, dans les sites les plus convenables. Ils n'avaient pas grand choix. Des prés humides ne s'étendaient-ils pas de trois côtés et la forêt au couchant ?

Dans la vallée principale, le village du type allongé doit avant tout ce caractère à la configuration du terrain. Une bande cultivable relativement étroite séparait la pente des monts du lac ou de l'Orbe. Des ruraux, puis des habitations fixes, surgirent à l'orée des forêts sur les points les plus sains, partant les plus propices à la construction.

Ces premiers établissements correspondaient, on pouvait s'y attendre, aux grandes concessions (mas) consenties autrefois par les abbés, puis par la commune du Lieu.

Or, ces grandes propriétés ne durèrent qu'un temps. Presque toutes se subdivisèrent. Souvent fils et gendres, par esprit de famille ou besoin de sécurité, adossèrent leur bâtisse à la maison mère. Ils s'édifièrent des "rangs neufs",<sup>1</sup> disait-on de ce temps-là. Ainsi naquirent ces caractéristiques lignes de fermes contiguës, les "voisinages".<sup>2</sup>

Parfois quelques-uns des ayants-droit au mas d'origine préféraient faire bande à part. Ils s'édifièrent ainsi une demeure particulière sur leur lot de terre, à deux pas de la ferme ancestrale. Il en résulta de petits noyaux d'habitations occupées par de proches parents. Ces écarts répondirent pour la plupart aux appellations de Chez ou Vers, Chez précédant le patronyme familial. Chez les Aubert, Chez les Berney, Chez les Goy, Chez les Lecoultre, Chez Meylan et autres.

L'espace compris entre les maisons égrenées ou les écarts disposés en enfilade le long du chemin, se combla plus ou moins au cours des siècles.

Ainsi se formèrent, par interpolations successives, les grands et peuplés villages du Sentier et de l'Orient. Ils apparaissent à cette heure sous forme d'une rue interminable.

---

1. La largeur du rang variait. L'on parlait couramment de rangs forts ou faibles. Les comptes communaux signalent au XVIII<sup>e</sup> siècle, des rangs de 9 pieds (3 mètres) à côté d'autres de 18. Ce terme de rang cessa d'être utilisé au début du siècle dernier. Une ferme comprenait de quatre à cinq rangs de largeur. Son toit s'évaluait en pannes ou pennes. En Bourgogne voisine les fermes de six rangs n'étaient pas rares.

Le Sentier demeura longtemps, en comparaison du Brassus, une agglomération secondaire. La présence de la maison de commune et de l'église lui assurèrent pourtant quelque importance.

Devenu en 1803 chef-lieu de district et de cercle, Le Sentier se sentit le vent en poupe. Ce fut toutefois dans la seconde moitié du siècle dernier seulement qu'il prit vraiment de l'essor. Les habitants renoncèrent ou presque à l'agriculture. Peu à peu les espaces entre les noyaux du Bas, du Haut et de la Golisse se comblèrent. Les deux gares motivèrent l'apparition de nouveaux quartiers. Une rue parallèle à l'artère principale se créa à mi-côte. La localité prit un aspect quasi citadin.

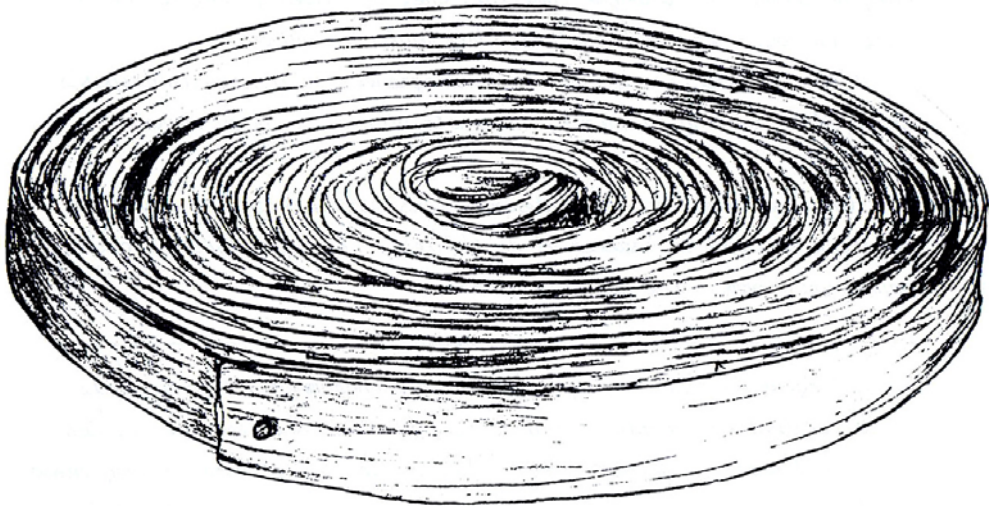
Il s'en faut de peu aujourd'hui que la capitale ne se réunisse à son faubourg de Chez-le-Maître.

En dehors des villages du Sentier et du Brassus, la poussée constructive se fit moins sentir. Le long boyau des Bioux demeura partagé en quatre secteurs séparés.

Plus ou moins écartés les uns des autres également, les hamelets qui jalonnent les routes tendant de l'Orient et du Sentier au Brassus. On en peut dire autant des écarts du vallon supérieur, du Solliat à la Combe du Moussillon.

Ces nombreux écarts et quelques fermes isolées correspondaient, rappelons-le, aux grandes concessions de terrains d'il y a trois siècles ou plus.

Les communes du Lieu et de l'Abbaye, où la population tend plutôt à baisser, accusent relativement peu de constructions nouvelles.



Un rouleau de sangles à vicherin.

Il paraît étrange que, dans une région hérissée de bois, la pierre ait, aussi haut qu'il est permis de remonter, servi à la construction des habitations. Cette singularité propre à toute la chaîne du Jura, semble témoigner de la force de la tradition. Nos populations, venues sur le tard du bas pays coloniser les combes jurassiennes, demeurèrent fidèles à la pierre utilisée par leurs ancêtres<sup>1</sup>.

Que reste-t-il à cette heure, en fait de maisons d'origine ancienne gardant en quelque mesure leur cachet vétuste et nous révélant les secrets du mode de construction d'autrefois ? Un bien petit nombre. Le feu s'acharna à annihiler les témoins d'un lointain passé. L'habitant contribua de son côté dans une large mesure à cette disparition néfaste à notre point de vue. Il s'ingénia à réparer, à transformer, rehausser, embellir sa demeure au point de lui enlever tout cachet original.

La palme d'ancienneté revient sans conteste à la douzaine de fermes nichées dans les ex-édifices conventuels de l'Abbaye. Pour les aménager, il fallut éventrer sans pitié voûtes, vastes salles et cuisines. Chaque pièce est une énigme. On parvient toutefois à reconstituer les traits essentiels du plan conçu par des architectes du nord de la France au début du XI<sup>ème</sup> siècle.

Entrer dans le détail entraînerait trop loin. Contentons-nous de signaler aux amateurs de pittoresque les vastes hottes de cheminées en pierre demeurées debout; les murs en gros cailloux (chillons) noyés dans un mortier d'une résistance extraordinaire, pétri à l'urine selon la tradition<sup>2</sup>.

Deux douzaines de maisons basses d'ordinaires accolées, réparties dans tout le district, constituent les plus anciens échantillons de l'authentique style du pays. Ces bâtisses en éteignoir, aux immenses

---

1. Les robustes soubassements de la seconde cellule monastique du Lieu parlent en faveur d'une construction en pierre.

Les amas de blocs visibles au Lieu sur l'emplacement de la maison Bassin doivent provenir de solides murailles.

Au Chenit, les assises de la ferme des Vieux Chesaultx, apparue avant 1490, impliquent également l'emploi du solide calcaire du Jura.

2. NdR. Ces fermes ont été détruites à leur tour par le feu en 1966

(voir FAL du 26 février 1966). Elles n'ont pas été reconstruites.

toits peu inclinés, souvent défigurés hélas, datent des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles. 178

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle vit s'élever les premières maisons à étage. Certaines d'entr'elles exhibent encore le millésime de leur construction au linteau de la porte d'entrée, à celui de la grange, ou sur la plaque de contre-feu.

Cet étage renfermait une chambre dite "sâla", au soleil levant. Les jeunes éléments de la famille l'occupaient d'ordinaire.

Les propriétaires de maisons basses, plutôt que de relever leur bâtiment, trouvèrent le moyen d'y loger un étage en rognant l'un ou l'autre des pans du toit. Une nouvelle façade fut construite en arrière de celle que l'on venait de démolir. Le raccourcissement s'opéra tantôt pour le pan de devant, tantôt pour celui de derrière, rarement des deux côtés. De là ces singulières toitures aux pans d'inégales longueurs.

Un procédé plus récent consista dans le surélévement effectif du bâtiment. On procédait comme suit. Les chappuis plantaient une robuste colonne à chacun des angles de la maison basse. Les maçons surhaussaient les murailles à la hauteur voulue. Une nouvelle ramure et toiture se construisaient au-dessus de l'ancienne. Alors seulement on procédait à l'enlèvement du toit vermoulu. Ainsi les occupants du rez-de-chaussée demeuraient à l'abri pendant toute l'opération.

À l'une ou l'autre des façades latérales, les "chapes", pour nous servir du terme du cru, vient parfois se souder une annexe de la largeur d'un pan ou plus étroite encore. Ces rajouts, les "ralliettons", datent seulement du siècle dernier.

Les murs des façades latérales atteignaient rarement la poutre faitière. On se contentait de fermer en planches le vide triangulaire compris entre le faite de la muraille et les pans du toit. La chape de bise recevait de coutume une protection en planches, celle de vent en bardeaux.

Du temps des Bernois l'impôt sur les maisons se payait à raison de tant par toise de façade. Il y avait donc avantage à ce que deux familles fussent logées l'une sous le pan de devant, l'autre sous celui de derrière du même bâtiment. Ces maisons bi-partites répondaient au nom de "cabornes". L'une d'entr'elles tient encore bon<sup>1</sup>.

---

1. Il s'agit probablement de la maison Capt au Brassus, celle où Mme Odette Capt tient son atelier de tissage.

Fait unique en son genre à la Vallée, quatre familles du Pont s'associèrent pour construire un vaste bâtiment. On l'appelle comme de juste le Grand Toit<sup>1</sup>.

179

Certaines fermes, d'abord propriétés d'un seul, se partagèrent par la "frête". On eut ainsi des cabornes tardives à côté de rares cabornes d'origine.

1.

## Le Grand Toit

Il existe au Pont (vallée de Joux) une curieuse maison dite «le Grand Toit», maison de jadis, au toit immense, descendant tout bas jusqu'à portée de la main et qui abrite actuellement quatre branches différentes de la belle et innombrable famille des Rochat.

Sous «le Grand Toit» sont nés et ont été élevés sept instituteurs et institutrices portant le nom de Rochat et dont six enseignent encore dans le canton de Vaud, à savoir: M.M. Louis Rochat (Lausanne), Emile Rochat (Vallorbe, brevet de 1907), M<sup>me</sup> Eugène Maire-Rochat (Vufflens-le-Château, brevet de 1901), M. Louis A. Rochat (Yverne, 1906), M<sup>me</sup> Marie Rochat (Saint-Sulpice, 1917) et M. Jules-David Rochat (1921). Le septième, un vétéran, Marc Rochat, est décédé au début de l'an passé.

«Le Grand Toit» comprend en réalité quatre maisons, séparées jusqu'à mi-hauteur seulement par des cloisons de planches. C'est une des plus vieilles maisons du Pont et probablement de toute la vallée de Joux. Elle doit avoir été bâtie au XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que semble le prouver une plaque de cheminée assez curieuse, mise au jour par des réparations faites au rez-de-chaussée: cette plaque, en fonte, très épaisse, d'environ un mètre carré de surface, est datée de 1591, elle est à demi rongée par la rouille et ne porte pas d'ornements. A sa partie supérieure se voit encore un écusson en relief dans lequel sont les deux initiales P. B. (peut-être celles du fondeur) surmontées d'une tête de lauriers, armoiries de la commune de l'Abbaye. A l'angle supérieur gauche se trouve, fait curieux, une grande croix, en relief aussi; il semble étrange de trouver une croix avec une date postérieure à l'introduction de la Réforme dans le Pays de Vaud. Cette croix est manifestement un souvenir catholique provenant des moines fondeurs établis à l'Abbaye; peut-être les successeurs de l'œuvre des moines ont-ils conservé les moules trouvés, sans souci des ordonnances bernoises proscrivant tout ce qui rappelait le catholicisme.

«Le Grand Toit» offre d'autres curiosités encore: ainsi une cheminée monumentale portant à sa partie supérieure une sorte de couvert à deux pans que l'on ferme de la cuisine, au moyen d'une longue corde. Cette cheminée servirait et sert de fumoir pour la charruterie.

A. T.

(«Feuille d'Arès  
de Lausanne»,  
6 mars 1923)



La coutume de juxtaposer les constructions existait chez nous au XV<sup>ème</sup> siècle déjà; mais longtemps avant sans doute. Le livre des reconnaissances de 1489 se charge d'en apporter la preuve. La villa de Loco d'alors n'avait pas volé son appellation de ville. On y vogait sept lignées de maisons contiguës, respectivement composées de quatre, trois, sept, quatre, deux, cinq et deux habitations ou ruraux. Un cheseau, soit l'emplacement d'une ferme disparue, se glissait toutefois au beau milieu de l'une de ces rangées.

Les colons partis du Lieu pour mettre en valeur le reste du territoire communal procédèrent comme leurs majeurs. Les pages précédentes ont signalé les conditions dans lesquelles apparurent sur une infinité de points ces enfilades plus ou moins allongées de maisons basses, dites "voisinages".

Ces pâtés de maisons s'édifièrent à la longue au fur et à mesure des nécessités familiales. Découvrir la cellule primitive dans ce complexe n'est pas facile. Elle peut en occuper le centre ou les ailes. Les inscriptions au linteau de la grange, les dates en relief des plaques de contre-feu, nombre d'autres indices sur lesquels on ne saurait insister ici, renseignent sur l'ordre respectif de l'apparition des tranches constituantes de la rangée. Des remaniements successifs, des changements de destination de locaux (rural converti en habitation ou vice-versa), viennent souvent compliquer les tentatives de reconstitution.

Celui qui parcourt la Vallée sans se presser, pedibus cum jambis, ou à la Tartarin, s'apercevra que la presque totalité des bâtiments anciens est orientés du N.E. au S.O. dans la direction générale du vallon. Rares sont les maisons dites mal tournées, c'est-à-dire à pignon sur rue. Le village du Pont, vu son emplacement à la tête du lac, fait naturellement bande à part.

L'orientation usuelle serait-elle l'effet du pur hasard? On a de bonnes raisons d'avancer que l'expérience joua dans ce choix un rôle déterminant. Ceux qui, à notre époque, ont eu la fâcheuse inspiration de faire fi de la tradition, se sont aperçu que la neige tombée avec plus d'abondance sur le pan tourné vers le midi endommageait la toiture et menaçait de dévier le berceau.

Maints touristes en auroient fait la remarque, le rural occupe parfois, au rebours du bon sens, le midi, l'habitation le nord du bâtiment. La raison n'en est pas facile à élucider. Peut-être voulut-on délibérément dans quelques cas avantager le bétail, source principale du bien-être de la famille. D'ordinaire il s'agit d'un rural adossé après coup à l'habitation en suite de partage. Quelques maisons doubles, c'est-à-dire deux propriétés contiguës isolées, font voir des étables jumelles au milieu, les logements aux extrémités. La raison d'être de cette particularité

m'échappe dans la plupart des cas.

181

Juger d'emblée de l'âge d'un bâtiment d'après sa façade principale peut causer de sérieux mécomptes.

Contemplez cette façade harmonieuse aux fenêtres équidistantes et d'un même module, oeuvre apparemment d'un architecte compétent. Quel trompe l'oeil ! Si la moitié sud de la ferme remonte à 1794, le rural, originellement en bois, se vit, trente ans après coup, pourvoir d'une muraille.

A deux pas de là une imposante lignée de maisons attire notre attention. Cette belle façade, percée de 32 fenêtres et de 3 portes, semble avoir été édiflée en une fois. Or il n'en est rien. A y regarder de près, les trois fenêtres nord du rez-de-chaussée apparaissent légèrement plus courtes que leurs soeurs. Cet angle rappelle seul la façade de la maison basse d'autrefois.

Jusqu'au milieu du siècle passé, il n'était guère d'habitation qui n'eût son rural attenant. Même les sieurs ministres ne pouvaient se dispenser d'une grange et d'une étable.

Le progrès industriel vint peu à peu modifier cet état de choses. D'habiles horlogers renonçant à se livrer conjointement à la culture, des négociants, des enrichis, s'édifièrent des maisons dépourvues de rural, dans les centres surtout. Puis apparurent successivement des fabriques aux innombrables fenêtres, des maisons locatives, des fermes à dômes inspirés de ceux d'Outre-Sarine.

Nos localités, c'est le train du monde, perdent ainsi à la longue leur caractère local. On veut à tout prix imiter la ville. La tuile et la tôle ne tarderont guère à faire disparaître le tavillon, l'"arcelle" de nos devanciers qui s'harmonisait pourtant si bien à la monotonie du paysage.

Des siècles durant les générations qui se succédèrent dans le Haut-Val-lon demeurèrent fidèles au plan de construction introduit par les premiers colons.

Dès l'aube du moyen-âge, à en juger par les fioles jadis découvertes dans un plantage du Vieux-Mothier, la Vallée fit connaissance avec le verre. Ces récipients provenaient, pensa-t-on, de l'infirmerie du monastère.

Il semble donc normal que l'établissement religieux du Lieu ait disposé de verrières.

On en peut avancer autant du couvent des Prémontrés. Les baies du chapitre, du prétoire et du greffe, dont l'encadrement subsiste, eurent dès 1126 des châssis vitrés.

Rien ne permet par contre d'avancer que les maisons bourgeoises de la Villa de Loco faisaient usage du verre. Les documents demeurent muets à cet égard.

Il convient de descendre jusque vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle pour constater que l'église de St. Théodule du Lieu était pourvue de fenêtres en "rondons" probablement enchassés dans du plomb.

Mais, de ce temps-là, des verriers exerçaient leurs talents sur divers points du territoire comier. Sans doute livraient-ils en masse ces "chèbes de rondons", appelées "Butzscherbe" dans la partie allemande de la république. On se croit donc fondé de supposer que les bourgeois utilisèrent les vitres de Praz Rodet dès 1559.

Aucune de ces fenêtres aux minuscules carreaux ronds ne subsiste, à ma connaissance du moins.

L'éclairage se perfectionna. La vitre plate de petit module fit apparition, au XVIII<sup>ème</sup> siècle apparemment. Il existe encore maints spécimens de ces fenêtres à multiples carreaux (32 au maximum), pourvues d'un minuscule quichet. D'abord enchâssées dans la rainure, puis maintenues en place par des quarts de rond, les vitres, faute de ciment ou de mastic, faisaient souvent entendre un cliquetis significatif.

La dimension des carreaux s'accrut. Les fenêtres à guillotine entrèrent en faveur. La partie inférieure du châssis pouvait glisser sur la tranche supérieure, permettant ainsi de mieux aérer les pièces. Une ou deux bûches soutenaient l'échafaud. Par malheur un coup de vent ou la tête d'une personne curieuse venait parfois troubler l'équilibre, et il arrivait ce que l'on devine! Bon nombre de fenêtres du type à guillotine aujourd'hui centenaires demeurent en usage, dans les hameaux surtout.

Puis la fenêtre à deux battants, à crémone et espagnolette, entra en scène. Elle ne tarda guère à se substituer aux croisées du type désuet.

Une lucarne au petit toit à deux pans éclairait parcimonieusement les galetas des fermes basses. Quelques-unes de ces lucarnes à pignon

sur rue, vieilles de trois siècles, tiennent encore le coup en dépit des aquillons qui balayent notre Vallée comme nulle autre. 183

Jusque vers 1780, maisons basses et à étage étaient pourvues de fenêtres géminées dites à "pilettes". Un mince trumeau de pierre séparait l'une de l'autre ces baies hautes et étroites. De solides barreaux de fer protégeaient les fenêtres du rez-de-chaussée tant on redoutait les rôdeurs et les fauves. A de rares exceptions près, ces barreaux disparurent une fois la sécurité assurée. Les creux où ils se trouvaient scellés se distinguent encore, même s'ils furent bouchés par du ciment.

Dans de rares cas, les fenêtres jumelles de l'étage sont de plus petit module que leurs correspondantes du rez-de-chaussée. Cette disposition à quelque chose de gracieux.

Quelques façades aux fenêtres géminées demeurent dans leur intégrité. La plus remarquable se rencontre au hameau de Chez Villard. Non moins de douze baies groupées deux à deux apparaissent. Une treizième domine la porte d'entrée longue mais étroite, ainsi qu'un perron élané. Cette construction remonte au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Au temps de la révolution, la disposition des fenêtres changea. La mode des fenêtres équidistantes, sans doute venue par le canal des maçons du Jura français, s'implanta. Rarissimes désormais les nouvelles maisons aux baies vieux système.

Ce fut aussi vers ce temps-là qu'apparurent les châssis doubles dits fausses-fenêtres, dont la première mention dans un livre de raison remonte à 1780.

Au midi surtout les fenêtres de la façade latérale apparaissent surmontées d'un étrange dôme en saillie dit chapeau.

Le développement industriel contribua largement à la disparition progressive des fenêtres construites selon le vieux système. On ne regarda pas d'éventrer les façades pour y loger des croisées au goût du jour. Elles assuraient aux horlogers la clarté nécessaire à l'exécution d'ouvrages délicats.

Quant aux lignes de vulgaires fenêtres d'atelier se touchant ou presque, elles datent du siècle dernier.

De la route, vous pénétriez de plein-pied dans le névau, sorte de renforcement pratiqué face à la grange et à l'étable<sup>1</sup>. Cet espace demeurait d'ordinaire ouvert toute l'année. Certaines fermes tenaient toutefois en réserve une paroi à glissoire, à mettre en place aux premiers frimas.

Le névau rendait de précieux services. Le paysan y sciait et fendait son bois à l'abri. Il y écorçait ses pieux sur le banc d'âne, tressait des paniers, procédait à une foule de menues besognes trop longues à détailler.

Les ménagères appréciaient le banc adossé à gauche, au mur de la chambre de ménage. Elles y venaient filer leur quenouille, corder leur laine, épilucher les légumes, peigner les fillettes.

Le soir venu ce banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes y faisaient entendre leur répertoire. Parfois le concert se prolongeait tard dans la nuit. Mais c'était si joli que le propriétaire le plus grincheux, troublé dans son sommeil, n'avait garde d'intervenir.

Un plan incliné séparait le névau du plancher de la grange. Ce dernier, bâti, exhaussé, chargé et tendu en ressort pour le battage, méritait bien son nom de pont de grange.

Au linteau de la porte de grange, aux battants rabattus pour la nuit et durant l'hiver, de curieuses inscriptions plus ou moins versifiées, se lisaient parfois.

Des bras de soutènement disposés obliquement reliaient le fronteau, la paroi qui domine la porte de grange, aux chevrons du toit (XVII<sup>ème</sup> siècle); ces bras faisaient exceptionnellement voir des enjolivures aux couleurs bernoises en rappelant des points d'exclamation.

A droite du névau, un escalier de bois tendait au soleret, sorte de bûcher en prolongement du fenil.

Une porte pratiquée au fond du névau, à l'angle gauche, en arrière du banc des amoureux, conduisait dans le vestibule qui traverse le bâtiment de part en part.

---

1. Auguste Piguet traita le sujet du névau (nèvo) pour la revue "Folklore suisse", no 2, année 1944. On pourra s'y référer pour d'autres détails sur cette partie de la maison si caractéristique de notre contrée, outre les cantons de Neuchâtel et de de Berne, et de la Franche-Comté qui connaissent aussi cette particularité dans leur mode de construction.

Dans les fermes du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le banc du névau manque. La base d'un escalier tendant à l'étage en occupe l'emplacement. La balustrade ajourée témoignait d'un goût artistique trop rare dans nos vieilles maisons.

Le long corridor transversal débouche souvent dans un réduit situé à l'arrière de la grange, le névau derrière. Une écurie réservée à l'indispensable cheval en constituait parfois le prolongement nord.

Quatre portes en général s'ouvraient sur l'allée. D'abord celles des deux névaux à chaque extrémité; puis, à droite, celle qui mène au pont de grange; enfin une seule porte, à gauche, celle de la grande cuisine. S'il existe, dans d'anciens bâtiments, une cinquième porte menant directement à la chambre de ménage, vous pouvez parier qu'elle fut percée à une époque assez récente.

Une muraille de 60 cm d'épaisseur sépare le corridor des pièces d'habitation.

La porte franchie, nous pénétrons dans une vaste pièce toujours dans la pénombre, la cuisine. Elle n'a pas de fenêtres. La lumière lui vient d'en-haut, par la grande cheminée sous laquelle les ménagères peinaient à cuisiner sous cette clarté parcimonieuse tandis qu'un courant glacial s'abattait sur leurs épaules. Cette ouverture quadrangulaire mesure quelque 5 mètres de côté à la base, à la hauteur du plafond. Elle constitue deux pyramide tronquées superposées. Au faite du fût supérieur le vide se réduit à 1 m<sup>2</sup>.

De lourds volets de bois, solidement ferrés, les manteaux, peuvent être manés d'en bas au moyen de deux chaînes. On les tient plus ou moins ouverts selon le temps qu'il fait.

La pyramide tronquée inférieure de la cheminée repose sur quatre colonnes d'une grande robustesse placées à deux mètres au-dessus du foyer. Ces sommiers reposent sur les murs séparant la cuisine du corridor et de la chambre de ménage. Les deux autres, reliés aux premiers par des mortaises à toute épreuve, manquent de soutien.

Ces cheminées béantes qui dominaient l'âtre, dites bourguignonne, ne furent plus construites au siècle dernier déjà. La pierre devint la règle. On procéda à la longue à la démolition de la plupart d'entr'elles. Celles qui subsistent sont fort appréciées pour le fumage des salaisons, à condition de n'y brûler que du bois.

Le foyer reposait sur un dallage plus ou moins spacieux qui revêtait parfois la cuisine entière. L'un des bords de ce foyer s'appuyait à l'épaisse muraille séparant la cuisine de la chambre de ménage. Les flammes venaient lécher, parfois jusqu'à la rougir, une plaque de fer à initiales et date encastrée dans le mur à l'arrière du foyer, le contre-feu.

La bouche du four s'ouvrait dans l'une des murailles, face au foyer généralement.

Un robuste escalier de bois tendant à la salle de l'étage s'accrochait à l'une des faces de la pièce, s'il ne se trouvait parfois au névau devant.

La fenêtre de la cuisine et l'évier, rarissime à la Vallée, étaient l'apanage des propriétaires huppés.

Cette cuisine à courant d'air, si peu confortable qu'elle fût, satisfaisait aux modestes besoins de la famille. On y préparait les repas, on y mangeait, on y passait les longues soirées d'hiver à travailler ou à deviser devant les troncs embrasés. La chaleur dépassait-elle les bornes, des sortes de chénaux de bois servaient de protection aux genoux. Ces engins, oubliés depuis des générations, répondaient au nom curieux d'"haucalles".

De la ~~to~~ soit cuisine, on passait à la chambre de ménage par une porte pratiquée dans un mur de 60 cm d'épaisseur. Deux fenêtres géminées assuraient à la pièce plus profonde que large une clarté médiocre. On l'appelait le poyle.

Un seul moyen de chauffage à l'origine: la plaque ou contre-feu encastree dans le mur à l'arrière du foyer.

Devant la plaque se voyait un curieux renforcement aux trois flancs en biseau pour faciliter le rayonnement de la chaleur. Les vieux aimaient s'asseoir sur le rebord du plancher, les pieds dans la cavette. Ils y faisaient, disait-on, le "cafonnet" (la sieste).

Le cavet, variante de cavette, présentait quelque danger pour les bambins fôlatrant dans la chambre de ménage. L'un d'eux ne s'en vint-il pas buter contre la plaque incandescente? La peau de la joue resta collée au fer. Le pauvre porta sa longue vie durant les traces de sa mésaventure (1822).

Au-dessus de la cavette on avait coutume d'aménager des placards dans la muraille. Ils répondaient au nom de buffets de la plaque.

Les fourneaux firent leur entrée dans les cures d'abord, au cours de la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il s'agissait d'abord de fourneaux en pierre, apparemment circulaires. Puis vinrent des fourneaux de molasse, de catelles, que les poëliers du dehors, dénommés "catalans", venaient poser eux-mêmes. Enfin on installa des fourneaux de fer dont les plus petits, à trois pieds, nous arrivèrent de France il y a un siècle et demi environ.

Quelques chauffe-panses nous sont signalés au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans les auberges. C'étaient des cheminées d'appartement. Les fourneaux de fer à trois pieds, puis à quatre pieds, les potagers, vinrent faciliter le travail de la ménagère.

En prolongement ouest de la cuisine, il y avait d'ordinaire une pièce parcimonieusement éclairée, la chambre derrière, "tsaubretion" de dimensions réduites.

A l'étage, aménagée après coup, la salle se trouvait droit au-dessus de la chambre de ménage.

Le grenier renfermait l'inévitable arche à grains, généralement à trois archauds ou compartiments pour les diverses espèces de blé. Ces arches massives et mobiles se fabriquaient à domicile. La mienne date de 1729.

De rares greniers font voir des compartiments fixés à la paroi qui pouvaient s'ouvrir sur le devant grâce à la double rainure qui permet aux planches de glisser. Mués en dépotoir, les greniers d'aujourd'hui renferment parfois des colliers ou harnais, des instruments aratoires, des pots de confiture, bref, un vrai capharnaüm.

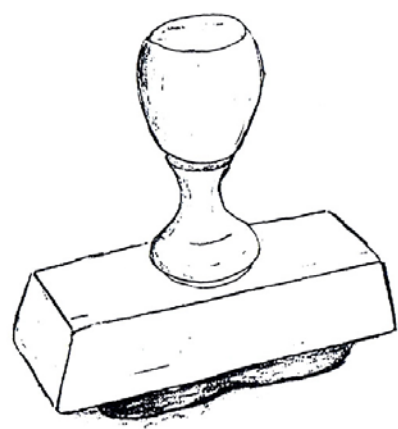
La disposition des locaux telle qu'on vient de l'exposer se rapporte aux fermes à façade tournée vers le levant. Certains bâtiments offraient des conditions opposées, la grange et l'étable s'ouvrant vers l'occident en suite de la conformation du sol, de transformations plus ou moins récentes ou d'un déplacement de la route. Ainsi une quantité de bâtiments sur la rive droite du lac de Joux et de l'Orbe, offre des conditions semblables; leur grange et étable ouvrent vers occident.

Les fermes établies à proximité d'un ruisseau durent plus ou moins tenir compte de la direction de celui-ci.

Au Pont, les ruraux qui jadis donnaient sur le lac, se voient de plus en plus relégués à l'arrière, côté montagne, pour des raisons d'esthétique.

A l'Abbaye, granges et étables provenues du déplacement du monastère, s'ouvrirent où faire se put, sans préoccupation d'orientation.

\*\*\*\*\*





Nous placerons ici le passage du poète Goethe en notre Vallée, et tout particulièrement au Brassus les 24 et 25 octobre 1779. La description de la maison particulière où il passa les deux nuits de son séjour, nous permettra ainsi d'ajouter quelques éléments à notre étude sur la maison comblère (Ndr).

L'écrivain allemand accompagnait le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar et le baron Wedel. Les quatre cavaliers, un capitaine leur servait de Cicerone, partirent de Rolle dans l'après-midi du 24 octobre 1779. La nuit les surprit en route. La lune, presque pleine, se leva. Parvenus au Marchairuz en trois heures, les voyageurs crurent apercevoir un lac. C'était un épais brouillard recouvrant la Vallée. L'astre des nuits, en s'y plongeant, s'entourait d'un halo de toute splendeur, sorte d'arc-en-ciel lunaire. Schiller eut l'occasion de lire l'épître de son collègue sur ce sujet. Il s'en inspira, a-t-on prétendu, pour faire prêter, sous un arc-en-ciel lunaire, aux représentants des trois vallées le serment de délivrer leur patrie (Guillaume Tell; acte II, scène 2).

Il paraît singulier d'évoquer un arc-en-ciel lunaire au coucher du soleil. Peut-être Goethe assista-t-il au même spectacle grandiose que vit votre serviteur ? C'était en 1910. Le brouillard remplissait la Vallée, il recouvrait même la chaîne du Risoud. Le soleil, en s'enfonçant dans le gris linceul, lançait des gerbes d'or, rappelant une aurore boréale. Dans mon éblouissement il me revint à l'esprit la description qu'avait faite Goethe d'un même phénomène 131 ans auparavant.

Plutôt que de chercher asile au logis de la Lande hanté par les ouvriers bruyants et animés des forges, les trois cavaliers préférèrent probablement descendre dans une maison particulière. Goethe à ce sujet s'exprime en ces termes :

"La compagnie d'un capitaine nous assura bon accueil dans une maison où il n'était pas coutume d'héberger des étrangers. Elle ne se distinguait en rien quant au style de construction des bâtiments ordinaires, sauf toutefois que le local qui en occupait le milieu servait conjointement de cuisine, de chambre familiale et d'antichambre. De là on pénétrait de plein pied dans les autres pièces. L'escalier tendant à l'étage y prenait aussi naissance. Sur l'un des côtés de ce local le feu brûlait à même le sol sur des dalles. Une vaste cheminée, solide et propre, tapissée de planches, accueillait la fumée. Les portes des fours s'apercevaient dans un coin. Le sol du local était entièrement planchéié, à l'exception des abords de la fenêtre et de l'évier qui étaient pavés. On distinguait

tout autour, même au plafond sur les poutres, une quantité d'objets de ménage, tous dans un certain état de propreté".

189

La journée du 25 fut remplie par l'ascension de la Dent de Vaulion. Au retour, vers les quatre heures, les excursionnistes trouvèrent un dîner refroidi. L'hôtesse s'excusa en assurant qu'il avait été à point vers midi. Les jeunes étrangers n'y firent pas moins grand honneur.

Le lendemain ils s'attaquèrent à la Dôle puis redescendirent sur Nyon.

Dans quelle maison particulière du Brassus Goethe est-il descendu ? D'aucuns ont déjà cherché à résoudre l'énigme.

Les mots suivants se chargent jusqu'à un certain point de nous renseigner. "Notre maison se dressait au pied oriental du Noirmont. De là nous pouvions assez bien dominer la partie inférieure de la Vallée". Il devait s'agir d'un bâtiment du hameau de Chez Meylan, à condition toutefois d'admettre que le nom de Noirmont s'attribuait alors à toutes les hauteurs qui, de la sommité proprement dite du Noirmont, s'allongent sur plus d'une lieue jusqu'au ruisseau du Brassus. Que Goethe n'ait pas réussi à s'orienter comme tant d'autres visiteurs venant à la Vallée pour la première fois, prenant le N.E. pour l'Est véritable, il n'y aurait rien d'étonnant à cela.

Le passage du poète par la Vallée passa inaperçu. Aucune tradition locale ne s'y rapporte. Cela n'a rien pour étonner. Le Goetz et Werther avaient seuls fait connaître les talents de ce jeune homme de trente ans. La célébrité mondiale ne devait lui venir que plus tard .

---

1. Consulter au sujet du voyage de Goethe à la Vallée de Joux, le no 4 de la série "voyages à la Vallée de Joux", paru aux Editions le Pèlerin, 1978.

Voici venu le moment d'examiner les objets qui garnissaient les pièces de l'habitation. Reportons-nous en pensée au début du siècle dernier.

La chambre à tout faire, le poyle, servait à la fois de dortoir, de nursery, d'atelier. Les murs en étaient entièrement, ou en partie boisés. Les murailles demeurant dans leur nudité, il convenait de les passer périodiquement à la chaux.

Les papiers-peints aux couleurs criardes firent apparition assez tard sous le nom de tapisserie.

Rares les meubles, sauf chez quelques familles huppées.

Le lit familial à ciel de lit et à rideaux, déjà connu chez nous au XVIII<sup>ème</sup> siècle, occupait l'un des angles de la pièce. Ces précieux rideaux d'indienne permettaient aux vieux parents de se livrer de bonne heure au repos. Les inventaires mentionnent des évergettes (vergettes) de lit en fil de fer fournies par les Vandelle du Brassus. Nous ignorons de quoi il s'agit au juste. Alors que les jeunes éléments de la famille devisaient gaîment, accroupis autour de la cavette, grand-père et grand-mère disparaissaient derrière leurs rideaux. Ils ne tardaient guère à s'endormir, un peu de surdité aidant, en dépit du caquet et des fusées de rire de leur progéniture.

Originellement en simples planches mal dégrossies et à peine ouvragées, le lit prit à la longue un aspect moins rustique. La paillese régna longtemps en maîtresse incontestée. Le remplissage en feuilles sèches de hêtre (foliasse) s'opérait en octobre, par une journée ensoleillée et à peu de distance des habitations. Les gens du hameau accouraient en force. C'était une vraie réjouissance villageoise. Les gosses s'empressaient de mettre le feu aux tas informes des menus fragments dégorchés des paillasses. Les fourres remplies de feuilles bien sèches reprenaient, rebondies, le chemin du logis sur des claies dites "pö".

Le remplissage se faisait-il en paille, les déchets ne sortaient pas de la maison, précieux qu'ils étaient comme litière pour le bétail.

Le contact direct de la paillese, désagréable à certains épidermes, pouvait s'éviter en glissant un mince matelas de bouvre d'avoine sous le drap de lit. Chaque ménage se servait d'une ou de plusieurs "vouânisses".

Les matelas de crin donnèrent peu à peu le coup de grâce à leurs humbles prédécesseurs. Ciel et rideaux de lits résistèrent un peu plus longtemps à la vague du progrès.

Un ou deux chariots à roulettes, soit lits d'enfants, nichaient pendant le jour sous le grand lit des parents. Le soir on les faisait sortir de leur cachette.

181

La garde-robe, double ou simple, en bois dur ou en vulgaire sapin, trônait non loin du lit nuptial. Elle remplaçait avantageusement les coffres d'autrefois maintenant relégués au galetas. Le village des Bioux se livra longtemps à la fabrication des coffres et des armoires destinées aussi bien aux gens du bas qu'à ceux du haut. Les menuisiers les transportaient de préférence au marché de Morges. Fiancées et fiancés faisaient grand cas de ces meubles de toute solidité. Ces coffres et armoires n'avaient malheureusement aucune prétention artistique. Certains particuliers s'en tirèrent beaucoup mieux, confectionnant à leur propre usage des armoires, des secrétaires, des commodes ou canapés aux formes élégantes, à la marqueterie compliquée.

De nombreux placards, buffets pour les Combiens, s'approfondissaient dans les murs.

Une table plus ou moins ouvragée occupait le milieu de la pièce. Divers sièges, quelques-uns en noyer, entouraient celle-ci.

Les établis d'horloger occupaient le devant de la pièce. Il s'agissait non de meubles mobiles, mais d'un prolongement en bois du soubassement des fenêtres. Cette tablette atteignait parfois un mètre de largeur. Ainsi l'artisan pouvait y déposer ses outils, ses cartons ou casiers à portée de la main. Deux étaux, parfois trois, s'agrippaient au rebord de l'établi. Dans l'un des angles de la pièce, une layette d'horloger dite commode, faisait voir ses multiples tiroirs. L'inévitable crachoir dissimulait sous l'établi sa sciure malodorante. La génération actuelle y a renoncé; on ne peut que l'en féliciter.

Le chef de famille ou l'un des siens s'adonnait-il à l'industrie lapidaire, les lourds établis mobiles aux roues de plomb et de cuivre mues par une rustique pédale, se plaçaient aussi près des fenêtres que possible. Ces meubles encombrants se voyaient souvent relégués à la "chambre derrière".

Le rouet, la quenouille emplumachée de filasse, le dévidoir aux cabarets remplis de pelotons de fil, des paquets d'ouvrages, complétaient le décor de la chambre de ménage.

De rares lithographies au cadre noir décoraient parfois ou murs. Venues de France, d'Outre-Sarvine, ou d'Allemagne, sans doute par le canal des marchands forains, elles représentaient des batailles de l'époque impériale, des généraux de l'Empire, des scènes d'histoire suisse ou des épisodes de la légende de Geneviève de Brabant.

De rares aquarelles de l'époque subsistent. L'une, d'Auguste Piot, représente le village du Sentier vers 1810. D'autres, du peintre amateur Constantin Piquet, avaient pour sujet certains hameaux ou des membres de sa famille.

A une époque plus récente le pasteur Charles Recordon peignit une série d'églises et de cures du canton, entr'autres celles de la Vallée. Il s'agit ici d'aquarelles, là de sépias ou de dessins à la plume.

Dix vues de la Vallée dessinées puis lithographiées par J. Devicque en 1852, trouvèrent de nombreux amateurs chez nous.

Les daguerréotypes vinrent aussi décorer les poyles des ménages aisés.

Des artistes de passage se chargèrent à plusieurs reprises de faire le portrait des personnages en vue. Maints échantillons de leur art demeurèrent ainsi, jalousement gardés par les descendants des portraiturés.

A la cuisine, deux chenets de fer cru servaient à soutenir les tisons incandescents.

Les pieds sur les chenets,  
Dans sa vieille bergère  
Là qu'il lisait le jour  
Et sommeillait le soir.

Eugène Rambert.

Le laudier lui aussi de fer cru, dont les inventaires font de fréquentes mentions, n'était qu'un chenet de plus grandes dimensions.

Suspendus de chaque côté du contre-feu, on pouvait voir un tire-braise, des fers à gaufre, parfois une poêle géante au manche de quatre pieds de longueur.

La crémaillère de fer doux haut fixée à la muraille tournait à volonté sur deux pivots, "les toeurbaus". Le chaudron familial fumait, suspendu à un crochet au-dessus du foyer grâce à un système de crans. Une bonne odeur de soupe aux choux et au lard remplissait la sombre cuisine.

L'humble lampe à huile, le "kruaiju", telle à peu près que les Romains nous l'avaient transmise, trônait dans une niche du mur dite "carbonnette".

Un ratelier rustique d'adossait à l'un des murs. Deux chandeliers lui-saient dans la pénombre à côté de la vaisselle d'étain et de la faïence

aux dessins bleus sur fond blanc. Une imposante cafetière d'étain

ou de cuivre, puis en fer blanc, vulgairement appelée "chaffetaume", ne manquait jamais. Sur l'un des rayons, une seille et sa poche de cuivre servait à désaltérer les gens de la maison, les visites, les journaliers, les voisins. Chacun pouvait y puiser. Nul ne songeait à s'en formaliser.

Au fond de l'un de ces anciens vesselliers se lit le sage précepte: "Suivant ta bourse gouverne ta bouche".

Lorsqu'on ne faisait pas au four, son encombrant mobilier, pelle, ringaud, tire-braise, balai (écové), disparaissait dans l'antre noir. Une lourde plaque de fer en masquait l'entrée. Elle reposait, faiblement inclinée, sur un rebord de pierre, l'autel du four (oté daou foué).

Un cendrier s'approfondissait dans un coin. On y déposait les cendres de bois en vue de la prochaine lessive.

Une robuste table à manger, souvent à croisillons, occupait le milieu de la cuisine. De simples bancs, des escabeaux, des lourdes chaises Henri II fabriquées à la maison, l'entouraient.

Ces tables en avaient remplacé de plus anciennes d'un type curieux. On y voyait deux rangées de godets creusés dans l'épais madrier servant d'assiettes. Un système de rigoles les réunissait. Il suffisait de verser le potage dans la cavité supérieure pour remplir les autres grâce à la faible inclinaison de la table. La vaisselle se lavait naturellement en un tour de main. Toutefois, lors de la campagne du Sonderbund, les tables à godets n'étaient plus qu'un souvenir à la Vallée. Nos soldats, stationnés dans région d'Evionnaz, furent des plus amusés de voir les Valaisans fidèles à ce système désuet.

Contre la muraille, à deux pas du foyer, mais chez les gens huppés seulement, s'appuyait un singulier récipient de pierre creusé à la façon d'une auge, le mortier à braises. Un inventaire de 1760 en révèle l'existence chez nous. Le soir, au moment du couvre-feu, la prudente ménagère y déposait des charbons ardents entre deux couches de cendres. Elle était sûre de pouvoir au matin en faire jaillir une belle flamme sans avoir recours au briquet.

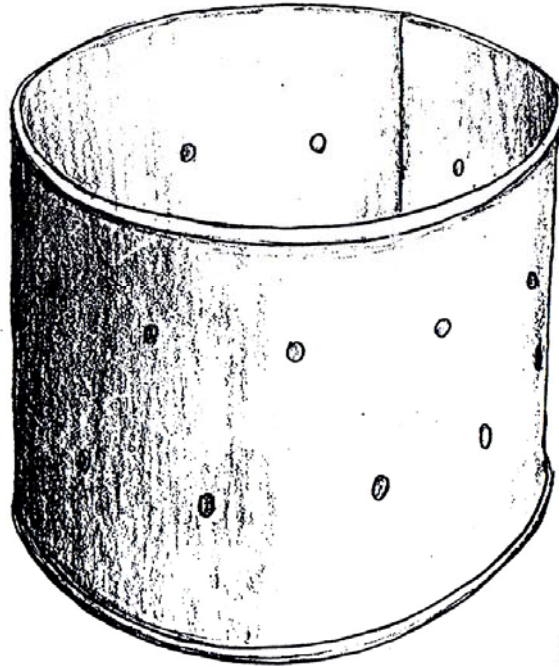
Au plafond, à de grosses poutres apparentes, des plaques d'amadou achevaient de se dessécher en compagnie de chaînes de morilles. Un autre clou supportait un paquet d'allumettes soufrées, les clairons. Il suffisait d'approcher l'une d'entr'elle du foyer pour la voir s'enflammer. En un clin d'oeil on parvenait ainsi à allumer la chandelle, le fallot ou la rustique lanterne.

Une planche fixée entre deux poutres laisse deviner une grosse boîte de copeaux de fabrication bois-d'ammonière. Que peut-elle bien renfermer? Une provision de chiendent bien lavé, puis desséchée. Rien de tel que de boire sur le "grammon" en cas de refroidissement.

Suspendu à une poutre, un baril de cinq pots attend le moment d'être rempli de petit blanc pour rafraîchir laboureurs, faneurs et moissonneurs. Ce joli bossaton, cerclé comme un tonneau, pourvu d'un quillon à vis, est l'oeuvre du maître de céans, boisselier à ses heures.

194

## Moule à vacherin en fer blanc



Diamètre: 21 cm.

Hauteur: 15 cm.

Les colons établis au Lieu sous la houlette plutôt impérieuse des abbés de Joux, venaient en majeure partie des coins favorisés de la plaine vaudoise et des bords du Léman. Ils s'essayèrent à appliquer les procédés de culture du bas pays aux nécessités du sol avare de leur nouvel habitat.

A tout seigneur tout honneur. L'antique araire nous occupera tout d'abord.

Les renseignements sur les charrues utilisées du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle nous font défaut. Le plus ancien échantillon connu sommeilla des générations durant dans l'abandon avant de prendre le chemin de Bâle. Les amateurs de choses anciennes pourront y voir ce qui subsiste de cette lourde charrue de bois contre-bardé de tôle<sup>1</sup>.

Les herses, massives et encombrantes, revenaient assez cher; aussi de petits propriétaires s'associaient-ils pour s'en procurer une en commun. Les parts s'héritaient ou se vendaient.

Moins fréquents encore les rouleaux ou "rebattes". Les gens du commun cherchaient à les emprunter aux heureux propriétaires. Les inventaires du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle ne font encore aucune allusion à ces lourdes masses. Elles durent faire leur entrée plus tard.

Fourches et râteliers se fabriquaient et se réparaient à domicile, au cours des longs mois d'hiver. La fourche d'autrefois, plate à l'exception des cornes de vaches (comons) fichées aux trois pointes, désavantageaient ceux qui s'en servaient. On ne devait pourtant pas ignorer, de ce temps-là, l'art de courber le bois. De nouvelles fourches à extrémités élégamment recourbées et combien plus maniables firent apparition aux foires au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutes nous venaient de la plaine. Le Combier, on s'en étonne, préféra les acheter que d'adopter ce nouveau système de fabrication.

Le râtelier était facile à fabriquer. Les vieillards s'en chargeaient volontiers. On pouvait les voir occupés, en veillée, à arrondir au moyen d'un simple couteau les bâtonnets destinés à servir de dents; à percer dans une liste de bois des trous en enfilade; à adopter à un long manche (l'ata) la tige munie de ses dents au moyen d'étais également de bois ou de solides racines.

Par nécessité, chaque cultivateur devait s'improviser, dans une certaine mesure, charpentier, boisselier ou charron. Dans nombre de fermes l'on parvenait à produire un fléau, un van, une brouette, un chariot à deux roues, voire un char à foin à quatre roues.

---

1. Le lieu où a été exposée cette charrue n'a pas été spécifié par le professeur Piquet. Il s'agit probablement du musée national.



L'étable, aux fenêtres rares et petites, était mal éclairée, peu ou pas aérée. Il existait même des étables tout-à-fait borgnes.

Une fois habitué à la pénombre, l'œil distinguait, suspendu ou accrochée quelque part, l'indispensable chaise de vacher (boutacu) à pied carré ou tourné, muni d'une pointe. Une courroie permettait de le fixer à la ceinture du trayeur.

Une sorte d'étagère reliant deux poutres du plafond abritait l'étrille, la brosse et la boîte à graisse. La tâche (tatse), récipient de cuir pour le sel et gobelet à graisse attendant, se rencontrait dans les chalets de montagne.

Dans un coin, appuyée à la muraille lépreuse, nous distinguons vaguement: la pelle carrée de bois, dite rabliot, servant à glisser le fumier vers la raie, dépression à l'arrière du bétail où coule le purin, le balai de bouleau (biolle) et la brouette à fumier (bèluyetta) et "un tri", soit trident<sup>1</sup>.

A la muraille s'adossait certaine chaise percée répondant au nom de "benna", inévitablement flanquée de deux monceaux de ramilles vertes de sapin (dé) à une époque où le papier n'abondait pas.

La lourde caisse à purin, dite beluyè, tantôt montée sur roue, tantôt transportable au moyen d'une civière, servait à vider le creux à purin de son lisier lorsque la nécessité s'en faisait sentir.

Cette cassollette odoriférante et encombrante se remisait d'ordinaire au néveu. Un puisoir (pouaijaou) en était le compagnon naturel. Il importe de ne pas confondre cette caissette carrée et mobile avec le puisoir rond au manche fixé obliquement qui servait à projeter sur les prés le fertilisant liquide en longues traînées<sup>2</sup>.

1. NdR. Sauf erreur le trident avait en réalité quatre dents. Pour la simple raison qu'une fourche a trois dents, utilisée de préférence pour les foin, n'aurait pas permis de déplacer le fumier, les fourchons étant trop écartés.

2. Pergues au pays de Neuchâtel; terme apparenté à notre désuet "perdzolâyè", l'un et l'autre dérivés de pergere - diriger vers.

Les terres cultivables se fractionnèrent de bonne heure dans nos montagnes. Le livre des reconnaissances de 1489-1490 en donne d'intéressants témoignages. Il n'était guère de vastes domaines d'un seul tenant, à part certaines endominures des Prémontrés. Les plus gros domaines des particuliers, de 20 à 30 fauchées, comprenaient une série de parcelles égrenées. Les petits domaines d'une dizaine de "falciatas" ou moins, l'emportaient en nombre. Cette proportion se maintint au cours des âges jusqu'à tout récemment. Toutefois aujourd'hui la petite propriété est en voie de diminution. Il devient difficile d'être tout à la fois horloger et cultivateur. La grande propriété s'impose.

Dans les conditions passées le nombre des valets de ferme et des servantes demeura toujours restreint.

Le vblè et la sèrvœta qui s'attachaient à leurs maîtres faisaient parfois carrière dans la même ferme. Ils devenaient en quelque sorte membres de la famille, entretenant avec chacun des rapports cordiaux, chôyaient les enfants comme s'ils leur appartenaient, tenaient âprement les intérêts du patron. Ces dévoués serviteurs finissaient paisiblement leur carrière au lieu même de leur activité.

La chronique scandaleuse a pourtant gardé le souvenir de maints patrons au coeur de pierre qui liquidèrent leurs domestiques sitôt que les forces de ceux-ci commençaient à fléchir.

À côté du domestique à l'année ou à vie, les saisonniers jouaient un certain rôle. Les bonnes maisons embauchaient volontiers jeune homme ou jeune fille de la région pour la durée des semailles, des foins ou des moissons<sup>1</sup>.

Cette pratique subsiste pour les fenaïsons seulement. Mais ce sont, depuis je ne sais combien de générations, des faneurs (saëtã) qui nous viennent de la plaine. Ces ouvriers, souvent propriétaires chez eux, viennent travailler quelques semaines à la montagne plutôt que de rester désœuvrés une fois leurs propres foins remisés. Qualifiés de "pégans", ces rudes travailleurs se distinguent d'emblée par leur accent spécial qui trahit la Côte, le Gros de Vaud ou Fribourg..

Au siècle dernier les établissemens d'horlogerie de quelque importance avaient leur pommeau. Ce jeune commissionnaire avait surtout pour mission de porter de l'ouvrage aux ouvriers disséminés dans les villages, hameaux et maisons foraines; comme aussi celle de rapporter au comptoir les mouvements confiés. Le pommeau logeait et mangeait chez le patron et devait se prêter à toutes sortes de besognes domestiques. Le régime des fabriques

---

1; Livre de raison du secrétaire B. Golay; milieu du XVIIIème siècle.

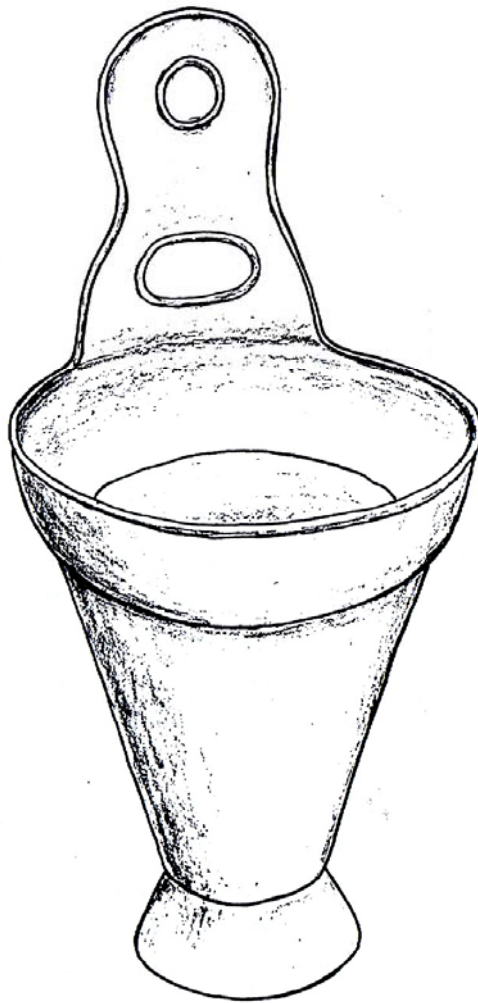
tend à faire disparaître les pommeaux.

198

Rappelons brièvement le souvenir de saisonniers d'autrefois.

Vers le milieu du siècle dernier, antérieurement peut-être, nombre de jeunes filles et femmes passaient chaque année la montagne pour s'engager comme effeuilleuses ou vendangeuses. Une grande licence sévissait, dit-on, à cette occasion; aussi les mamans alarmées faisaient-elles tout pour dissuader leurs filles de s'y rendre.

On trouvera plus en détail ultérieurement la manière dont les petits bergers de chez nous s'en allaient garder le bétail en Bourgogne du 1er juin au 1er novembre. La commission des écoles leur accordait un congé d'été.



*Seillon à traire*

*"Dulce est maiorum versari habitacula"*

Bâtiment après bâtiment, rang après rang, la ferme originelle s'était allongée aux deux extrémités. Le long toit de bardeaux abritait non moins de 6 propriétaires.

Toute une troupe d'enfants s'ébattait dans et aux abords de cette volière.

L'un des chefs de famille, marié sur le tard à une jeune femme, se payait une douzaine d'enfants. En 1820, alors que la cadette de la smala avait 4 ans tout juste, le père additionnait ses soixante et dix printemps.

Bien que l'un des fils aînés fut déjà marié, toute la famille persistait, selon la coutume ancestrale, à vivre à même pain et pot.

Le jeune ménage, par commodité, occupait le poyle du bas, les vieux parents la salle de l'étage, les jeunes frères et soeurs les chambres derrière.

Par la force même des choses, les aînés jouaient un rôle de plus en plus important dans la maisonnée. A eux incombait dans une large mesure l'exploitation du domaine et du pâturage de montagne loué de la commune, tandis que le père s'absorbait dans des besognes mal rétribuées de fonctionnaire. Ainsi la maigre succession se trouvera réglée d'avance. Les autres enfants, les filles surtout, devront se contenter de pas grand chose. Il ne faudrait pas voir une application du droit d'aînesse inconnu chez nous<sup>1</sup>. Seules les circonstances particulières impliquaient ce genre de règlement. Il pouvait tout aussi bien arriver au cadet de reprendre le train si ses aînés s'étaient établis à leur compte.

Mère et bru se partageaient les soins du ménage, non sans quelques frotements et blessures d'amour propre<sup>2</sup>. Y en avait-il de l'ouvrage à nourrir,

1. Les filles héritaient de biens fonds seulement en l'absence d'un frère.

Aux garçons terres et maison. Leurs soeurs se voyaient régulièrement réduites à leur légitime, consistant en trousseau, en une modeste somme ou en une pièce de bétail dans les familles aisées.

Il sera fait allusion plus bas, au sujet du vêtement, à un intéressant contrat entre beau-père et gendre en 1657 réglant la dot de l'épouse.

2. Dans une localité voisine, trois frères mariés firent de longues années durant ménage commun. Après divers essais peu satisfaisants, on en vint au sage arrangement que voici: chacune des belles-soeurs se chargea à son tour de faire la cuisine pendant une semaine. Les autres, pendant ce temps-là, pouvaient se livrer à la couture et au tricot.

tenir au propre, habiller et raccommo-der une quinzaine de personnes, le vieil oncle Abram-Isaac compris! 200

Aux heures des repas le père, s'il n'était à l'hôtel de ville, occupait la place d'honneur, le bout de la table le plus rapproché du foyer de la vaste cuisine. Chacun des assistants lisait à son tour le bénédicité en ces termes: "Dieu nous bénisse, nous nourrisse, ainsi soit-il, amen".<sup>1</sup>

Le vieux père était l'objet d'une vénération particulière. Selon la règle d'alors, tous ses enfants le vousoyaient, même la cadette à laquelle on permit exceptionnellement de tutoyer sa mère. N'a-t-on pas toujours un peu d'indulgence envers les tard-venus ?

L'arrière-saison venue, la cuisine devenait le lieu de rassemblement naturel pendant les longues soirées. Assis sur des bancs, des escabeaux ou des troncs, les adultes égrenaient des souvenirs gais ou tragiques. Les miches, tout oreilles, apprenaient ainsi à connaître les faits et gestes des générations disparues. Comment ne pas palpiter au récit de la lutte contre les fauves, les rôdeurs ou la peste ? Pour la centième fois, sans pourtant jamais lasser les auditeurs, l'oncle Abraham-Isaac racontait sa brouille avec le gnôme bienfaisant de nos chalets, le nyonnèlôu.

La soirée se prolongeait assez tard, car, au bon vieux temps, on ne songeait guère à se lever avant les premières clartés du jour.

Des voisins, des voisines, sachant qu'on veillait chez le Grand David, accouraient, Certains ou certaines, assuraient les mauvaises langues, le faisaient par pure avarice, économisant ainsi leur provision de bois.

De temps en temps, le dimanche surtout, la veillée était consacrée au chant des psaumes. Deux des fils l'agrémentaient en jouant du violon. Ainsi les enfants s'initiaient dès leur bas âge à la musique sacrée. Les mieux doués finissaient par savoir le psautier par coeur, ou presque. En voulez-vous la preuve ? A l'école du Brassus, chaque écolier était appelé à charter un psaume ou cantique à son choix devant les experts le jour de la visite. Or en 1832, une jeune fille à laquelle on demandait de désigner le No préparé, s'écria: "Choisissez-vous-mêmes, Messieurs". Les membres de la commission des écoles désignèrent alors le Cantique no 40, "du rocher de Jacob

---

1. Le bénédicité ne se dit plus guère de nos jours. Un catéchumène interrogé par le pasteur qui lui demandait: "que dit ton père avant les repas?", répondit après s'être creusé la tête: " le papa, y dit: à présent attaquons"! Hilarité générale, comme on peut le penser.

toute l'oeuvre est parfaite". La gamine chanta d'abord les cinq couplets de l'alto (ancien nom du soprano), pour passer successivement au baryton et à la basse, ce sans absence de mémoire ni bavure.

Si anciens et anciennes se rencontraient, ils en venaient invariablement à traiter de généalogie. La plupart étaient ferrés à glace sur ce chapitre et pouvaient dire en toute sûreté des générations en arrière à qui ils étaient "d'apparent" (d'apàrà), c'est-à-dire à qui ils étaient apparentés. On cultivait bien davantage les relations de famille que ce n'est le cas aujourd'hui; on se "récriait", pour nous servir d'une expression pittoresque du français local adaptée du patois.

De proches parents habitant porte à porte risquaient de se brouiller. Le Combier passa pour singulièrement susceptible (gèfre). Peu suffit à provoquer son ire. La poule du voisin vient-elle picorer les laitues, sa chèvre enjambe-t-elle la barrière, les familles s'en voudront, et pour longtemps.

Rester en bon termes avec des parents domiciliés à quelque distance réussissait mieux. Ces visites avaient lieu une ou deux fois par an, le dimanche. L'oncle et la tante, le sermon terminé, arrivaient juste pour le bouilli dominical. L'après-midi, examen des bêtes à l'étable, de la récolte pendante ou du "techon"<sup>1</sup>; selon la saison. Après le goûter la visite se prolongeait tard dans la soirée. On cassait encore la croûte avant de se séparer par des "quand vous revoit-on" ou des "quand nous rendez-vous visite?"

Les importuns ne manquaient pas. Certain cousin crampon (pèdze) vous tombait dessus plus souvent que de raison. Sa famille s'ingérait toutefois à ne pas lui faire sentir qu'il abusait.

Une distinction s'imposait entre les parents du sang et ceux de bois (pàrà dè bó), soit à la mode de Bretagne. Il arrivait pourtant à d'aucuns de faire plus de cas des derniers que des premiers. Tel était fréquemment le cas des pères et mères d'un jeune couple dont l'union donnait toute satisfaction.

Les gracieusetés facilitent les relations entre parents aussi bien qu'entre amis. Alors que la fève brune, autrement dit le café, n'apparaissait encore que sur de rares tables, les dames des meilleures familles se faisaient un plaisir d'inviter leur parenté féminine et leurs amies intimes à prendre le café noir. Seul certain clan s'y trouvait admis. Avoir pris le café chez "la femme au ministre" ou "la femme au syndic", grand honneur!

Certaines dames huppées se distinguaient en offrant en outre un canard à leurs invitées. Bientôt les sucres inbibés d'eau de cerises firent apparition aux repas de noce ou de baptême. Une personne appelée pour la première

1. Tas de foin sur les foiniers.

fais à savourer cette nouveauté sussura à l'oreille de son commensal, confondant deux volatiles d'espèce rapprochée: "Jacques, passez-moi donc encore un de ces pigeons; je les ai trouvés tellement bons!"<sup>1.</sup>

La nomenclature comblée des degrés de parenté paraît assez pauvre. La plupart des noms répondent au français.<sup>2.</sup> Les suivants seuls méritent une mention.

Grand-père et grand-mère devenus *grāe père* et *grāe mère*, se disaient *père grā* et *mère grā* en patois.<sup>3.</sup> S'agissait-il d'aïeul et d'aïeule, *rāvēr* était d'usage (*niō(mā) rāvēr*). *Rōrviz*, pour désigner le bisaïeul ou la bisaïeule, s'entendaient rarement.

Les expressions *remué* (e) de germain, s'entendaient pour cousin et cousine au second degré (*rōmyā/dē*). Le dernier composant est à peine patois. Preuve de son adoption tardive.

*Dzāēdre* (gendre) tend à céder le pas à *byd f*, c'est-à-dire à beau-fils.

A de notables exceptions près, les obligations matérielles et morales contractées par les parrains et marraines à l'égard de leurs filleuls et filleules tendent à se relâcher. Le temps n'est plus où les noms de compères et de commères (*kūpāri*, *kūmārō*), figuraient sur l'acte de baptême à la suite de ceux des parents du néophyte. *Pārē* & *mārēna* tendent à remplacer les anciennes appellations; *folōēu* <sup>& *folōēula*</sup> pour filleul et filleule, deviennent singulièrement désuètes. Qui se rappelle encore du verbe *bātāyē* (baptiser) et de son dérivé *bātāyādze* (baptême) ?

① *Dzāh* *grāe mē* *iac ākmē yā* *dē llā*  
*patzō*; *lōz* *ē* *kōvā* *te* *amā* *lō* (1840).

② *far* = *fērā*, *ohl*, *tātō*, *kūzā*, *kūzōna*,  
*grā* *ollū*, *grā* *tātō* (oncle, tante, caennin, caennine, grand-  
oncle ou tante).

③ De bonne heure *grā* & *mārē* furent rōrviz  
une arceuse, mātē & *frāncillē*

Le Nouvel-An. Il n'est gosse qui n'ait été réjoui de voir s'approcher le nouvel an, fête principale de l'année civile. Nombre de parents pour-tant appréhendaient le retour de ce terme inexorable où il fallait payer ses dettes.

Chez nous, il y a quelque soixante et dix ans, grand-père ne manquait pas de faire au four le soir du 31. Il s'agissait d'une fournée de tartes aux pruneaux, au vin et aux oeufs, sans parler d'une étonnante variété de pains d'épices, taillers, coucons, cricholes.

Dans un autre angle de la vieille cuisine borgne, grand-maman, maman et tantes confectionnent des montagnes de croustillantes gaufres.

Un bon souper: saucisson, frites et salade aux choux suivait. La marmaille disparaissait en temps normal. Les adultes s'embrassaient et s'adressaient leurs meilleurs vœux pour la mystérieuse année naissante. Les lumières ne tardaient pas à s'éteindre. Ne fallait-il pas gouverner le bétail le lendemain, comme d'habitude ?

Le 1er janvier, le déjeuner avait lieu tardivement. La tarte aux pruneaux n'y manquait jamais. Certains familles, on l'a signalé ailleurs, s'en régalaient tant que janvier durait. Le dernier gâteau, réchauffé par force, se consommait le 1er février.

Une mélodie, d'aucuns la fredonnent encore, s'entendait régulièrement le soir du 31. Sans doute nous venait-elle du dehors.

Des enfants voici la fête:  
C'est le Nouvel an;  
A fêter, chacun s'apprête;  
Voyez quel élan !

De ce temps-là, on comptait bien des familles où le père et les jeunes émancipés préféraient souper à l'auberge. Dans ce cas les festivités domestiques tombaient. La femme et les enfants se couchaient de bonne heure.

Les premiers jours de l'année, les familles apparentées s'invitaient à dîner ou à goûter. Les gosses d'en donnaient à cœur joie.

Cette brochure, volume B de l'étude folklorique du professeur Piguet, a été éditée en septembre 1999. Son tirage est de 33 exemplaires. Tirage identique pour la brochure A.



